



doing **business** in[®]
for **Sustainable Development Goals** - United Nations

Côte d'Ivoire

Une économie
toujours plus diversifiée
pour maintenir la croissance



Le Groupe SIFCA rejoint le Pacte Mondial des Nations Unies



Chaque jour, à travers nos 13 filiales : **PALMCI, SANIA, SIRDEL, SUCRIVOIRE, THSP, SIPH, SAPH, GREL, RENL, CRC, MOPP, GOLDEN SIFCA et BOKALA** et avec nos équipes engagées, nous avons la conviction qu'une agro-industrie responsable peut être un moteur de développement durable pour nos communautés et pour la planète.

Rejoindre le Pacte Mondial, c'est renforcer notre crédibilité et donner plus de visibilité à notre engagement pour le développement durable. C'est aussi rejoindre, à travers l'Africa Business Coalition Leaders, des milliers d'entreprises à travers le monde qui partagent la même ambition : construire une croissance plus juste, plus éthique et plus durable.

C'est avec beaucoup de fierté que nous annonçons l'adhésion du Groupe SIFCA au Pacte Mondial des Nations Unies.

Pourquoi est-ce important pour nous ? Parce qu'en rejoignant cette initiative internationale, nous affirmons notre engagement à faire grandir notre entreprise tout en respectant des valeurs essentielles :

- La préservation de l'environnement
- Le développement des communautés rurales
- La gouvernance responsable
- L'emploi décent

Alassane DOUMBIA

Président du Conseil d'Administration
Groupe SIFCA



Ce guide a été produit par
PLANET MÉDIAS
En partenariat avec le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI)
Agence de promotion des investissements privés



Éditeur : Planet Médias
21 place de la République - 75003 Paris - France
Tél. : (+33) 1 80 91 61 94
Fax : (+33) 1 80 91 61 95
contact@doingbusinessin.fr
www.doingbusinessin.fr
Directeur de la publication : Dany Laloum
Directeur de la rédaction : Fahim Djebara
Secrétaire de rédaction : Laurent Pointier
Directrice de la traduction : Carmen Benito-Garcia
Directrice technique : Céline Devaux
Direction artistique : JP Dautaud
Publicité : Dany Laloum - Maurice Habib - Stéphane Benaim

Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI)
Immeuble Mamanou, Boulevard Clozel - Plateau - Abidjan - Côte d'Ivoire
Tél. : (+225) 27 20 31 14 00
infos.cepici@cepici.ci - www.cepici.gouv.ci
Directrice générale : Solange Amichia
Directrice de l'environnement des affaires : Ramatou Fall
Directrice de la communication et des relations publiques : Prisca Sahiry
Directeur de l'attraction des investissements : Thierry Badou

© Planet Médias - Adobe stock - Pexels : Silvere Meya
Imprimé en Europe



#1 SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE : LES FONDAMENTAUX

- Géographie : découpage administratif >>>
- Conjoncture : en route pour un nouveau miracle ivoirien >>>
- Commerce extérieur : aux côtés de l'agriculture, or, hydrocarbures et produits manufacturés augmentent leur part dans les exportations >>>
- PND 2021-2025 : modernité économique et solidarité sociale >>>
- 7 bonnes raisons d'investir en Côte d'Ivoire >>>

8
14
20
26
30

#2 ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

- CEPICI, le partenaire des investisseurs >>>
- Climat des affaires : la Côte d'Ivoire parmi les meilleurs réformateurs d'Afrique >>>
- Des entreprises et des investissements toujours plus nombreux >>>
- Banques : une place bancaire majeure en Afrique de l'Ouest >>>
- Assurances : des perspectives de développement immenses >>>
- Fiscalité des entreprises : un code des investissements attrayant qui fait la part belle à l'emploi local et à l'environnement >>>

36
42
46
52
58
64

#3 SECTEURS PORTEURS

- Pétrole et gaz : des projections revues à la hausse pour un nouveau moteur de croissance >>>
- Mines : des opportunités qui attirent les investissements >>>
- Agriculture, agro-industrie, élevage et pêche : une production en hausse, une transformation à accroître >>>
- Tourisme : « Sublime Côte d'Ivoire », un programme et de grandes ambitions >>>
- Industrie pharmaceutique : la Côte d'Ivoire commence à concrétiser ses aspirations >>>
- Transformation économique : l'enjeu de la préservation de l'environnement >>>

76
80
84
92
98
104

#4 INFRASTRUCTURES

- Énergie : vers un hub énergétique composé à 42 % d'énergies renouvelables >>>
- Routes : le désenclavement se poursuit pour améliorer les échanges >>>
- Le port autonome d'Abidjan renforce sa compétitivité >>>
- TIC : un réseau robuste parmi les moins chers d'Afrique de l'Ouest >>>

110
118
126
136

#5 VIVRE EN CÔTE D'IVOIRE

- Premiers pas en Côte d'Ivoire >>>

144



Solange Amichia,
directrice générale du CEPICI

éditorial

« LES SECTEURS CONTRIBUANT À NOTRE PIB SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX »

La dynamique positive que connaît le développement de la Côte d'Ivoire, depuis l'élection du président Alassane Ouattara en 2011, est en premier lieu à mettre au crédit de la consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion nationale. C'est cette valeur cardinale, la paix, qui permet à notre pays de figurer depuis une décennie parmi les pays africains à la croissance la plus importante.

Grâce à cette paix retrouvée, nous avons pu améliorer, y compris par l'action du CEPICI, notre climat des affaires, faisant apparaître la Côte d'Ivoire parmi les meilleurs réformateurs au monde. Cette stabilité favorise l'installation d'entrepreneurs toujours plus nombreux tout en préservant les intérêts de nos populations. Des entrepreneurs dont le CEPICI facilite le parcours de l'intention du projet à son opérationnalisation. Si les investisseurs accompagnent nos progrès, c'est aussi le cas de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, qui par leur soutien témoignent de leur confiance dans les plans stratégiques de développement ambitieux que nous portons.

La Côte d'Ivoire continue de maintenir la solidité de son cadre macroéconomique et de ses finances publiques, grâce à une gestion saine, pour consolider la confiance de ses partenaires. L'activité économique est restée robuste en 2024, avec un taux de croissance du PIB de 7,2 % en 2024, contre 4,2 % au niveau de la CEDEAO, et il est attendu à 7 % en 2025. À 58 % de notre PIB, notre endettement demeure modéré, alors que le seuil communautaire est de 70 % dans la zone UEMOA.

Grâce à ce cercle vertueux, à travers lequel le gouvernement entraîne ses partenaires et attise l'intérêt des investisseurs, Abidjan dispose aujourd'hui de l'une des meilleures signatures crédit d'Afrique sur les marchés obligataires. Cela nous autorise, année après année, à investir dans nos infrastructures de base. Cela nous permet également de renforcer notre résilience en diversifiant notre économie, les secteurs contribuant à notre PIB étant de plus en plus nombreux.

Depuis quelques années, la Côte d'Ivoire figure ainsi parmi les pays africains à attirer le plus d'IDE dans le secteur minier. Quant à l'exploitation du pétrole et du gaz récemment découverts en off-shore, elle va non seulement ajouter un segment majeur à notre économie, mais aussi consolider notre position de hub énergétique régional. Le tout, en nous fournissant les moyens de poursuivre notre si précieuse diversification.

Le nombre d'entreprises créées en Côte d'Ivoire a été multiplié par plus de quatre entre 2014 et 2023 et rien n'empêche ce chiffre d'être de nouveau doublé, triplé ou quadruplé dans la décennie qui vient, tant les opportunités sont considérables. Des opportunités qui peuvent également naître du défi qui sera le nôtre pour les années à venir : la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire s'est fixée l'objectif de porter la part des énergies renouvelables à 45 % de son mix énergétique à l'horizon 2030 et de poursuivre la restauration de son couvert forestier, en développant une agriculture respectueuse du climat.

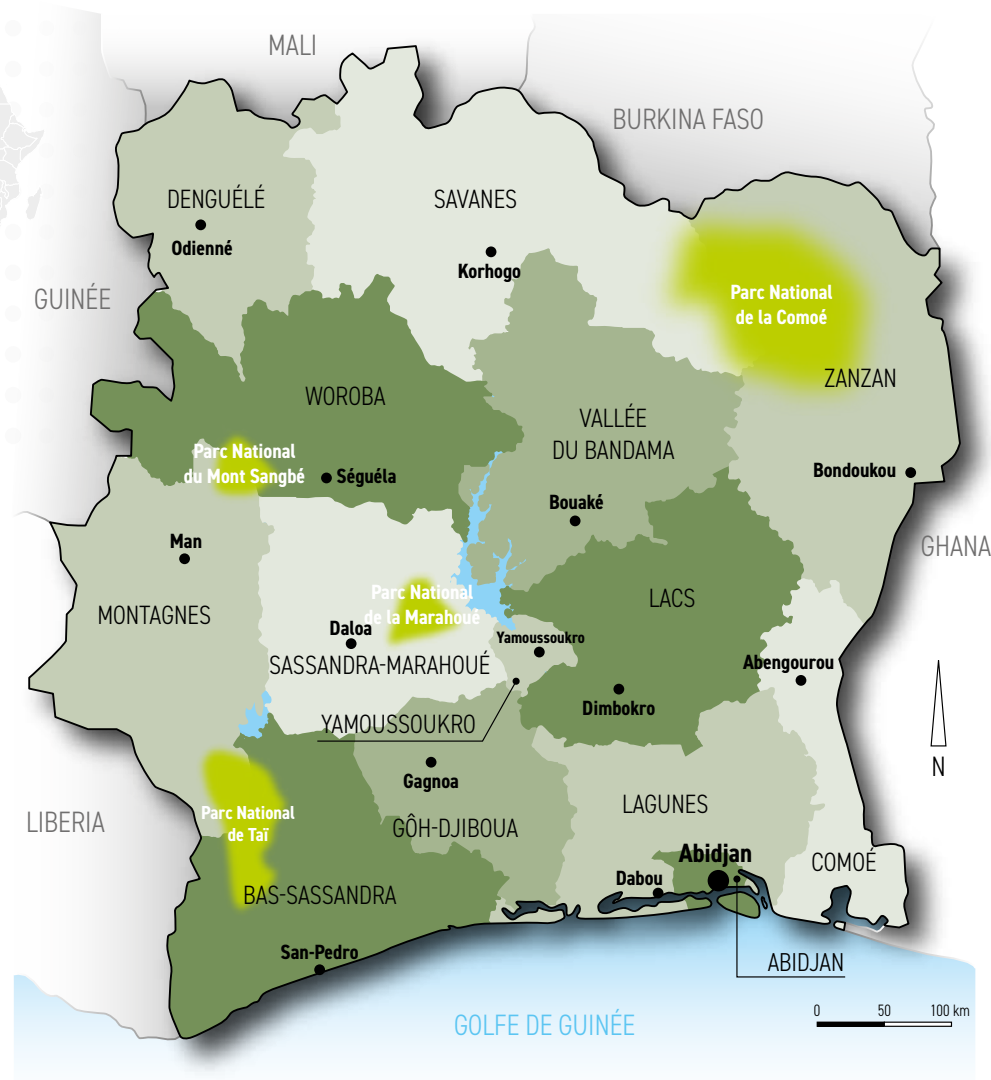


SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE : LES FONDAMENTAUX

- Géographie : découpage administratif >>> **8**
- Conjoncture : en route pour un nouveau miracle ivoirien >>> **14**
- Commerce extérieur : aux côtés de l'agriculture, or, hydrocarbures et produits manufacturés augmentent leur part dans les exportations >>> **20**
- PND 2021-2025 : modernité économique et solidarité sociale >>> **26**
- 7 bonnes raisons d'investir en Côte d'Ivoire >>> **30**



GÉOGRAPHIE : DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF



DES FRONTIÈRES AVEC CINQ PAYS

La Côte d'Ivoire s'étend sur **322 462 km²** pour une population estimée par l'ONU à **31 934 200** habitants en juillet 2024.

Situé dans l'hémisphère nord, entre le tropique du Cancer et l'Équateur, le pays dispose au sud d'un littoral de **515 km**, ouvert sur l'océan Atlantique et le golfe de Guinée.

Il partage **3 110 kilomètres** de frontières avec cinq pays :

- le Liberia au sud-ouest : 716 km
- la Guinée à l'ouest/nord-ouest : 610 km
- Le Mali au nord/nord-ouest : 532 km
- le Burkina Faso au nord-est : 584 km
- le Ghana à l'est : 668 km

PLAINES, PLATEAUX ET MASSIFS MONTAGNEUX

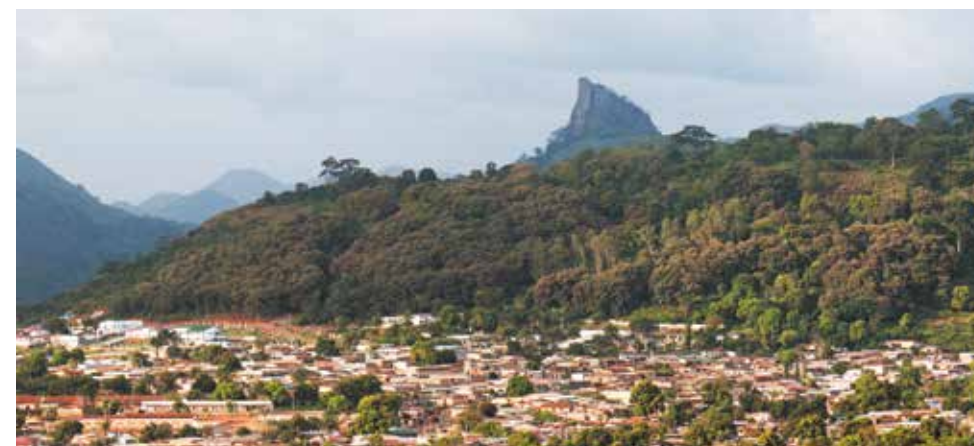
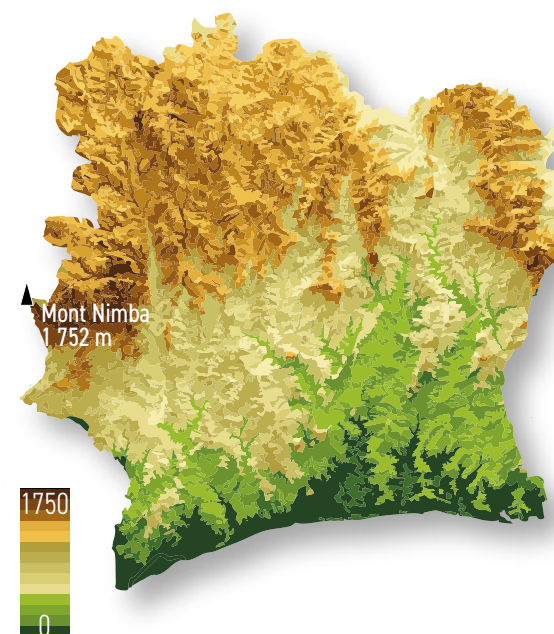
La Côte d'Ivoire présente un relief relativement plat et peu accidenté, constitué de plaines et de plateaux, sauf dans l'ouest du pays, où apparaît un relief montagneux.

Au sud, le littoral s'étend entre le Liberia à l'ouest et le Ghana à l'est. La longue bande de sable y est composée de zones rocheuses, à l'ouest, et de lagunes, à l'est, dont la plus célèbre, la lagune Ébrié, donne son identité physique à Abidjan.

Dans la partie supérieure de la côte, se trouve une vaste plaine prolongée par une région de plateaux dont l'altitude ne dépasse pas 350 mètres d'altitude.

Au centre, le paysage laisse apparaître, du sud au nord, des plateaux d'altitude moyenne puis des hauts plateaux qui peuvent atteindre 900 mètres de hauteur. Le centre-ouest, entre les villes de Man et Daloa, accueille la principale chaîne montagneuse de Côte d'Ivoire, le massif de Man, dont le point culminant, le mont Nimba, atteint plus de 1 750 mètres d'altitude. Au nord-ouest, dans la région d'Odienné, le relief est dominé par de petites collines ne dépassant pas 400 mètres de hauteur. ■ ■ ■

Carte des reliefs





DE LA FORÊT DENSE À LA SAVANE

La Côte d'Ivoire est essentiellement séparée en deux zones de végétation. Du nord vers le sud, la savane arborée se transforme en une forêt équatoriale de plus en plus dense. La limite qui sépare ces deux zones est constituée d'une ligne qui part de Man, à l'ouest, redescend vers Yamoussoukro, puis remonte à l'est vers la ville de Bondoukou.

La savane au nord est composée de grands espaces d'herbage et d'arbres clairsemés, les zones en périphérie de cours d'eau présentant une végétation plus riche. On y retrouve de vastes étendues de tecks et de manguiers, mais aussi des arbres à karité et des fromagers. Les principales plantations sont les champs de mil, de sorgho, de millet, de riz, de coton, ainsi que des cultures de tomates et de légumes.

Dans le centre, on retrouve une savane boisée, mais celle-ci tend à laisser la place à de vastes plantations de café et de cacao.

Dans la partie sud, la végétation de base est constituée de forêts denses, subdivisées en forêts mésophiles et hygrophiles qui occupaient à l'origine un tiers du territoire du sud à l'ouest. Depuis l'époque coloniale, les forêts denses ont connu une importante réduction du fait de l'exploitation forestière excessive, notamment de plantations arbustives, essentiellement de cacao.

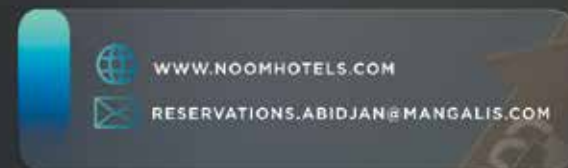
Le littoral est bordé de cocotiers et de rôniers. On y retrouve aussi de petites mangroves. Les cultures prépondérantes y sont celles de l'ananas, de la banane, de l'hévéa, du cacao et du café ■

PLUS DE DEUX MILLIONS D'HECTARES DE ZONES PROTÉGÉES

La Côte d'Ivoire compte huit parcs nationaux, tels que le parc national du Banco (3 000 hectares), à Abidjan, ou le parc national de la Comoé, le plus grand, au nord-est, où se sont réfugiés les troupeaux d'éléphants. Avec les aires protégées, ce sont au total 2 250 295 hectares que le pays tente de sauvegarder, mais la forêt primaire a pratiquement disparu. De seize millions d'hectares de forêts dans les années 1960, la Côte d'Ivoire est passée à environ deux millions d'hectares aujourd'hui. C'est pourquoi le gouvernement, en plus des espaces protégés, a lancé en 2022, avec le soutien de la Banque mondiale, la phase 2 du Projet d'investissement forestier (PIF), un programme majeur visant à tripler la superficie forestière d'ici à 2030.

CHAUD ET HUMIDE, PLUS SEC À L'EXTRÊME NORD

Le climat de la Côte d'Ivoire est pour l'essentiel chaud et humide, constituant une transition entre l'équatorial et le tropical. Il se caractérise, d'une manière générale, par une faible amplitude des températures, par une hygrométrie élevée et par une pluviométrie décroissant du sud au nord. De ce fait, il est très humide au sud, frappé par les brises de mer chaudes. Le climat de type équatorial renferme deux saisons de pluies de durée inégale, la grande saison sèche, quant à elle, couvre les mois de décembre à mars. La pluviométrie y est comprise entre 1 000 et 2 000 mm par an. Au centre, les précipitations sont moins importantes et les types de saisons plus contrastés. Enfin, dans le nord, la division de l'année en deux saisons est effective et la saison sèche est sévère, de type « soudanais ».



APPARTEMENTS DE LUXE

Exigez le meilleur durant vos séjours d'affaires à Abidjan, et optez pour les appartements du Noom Hotel Abidjan.

Situé dans la commune du plateau, à proximité des attractions majeures du centre-ville d'Abidjan, le **Noom Hotel Abidjan Plateau** vous invite à découvrir ses **appartements luxueux et entièrement équipés**. Les **20 appartements** de luxe de cet **hôtel 5 étoiles** situés du 17^{ème} au 19^{ème} étage, vous proposent tout le confort pour une expérience authentique et inoubliable.



FOCUS

DU DISTRICT À LA COMMUNE

Le district est le premier niveau d'administration du découpage territorial en Côte d'Ivoire. En juin 2021, le gouvernement a créé douze de ces nouveaux districts autonomes, en plus de ceux d'Abidjan et de Yamoussoukro, en exécution de la politique de décentralisation et de développement local.

Il s'agit des districts du Bas-Sassandra, de la Comoé, du Denguélé, de Gôh-Djiboua, des Lacs, des Lagunes, des Montagnes, de Sassandra-Marahoué, des Savanes, de la Vallée du Bandama, du Woroba et du Zanzan.

Chaque district autonome est dirigé par un ministre-gouverneur. Nommé en conseil des ministres, il remplit quatre fonctions principales :

- administrer les grands projets de développement ;
- aménager l'application des investissements et des programmes de l'État afin de réduire les disparités régionales ;
- promouvoir les potentialités économiques et culturelles de chaque district ;
- lutter contre le régionalisme.

Ces quatorze districts autonomes comptent 31 régions et 111 départements, lesquels contiennent eux-mêmes 509 sous-préfectures.

Le dernier maillon de la division administrative est la commune, composée de quartiers et de villages. Le découpage administratif a beaucoup évolué ces dernières années, pour mieux équilibrer devoirs et moyens des circonscriptions, selon les autorités. C'est ce qui explique le passage du nombre de communes de 1 126 en 2012 à 1 977 aujourd'hui. Dans la plupart des cas, la ville qui est le siège de la commune est également celui d'une sous-préfecture. Yamoussoukro, située au centre du pays, a été choisie par le premier président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny, comme la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire depuis 1983. Cependant, la capitale économique et ex-capitale administrative, Abidjan, demeure la principale ville et le siège de l'essentiel des institutions du pays.



Dr. Mohamed Kouyaté
Secrétaire Général de l'OFT

Fondement Juridique : Décret 2001-669 du 24 octobre 2001 relatif à la fluidité et à la continuité des transports.

Objet : contrôle et régulation de l'ensemble des activités et opérations dont l'exécution est susceptible de faire obstacle à la continuité et à la fluidité des transports.

Missions : suivi de la fluidité de la circulation sur les voies de communication, dans les lieux d'embarquement et de débarquement et les infrastructures accessoires. A ce titre :

- Il veille au respect de la déontologie et des prescriptions légales et réglementaires, au maintien d'une fluidité permanente, au rétablissement immédiat de la fluidité, à la qualité et à la facilitation des opérations dans les services publics de transport ;
- Il émet des propositions, recommandations et avis sur toutes les questions concernant la fluidité de la circulation ;
- Il contribue à l'intégration régionale à travers la facilitation des transports.

Conformément à ses missions, l'OFT mène les activités majeures suivantes :

✓ Au titre de la Fluidité et de la Mobilité dans le District d'Abidjan, l'OFT :

- **Contribue** à la conception et à la mise en œuvre de plans de circulation autour de Projets de développement structurants (routes, ponts, bâtiments, EIES, etc.) et d'événements socio-politiques et sportifs majeurs (CAN 2024, festivités religieuses de fin d'année, meetings, fêtes nationales etc.) ;
- **Mène** des campagnes de sensibilisation, d'éducation, de communication et d'information (incivisme routier, mauvais stationnements, entraves, barrages illégaux, racket etc.) ;
- **Procède** à la libération des emprises (enlèvement de camions, commerces, débris, gares anarchiques, conteneurs et autres occupations anarchiques du domaine public etc.) ;
- **Apporte conseil et assistance** aux usagers de la route à travers la diffusion d'informations sur le trafic routier (Call Center, réseaux sociaux, drones etc.).

✓ Au titre de la Fluidité et de la Mobilité Interurbaine, l'OFT :

Organise avec tous les acteurs du transport et les forces de l'ordre des activités multiples à fort potentiel de communication, de sensibilisation et d'éducation, en termes, notamment, de :

- Séances de travail avec les acteurs du transport, les forces de l'ordre et les autorités administratives et militaires ;
- Répression des entraves et barrages illégaux ;
- Assistance-conseil aux usagers et aux populations ;
- Démarche-qualité avec Codinorm et le CNTIG dans la collecte et la gestion des données ;
- Caravanes de sensibilisation, d'information, de communication et d'éducation des usagers et des forces de l'ordre ;
- Installation de panneaux sur les principaux axes de circulation ;
- Remise de supports de communication (flyers sur les barrages autorisés, Guides du voyageur et du conducteur, plaquettes, textes réglementaires etc.) aux acteurs du transport, aux forces de l'ordre, aux autorités administratives, aux usagers ;
- Pages et Chaînes Web, Facebook d'information et de sensibilisation des populations, des forces de l'ordre et des autorités administratives ;
- Survol de drones pour la gestion de la fluidité.

✓ Au titre de la Facilitation et de la Continuité des Transports, l'OFT :

Conduit des actions de facilitation du transport au double plan intérieur et aux frontières :

- **Au plan intérieur** : L'OFT, qui assure la Présidence du Comité National de Facilitation (CNFT), coordonne les actions de facilitation du transport avec tous les acteurs concernés (Chambre de Commerce et d'Industrie, Organisations professionnelles des conducteurs et des transporteurs, OIC, Chargeurs Maliens et Burkinabés, Ports d'Abidjan et de San Pedro, Transitaires, Commerçants etc.) à travers des caravanes de sensibilisation, de communication, d'éducation et d'information des acteurs du transport et des autorités administratives et militaires ;
- **Au plan frontalier** :

L'OFT/CNFT, en tant qu'ancrage institutionnel des Postes de Contrôle Juxtaposés (PCJ), assure le suivi des projets d'infrastructures de facilitation aux frontières, notamment, les Postes de Contrôle Juxtaposés (PCJ) de Laléraba, Nigouni, Gbapleu, Noé et Prolo et celui des aménagements connexes (Centres de santé, écoles, logements des agents, électrification, aires de stationnement et de repos, adduction d'eau et d'électricité etc.).

La Fluidité, Notre Expertise

CONJONCTURE : EN ROUTE POUR UN NOUVEAU MIRACLE IVOIRIEN

Avec une croissance supérieure à 6 % depuis plus d'une décennie, la Côte d'Ivoire est redevenue la locomotive de l'économie ouest-africaine. Elle s'appuie sur sa capacité d'investissement publique comme sur le soutien de ses partenaires et des investisseurs.

La Côte d'Ivoire n'en finit plus de rattraper le retard de développement accumulé durant la décennie 2000, lorsque les opposants politiques en sont venus aux armes. Depuis le retour à l'ordre constitutionnel et l'élection à la présidence de la République d'Alassane Ouattara, en 2011, le pays est redevenu le moteur de l'Afrique de l'Ouest, renouant presque avec le « miracle ivoirien » des années 1960-70. À l'exception de 2020, durant la crise de la Covid-19 qui a mis l'économie mondiale en pause forcée, la

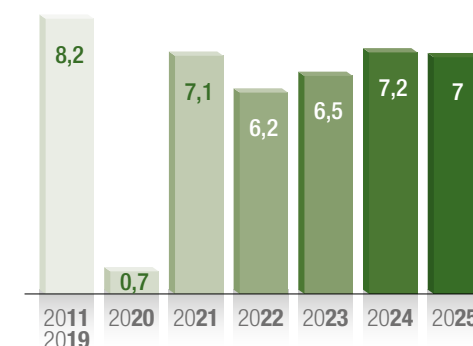
croissance de son PIB dépasse les 6 % depuis plus d'une décennie, atteignant même les 8 % entre 2012 et 2017.

PARMI LES CINQ PAYS À LA CROISSANCE LA PLUS ÉLEVÉE D'AFRIQUE

Première puissance économique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), dont elle contribue à plus du tiers du PIB et plus de

40 % des exportations, deuxième de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) après le Nigeria, elle a été en 2024, et comptera encore en 2025, parmi les cinq pays à la croissance la plus élevée du continent. Elle s'appuie pour cela depuis 2011 sur une série de Plans nationaux de développement (PND) ambitieux dont l'actuel court jusqu'en 2025 et le prochain, en cours de réalisation, servira de boussole au gouvernement jusqu'en 2030.

Évolution du taux de croissance du PIB de la Côte d'Ivoire



(Source : Banque mondiale, ministère de l'Économie, du Plan et du Développement – Direction des prévisions des politiques et des statistiques économiques)

LA CONFIANCE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Ces plans sont invariablement soutenus par les institutions financières internationales, preuve de la confiance qu'elles accordent à Abidjan. Le FMI a alloué en septembre 2025 un nouveau prêt à la Côte d'Ivoire d'un montant de 843,9 millions de dollars, dont 509,5 et 334,4 millions, respectivement, au titre des accords de mécanisme élargi de crédit et de la facilité élargie de crédit (MEDC/FEC) et de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). À l'issue de la cinquième revue de ces accords, approuvés en mai 2023 pour 3,5 milliards (MEDC/FEC) et 1,3 milliard de dollars (FRD), le FMI a reconnu « des progrès considérables dans la réalisation (des) principaux objectifs économiques » du pays

(résorption des déséquilibres macroéconomiques, promotion de la transformation économique, renforcement de la résilience climatique, etc.).

Le pays est également soutenu par la Banque africaine de développement (BAD) et de nombreuses institutions multilatérales arabes, chinoises, africaines ou européennes. En juillet dernier, c'est la BAD qui a accordé à la Côte d'Ivoire une garantie partielle de crédit de 400 millions d'euros, destinée à mobiliser des financements de banques commerciales de long-terme à un coût attractif dans des projets à caractère environnemental, social et de gouvernance (ESG).

CRÉDIT : LA MEILLEURE SIGNATURE D'AFRIQUE, DERRIÈRE LE BOTSWANA

Cette confiance accordée au pays par ses partenaires n'est pas le fruit du hasard. En mai 2024, Standard & Poor's a relevé la note de crédit de la Côte d'Ivoire de « BB- » à « BB », avec une perspective stable. Le pays est ainsi devenu le deuxième pays d'Afrique subsaharienne le mieux noté par l'agence de notation américaine, après le Botswana, et dans la même catégorie que le Brésil.

Standard & Poor's reconnaît ainsi la qualité du crédit ivoirien, à moyen terme, et sa capacité à conserver une forte croissance, malgré les chocs provoqués par la pandémie de la Covid-19 ou l'invasion russe de l'Ukraine, qui ont déclenché une inflation mondiale. L'amélioration de la note de l'agence, qui était déjà de qualité depuis plusieurs années, salue également les efforts des autorités pour contrôler la dette, qui a augmenté de moitié en trois ans, là où certains analystes s'inquiétaient de voir les finances déraiser.

Alors qu'elle s'était abstenue jusque-là de lever un eurobond, en raison de la remontée des taux d'intérêts, la Côte d'Ivoire, en janvier dernier, sûre de ses forces, a signé le retour d'un pays d'Afrique subsaharienne sur les marchés obligataires internationaux depuis la crise de la Covid-19. Elle a émis une émission d'euro-obligations ayant permis la levée de 2,6 milliards de dollars. ■■■



UNE DIVERSIFICATION ET UNE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE

En filigrane, Standard & Poor's souligne la résilience nouvelle de l'économie ivoirienne grâce à sa diversification en cours. Les secteurs qui contribuent au PIB sont de plus en plus nombreux, éloignant le spectre d'une économie dépendante d'une seule activité. Résultat, malgré une baisse de 22,7 % de la production de cacao, le principal produit d'exportation ivoirien, en 2022, la croissance économique s'est maintenue l'année suivante. Elle doit cette performance au dynamisme de l'agriculture vivrière, du BTP et des investissements publics dans les infrastructures, des industries manufacturières et extractives et du développement de leurs chaînes de valeur, du commerce ou encore des transports ainsi qu'à l'émergence d'une transformation locale de matières premières.

||||||| Évolution de la part de l'industrie
dans le PIB

16,4 % 2000 **22 %** 2022

(Source : Perspectives économiques en Afrique 2024, groupe de la Banque africaine de développement)

En 2017 déjà, la baisse de 50 % du cours mondial du cacao, concomitamment à la hausse des cours du pétrole, son principal produit d'importation, avait à peine ralenti l'élan économique ivoirien. L'exploitation des hydrocarbures du gisement Baleine, attendue en 2025, va ajouter un nouveau segment de développement à l'économie.

Indicateur majeur de la diversification et de la transformation en cours de l'économie, la part dans le PIB du secteur industriel, pourvoyeur d'emplois formels et de valeur ajoutée, est passée de 16,4 % en 2000 à 22 % en 2022. Dans le même temps, la part de l'agriculture, moteur historique de l'économie (premier producteur mondial de cacao et d'anacarde), demeure important, diminuant seulement de 18,7 % à 16,8 %, quand celle des services est passée de 59,6 % à 53,9 %.

CLIMAT DES AFFAIRES : LES IDE ET LE NOMBRE D'ENTREPRISES MULTIPLIÉ PAR 5 EN 10 ANS

La raison de la confiance accordée à la Côte d'Ivoire trouve aussi son origine dans l'amélioration, en une dizaine d'années, des indicateurs qui permettent de juger la qualité de son environnement des affaires. Délais et coûts de création d'une entreprise, octroi de titres fonciers, transferts de propriétés, dématérialisation des démarches fiscales, protection des investisseurs, création de tribunaux de commerce, commerce transfrontalier, raccordement à l'électricité... la liste est longue des réformes qui ont permis à Abidjan de compter régulièrement parmi les meilleurs réformateurs au monde.

Ces réformes, portées notamment par le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), se poursuivent pour lever les contraintes qui ralentissent les investissements et encourager toujours plus d'entrepreneurs à mettre leurs projets en œuvre. Résultat : le nombre d'entreprises créées en Côte d'Ivoire a été multiplié par plus de quatre entre 2014 et 2023, passant de 6 487 à 25 429 ! Autre indicateur de l'attrait de l'économie ivoirienne, les investissements directs étrangers (IDE) ont explosé, partis de 339 millions de dollars en 2010, ils atteignent 1 753 millions de dollars en 2023 ■

||||||| Finances de l'administration centrale
(en % du PIB)

	2022	2023	2024	2025	2026
Recettes	14,7	15,6	16,3	17,3	17,8
Dépenses	22,1	21,5	20,8	20,8	21,2
Solde budgétaire	-6,8	-5,2	-4	-3	-3
Dette publique	56,6	58,1	59,3	56	54,3

(Source : FMI)



CNPS INVESTISSEUR INSTITUTIONNEL



La CNPS, votre partenaire pour la vie.

Contacts 01 BP 317 ABIDJAN 01 - Tel : 27 20 25 21 00 - web : www.cnps.ci - Email : info@cnps.ci

Orange Cloud & Cyber Solutions



Orange Côte d'Ivoire dévoile **Orange Cloud & Cyber Solutions (OCCS)**, sa nouvelle filiale dédiée à l'**informatique**, au **Cloud**, à la **Cybersécurité**, à la **Connectivité enrichie** et à la **Communication unifiée**.

Cette initiative marque une étape stratégique majeure : proposer des solutions sur-mesure pour accompagner les entreprises dans leur transformation digitale, afin de booster leurs performances, assurer la continuité des services et améliorer leur productivité à travers un haut niveau de sécurité, de performance et d'innovation.

Les services OCCS incluent :

1. Cybersécurité

OCCS protège vos données sensibles et assure la continuité de vos activités face aux menaces numériques.

- **Audit 360 & Pentest** : Identification proactive des vulnérabilités selon des scénarios réalistes d'attaques.
- **Sécurité périmétrique** : Prévention efficace contre les cybermenaces et protection des plateformes critiques.
- **SOC & MicroSOC** : Supervision 24/7, détection en temps réel et réponse rapide aux incidents, y compris la veille du darkweb.

2. Connectivité Enrichie

Des connexions performantes et sécurisées pour soutenir votre activité.

- **VPN, SD-WAN, filaire et sans fil** : Des réseaux robustes et adaptés à vos besoins métiers.
- **Sécurité des terminaux** : Garantir la confidentialité sur l'ensemble des équipements mobiles.
- **Formations & sensibilisation** : Renforcement de la culture de sécurité en entreprise.
- **ISO 27001 & Cyber Zen** : Accompagnement stratégique et expertise dédiée (CISO as a service, gestion de crise, etc.).

3. Communication Unifiée et Collaboration (UCC)

Des outils collaboratifs modernes pour booster la performance collective.

- **Visioconférence & messagerie instantanée** : Fluidité des échanges à distance.
- **Solutions VoIP** : Appels économiques et flexibles.
- **Centre de contact** : Amélioration de la relation client via des plateformes centralisées.

4. Cloud Computing & Infrastructure

Une infrastructure Cloud locale et internationale, pensée pour la croissance, la réduction des coûts d'infrastructure.

- **Data Centers Tiers 3** en Côte d'Ivoire & Cloud partenaires mondiaux.
- **IaaS, PaaS, SaaS** : Accès à des ressources évolutives selon vos besoins métiers.

5. Conseil en Stratégie Digitale

Un accompagnement sur-mesure pour bâtir une stratégie digitale efficace et rentable.

- **Diagnostic digital & feuille de route** : Analyse approfondie et recommandations claires.
- **Accompagnement au changement** : Faciliter l'adoption des outils numériques et des nouvelles pratiques.

6. Big Data & Analytics

Faites parler vos données pour orienter vos décisions stratégiques.

- **Collecte, analyse et visualisation** : Exploitez vos données pour générer de la valeur ajoutée.



Business



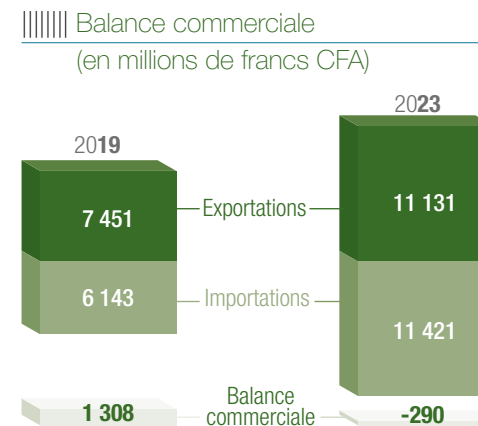
COMMERCE EXTÉRIEUR : AUX CÔTÉS DE L'AGRICULTURE, OR, HYDROCARBURES ET PRODUITS MANUFACTURÉS AUGMENTENT LEUR PART DANS LES EXPORTATIONS

Les exportations ivoiriennes ont fortement augmenté en cinq ans, mais les importations l'ont fait dans une proportion encore plus grande, poussant la balance commerciale vers le négatif.

La valeur des biens exportés par la Côte d'Ivoire a atteint 11 131 milliards de francs CFA en 2023 contre 7 451 milliards en 2019, soit une hausse de 49,4 %. Dans le même temps, la valeur des importations a connu une croissance encore plus importante, passant de 6 143 milliards en 2019 à 11 421 milliards en 2023 (+85,9 %).

De ce fait, la balance commerciale, qui avait atteint un record de 1 307 milliards de francs CFA en 2019, est déficitaire depuis 2022. Ce déficit est dû aussi bien à la dépréciation des prix des principaux biens exportés par la Côte d'Ivoire qu'à l'appréciation des prix de certaines marchandises importées.

Commerce extérieur : aux côtés de l'agriculture, or, hydrocarbures et produits manufacturés augmentent leur part dans les exportations



(Source : Direction générale des douanes, direction des statistiques et des études économiques)

L'AGRICULTURE RATTRAPÉE PAR L'INDUSTRIE

Assez naturellement, avec le cacao et le caoutchouc en tête, les exportations sont dominées par les produits de l'agriculture industrielle et d'exportation (37,8 % du total des exportations en 2023), dont la valeur a augmenté de 20,1 % en 5 ans. Les produits manufacturés, deuxième groupe des produits à l'exportation, qui comprennent les produits pétroliers, suivent avec 22,3 % de la valeur totale des exportations en 2023 et surtout une hausse de plus de 103 % entre 2019 et 2023 (1 220 milliards à 2 482 milliards de francs CFA).

La valeur des produits de première transformation, dominés par le cacao transformé, les huiles essentielles et l'huile de palme, croît également de 75,2 % durant cette période, passant de 1 243 milliards de francs CFA à 2 179 milliards. Alors que la valeur du cacao fèves exporté est resté stable entre 2019 et 2023, baissant même légèrement (2 095 à 2 019 milliards de francs CFA), la valeur du cacao transformé a doublé, passant de 804 à 1 504 milliards, signe d'une plus grande transformation industrielle de ce produit.

QUATRE PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

Avec 70 % du total, quatre produits sont principalement exportés par la Côte d'Ivoire en 2023, comme sur les cinq années précédentes. Il s'agit :

- du cacao fèves et ses transformations, pour 3 522 milliards de francs CFA en 2023 (31,6 % du total), stable depuis 5 ans ;
- des produits pétroliers, pour 1 651 milliards de francs CFA en 2023 (14,8 % du total), en hausse de 128 % depuis 2019 ;
- de l'or brut, avec 1 427 milliards de francs CFA en 2023 (12,8 % du total), en hausse de 126 % sur 5 ans ;
- du caoutchouc naturel, avec 1 244 milliards de francs CFA en 2023 (11,1 % du total), en hausse de 134 % sur 5 ans.

Quatrième groupe des produits à l'exportation, les produits miniers connaissent eux aussi une hausse sensible de 52 % entre 2019 et 2023 (1 261 milliards à 1 917 milliards de francs CFA), en grande partie grâce à l'or (74,5 % du total).





■ ■ ■
PARTENAIRES À L'EXPORTATION
Mis à part en 2022, les Pays-Bas ont été ces cinq dernières années le premier client de la Côte d'Ivoire (1 281,25 milliards de francs CFA en 2023). Ils sont suivis, en 2023, par la Suisse (1 180,75 milliards) et par le Mali (964 milliards), premier client une année plus tôt. En plus du Mali, le Burkina Faso figure dans le top 10 des pays clients de la Côte d'Ivoire en 2023. Le Vietnam, principal acheteur de la noix de cajou ivoirienne, apparaît à la cinquième place de ce classement.

Principaux pays d'exportation		
	2019	2023
Pays-Bas	796	1 281
Suisse	350	1 180
Mali	360	963
Malaisie	371	553
Vietnam	363	553
Burkina Faso	344	480
Chine	217	471
États-Unis	449	465
France	440	408
Allemagne	346	394

(Source : Direction générale des douanes, direction des statistiques et des études économiques)

FORTE HAUSSE DES PRODUITS IMPORTÉS
En 2023, la valeur des cinq produits les plus importés en Côte d'Ivoire a atteint 4 704 milliards de francs CFA et 41,2 % de la valeur totale des importations. Il s'agit :
- du pétrole brut, dont la valeur a doublé en quatre ans, passant de 870 milliards de francs CFA en 2019 à 1 750 milliards en 2023 ;
- des produits pétroliers, avec 1 163 milliards en 2023 contre 425 milliards en 2019 (+150 %) ;
- des machines mécaniques, dont la valeur a crû de 69 % pour passer de 460 à 779 milliards en quatre ans ;
- du fer, de la fonte et de l'acier, dont la valeur se chiffre à 575 milliards, en hausse de 72,1 % entre ces deux dates ;
- du riz, avec 438 milliards de francs CFA en 2023, soit 23,6 % de hausse en quatre ans.

En 2023, la Chine est le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire avec 1 695,2 milliards de francs CFA dépensés contre 1 055,8 milliards en 2019. Le Nigeria et la France occupent le second et le troisième rang en 2023, avec respectivement 1 602,2 et 638,2 milliards de francs CFA de produits vendus à Abidjan ■

Principaux pays d'importation		
	2019	2023
Chine	1 055	1 695
Nigeria	826	1 602
France	660	638
Inde	262	595
États-Unis	302	446
Belgique	91	392
Allemagne	163	350
Croatie	1	339
Russie	67	302
Maroc	123	258



Moumini Bictogo,
président-directeur général
de Lagune Exploration Afrique

« UNE STRATÉGIE
DE DIVERSIFICATION
DU POTENTIEL MINIER
IVOIRIEN »

Bénéficiant d'une expérience de plus de dix ans dans le secteur extractif, Lagune Exploration Afrique se prépare à mettre en production la première mine de bauxite en Côte d'Ivoire.

“ **Lagune Exploration Afrique (LEA) a été l'une des premières entreprises à se lancer en Côte d'Ivoire dans la production de bauxite.**
Pourquoi ce minerai et avec quels résultats ?
Notre choix de la bauxite découle d'une stratégie de diversification et de valorisation du potentiel minier ivoirien. Lorsque nous avons démarré nos activités, le secteur aurifère dominait largement, alors que la bauxite restait peu explorée malgré des réserves significatives. Nous avons donc vu dans ce minerai une opportunité à la fois économique et stratégique pour le pays, en lien avec la demande mondiale croissante d'aluminium. Depuis nos premiers travaux d'exploration, Lagune Exploration a confirmé la présence de gisements de haute teneur, positionnant la Côte d'Ivoire comme un futur acteur crédible sur le marché régional de la bauxite. Les résultats sont très encourageants. Nous avons achevé plusieurs campagnes de forage,

obtenu des données géologiques précises et posé les bases d'un projet de production à moyen terme, avec des retombées attendues en emplois, en revenus fiscaux et en infrastructures locales.

Les autorités nourrissent des ambitions pour les entreprises minières en termes de transformation locale, de création d'infrastructures, de RSE...
Comment LEA y prend-elle part ?
Lagune Exploration s'inscrit pleinement dans la vision portée par les autorités ivoiriennes. Nous intégrons, dès à présent, la dimension de transformation locale dans notre stratégie de développement, à travers des études de faisabilité visant la mise en place, à terme, d'une unité de traitement de la bauxite sur le territoire national. En matière de responsabilité sociale, notre approche repose sur un dialogue constant avec les communautés. Nous menons des actions concrètes : appui à l'éducation, programmes d'insertion des jeunes et initiatives environnementales pour la reforestation et la gestion durable des sols. L'objectif est clair : faire de l'exploitation minière un moteur de développement territorial durable.

Quels sont les projets majeurs de LEA, à court et moyen termes ?
À court terme, nous avons encore bénéficié de la confiance de l'État ivoirien avec l'obtention de deux grands permis miniers pour lesquels les exploitations seront réalisées sur fonds propres, ce qui témoigne de la solidité et du sérieux de notre engagement. Nous poursuivons la finalisation des études de faisabilité et des démarches nécessaires au passage en phase d'exploitation, tout en préparant le développement d'infrastructures de soutien à nos opérations. À moyen terme, notre ambition est d'intégrer la transformation locale et d'étendre nos activités à d'autres substances minérales. Lagune Exploration aspire à devenir une entreprise minière ivoirienne de référence, innovante, responsable et contributive à la souveraineté minière du pays ■ ”



PORT AUTONOME D'ABIDJAN : 75 ANS D'HISTOIRE, 13 ANS DE TRANSFORMATION

Depuis son ouverture en 1950, après le creusement du canal de Vridi, le port d'Abidjan est devenu un levier stratégique de l'économie ivoirienne. Il représente aujourd'hui 77 % des échanges extérieurs du pays, génère 79,2 % des recettes douanières nationales et 50 % du tissu industriel de la Côte d'Ivoire. Plateforme logistique majeure pour l'exportation des produits agricoles, il s'est affirmé comme un hub régional au service de la Côte d'Ivoire et des pays de l'hinterland (Burkina Faso, Mali, Niger).

Avec un trafic initial de 701 949 tonnes en 1951, le port d'Abidjan a accompagné les économies ivoirienne et sous-régionale (son hinterland) dans leurs évolutions remarquables, pour réaliser un trafic de plus de 40 millions de tonnes en 2024. Après une période de ralentissement dans les années 1980-2000, une nouvelle dynamique s'est enclenchée dès 2012 sous l'impulsion du **président de la République, Alassane Ouattara**.

Portée par une vision ambitieuse, **« faire du port d'Abidjan un leader sous-régional et un hub de référence sur la façade atlantique de l'Afrique »**, cette relance s'est traduite par un vaste programme d'investissements à hauteur de 1 100 milliards de francs CFA entre 2012 et 2024 initié par Hien Y. Sié, directeur général du port autonome d'Abidjan.

Plusieurs projets structurants ont été réalisés notamment : l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi, la construction d'un second terminal à conteneurs, d'un terminal roulier, d'un terminal céréalier, la modernisation du terminal à pêche, la création de 43 hectares de terrains industriels par remblaiement ainsi que le rempiètement des quais du terminal vraquier. Cette modernisation a permis au port d'Abidjan de retrouver sa compétitivité, avec un trafic conteneurisé qui a atteint 1,6 million d'EVP en 2024, dont plus de 500 000 en transbordement.

Le port d'Abidjan joue également un rôle clé dans la fluidité logistique. Pour faire face à la congestion, plusieurs voies internes ont été réhabilitées. Le principal boulevard du port est actuellement en réhabilitation avec une livraison prévue en mai 2025.

Parmi les perspectives, le développement du transport des conteneurs par barges est envisagé pour désengorger les axes routiers, rapprocher le port des zones de consommation et réduire l'empreinte environnementale de la logistique urbaine. La densification du réseau routier dans la zone portuaire et la réalisation d'un franchissement du canal de Vridi figurent également parmi les priorités, afin d'améliorer la desserte et l'efficacité des opérations.

Sur le plan technologique, la digitalisation s'accélère avec l'opérationnalisation du Guichet unique du commerce extérieur

(GUCE) et l'introduction progressive de l'intelligence artificielle dans les processus portuaires.

Certifié ISO 9001, ISO 14001, ISO 27001 et conforme au Code ISPS, le port bénéficie également d'une notation financière « AA/A1 » avec perspectives stables par Bloomfield, confirmant sa solidité et son attractivité.

En 13 ans, sous l'impulsion du président de la République, le port d'Abidjan a retrouvé sa place de leader régional et amorce désormais une nouvelle phase de sa modernisation via une extension sur les réserves foncières existantes avec une attention particulière pour les enjeux de l'innovation, de la performance et de la durabilité.



PND 2021-2025 : MODERNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOLIDARITÉ SOCIALE

Depuis 2012, les autorités ivoiriennes font fructifier leurs atouts à travers des Plans nationaux de développement qui structurent et orientent l'investissement.

Les PND 2012-2015 et 2016-2020 ont permis à la Côte d'Ivoire de réaliser une croissance moyenne de plus de 8 % entre 2012 et 2019. Durant cette quasi décennie, les performances économiques ont contribué non seulement à moderniser les infrastructures économiques et sociales, mais aussi à améliorer les conditions de vie des Ivoiriens.

Pour la première fois en trente ans, la tendance haussière du taux de pauvreté s'est inversée, avec une baisse de 18 points entre 2011 où il était mesuré à 55,4 %, et 2022 où il atteignait 37,5 %.

Alors que le PND 2026-2030 est en cours de réalisation, le PND 2021-2025 prévoit un investissement supérieur aux deux précédents plans réunis, à hauteur de 59 000 milliards de francs CFA.

À travers ce plan, les autorités cherchent, pour améliorer le quotidien des citoyens, à transformer davantage de matières premières localement, à renforcer les infrastructures et à promouvoir des champions nationaux, afin de créer plus d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes.

Le tout, en trouvant un appui auprès des investisseurs privés nationaux et internationaux, alors que les investissements publics restent logiquement importants, afin de rattraper le retard de développement pris durant la décennie 2000-2010, marquée par les violences armées. Les partenaires du pays ont également largement participé à la marche vers la modernité économique et la solidarité sociale.

Le PND 2021-2025 repose sur six piliers :

- L'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes industrielles.
- Le développement du capital humain et la promotion de l'emploi.
- Le développement du secteur privé et de l'investissement.
- Le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale.
- Le développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique.
- Le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'État et la transformation culturelle ■



Une dimension mondiale Une approche locale

Forvis Mazars Group SC est un membre indépendant de **Forvis Mazars Global**, réseau mondial de référence de services professionnels. Opérant en tant que partnership international intégré dans plus de **100 pays et territoires**, Forvis Mazars Group est spécialisé dans **l'audit, la fiscalité et le conseil**. Le partnership intégré s'appuie sur l'expertise et la diversité culturelle de ses équipes pour accompagner des clients de toutes tailles à chaque étape de leur développement.

Une offre intégrée et pluridisciplinaire

Audit | Actuariat & Finance Quantitative | Consulting | Digital & Technologies
Financial Advisory | Fiscalité et Juridique Outsourcing | Transformation durable

Nous contacter : +225 2720317700 | contact@forvismazars.com
fatimata.diarra@forvismazars.com

Rendez-vous sur www.forvismazars.com/ci pour en savoir plus.



Thiekoro Doumbia,
directeur général de l'Agence
nationale de la statistique
(ANStat)

« ÉCLAIRER LA PRISE DE DÉCISIONS ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PAYS »

Placée sous la tutelle du ministère de l'Économie, du Plan et du Développement, l'Agence nationale de la statistique (ANStat) est le service officiel des statistiques de Côte d'Ivoire, depuis qu'elle a remplacé en juin 2024 l'Institut national de la statistique (INS).

« Derrière le changement de sigle, qu'est-ce qui a évolué lorsque l'INS est devenu ANStat ?

L'ANStat, organe central de production des statistiques officielles de la Côte d'Ivoire, a pour mission de produire des statistiques de qualité pour éclairer la prise de décisions et accompagner le développement socio-économique du pays. Pour mémoire, la transformation de l'INS en société d'État, en 1996, avec pour objectif d'améliorer son autonomie financière et de le rendre plus efficace dans la conduite de ses missions, a présenté des limites au regard de la nature même de l'activité de production statistique. En effet, les statistiques officielles étant un bien public mis gratuitement à la disposition des usagers, le statut de société d'État supposant la vente de biens et la fourniture de services pour engranger des ressources propres n'était pas adapté.

C'est pourquoi Madame Nialé Kaba, ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, a proposé au gouvernement une réforme globale du système statistique national. À la fois pour le mettre en cohérence avec les standards internationaux recommandés par la Charte africaine de la statistique et par la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA), et pour le rendre plus performant afin de répondre aux besoins du pays. L'adoption de la loi statistique n°2020-950 du 7 décembre 2020 a induit la transition de l'ex-INS en agence d'exécution. Ce statut juridique, mieux adapté à la nature des activités réalisées, permet de recentrer l'ANStat sur la seule production des statistiques officielles et de confier à une autre entité la mobilisation des ressources nécessaires au financement des activités statistiques.

Quelles améliorations majeures ont été apportées à l'appareil statistique national depuis cette transformation ?

L'ANStat s'engage à moderniser ses méthodes de travail et à utiliser les nouvelles technologies pour améliorer la production et la diffusion des statistiques. Au titre des innovations introduites, il est important de noter la diversification du dispositif de collecte et de diffusion des données. En complément des outils de recueil de données assistés par ordinateur et par web qui en améliorent significativement la qualité et la rapidité, ont été mis en place :

- un corps d'agents enquêteurs en régions assisté d'un réseau de salles multimédias pour une décentralisation et un meilleur déploiement du dispositif de données statistiques ;
- un centre d'appels réunissant une quarantaine de téléopérateurs pour la collecte et le suivi d'indicateurs, optimisant ainsi les coûts liés à la collecte dans certaines opérations statistiques ;
- un centre d'innovation cartographique, dispositif de collecte et d'exploitation d'imagerie (satellitaire et aérienne) en mesure de produire à moindre coût des statistiques désagrégées, mieux adaptées au ciblage des utilisateurs.

Il permet, entre autres, une couverture de domaines variés, non encore explorés, et l'exploitation des données extraites de l'Internet ;

- un centre de calcul permettant de fournir aux utilisateurs, notamment aux chercheurs et aux étudiants, un outil sécurisé d'accès aux microdonnées anonymisées pour des analyses et besoins spécifiques. Cet outil est également un maillon essentiel de la politique qualité de l'ANStat afin de recueillir les avis des utilisateurs.

Quels changements spécifiques ont été opérés pour mieux accompagner les autorités publiques et les opérateurs économiques ?

- Les changements spécifiques, en matière de données économiques, portent sur plusieurs points :
- la production et la publication régulière des comptes nationaux annuels (CNA) selon le système national de comptabilité de 2008 (SCN 2008), en lieu et place de l'utilisation du SCN 1993 ;
 - l'alignement des comptes nationaux trimestriels sur la série de comptes Base 2015 ;
 - la production des comptes régionaux qui permettront d'évaluer la contribution des régions au PIB national ;
 - la mise à jour du répertoire national des entreprises à travers notamment le recensement général des entreprises et établissements de Côte d'Ivoire (RGEE-CI) qui est en cours. Cette opération permettra, entre autres, d'évaluer le poids du secteur informel dans l'économie et de mettre à la disposition des utilisateurs (gouvernement, partenaires techniques et financiers, chercheurs, étudiants, organismes, etc.) des informations sur les entreprises exerçant en Côte d'Ivoire ;
 - la mise en place des indicateurs conjoncturels tels que les indices du chiffre d'affaires (ICA) du commerce et de l'industrie ;
 - Enfin, l'extension de l'indice harmonisé des prix à la consommation qui a pour objectif d'en améliorer la couverture nationale et de produire des indices des prix à la consommation au niveau des différentes régions du pays.

Quels sont les projets et les ambitions, à court et moyen termes, de la nouvelle direction générale installée en octobre dernier ?

- Les priorités de l'ANStat s'inscrivent dans la vision de modernisation du système statistique national, portée par la ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, visant à bâtir un système fort, efficient et bien coordonné. Sous sa conduite, l'ANStat intervient dans la mise en œuvre de plusieurs actions majeures à court et moyen termes, à savoir :
- l'assistance apportée pour l'opérationnalisation des autres organes du système statistique nationale ;
 - le renforcement de la coordination technique entre les structures publiques et parapubliques productrices de données ;
 - la modernisation des outils de production, en intégrant les technologies numériques (collecte assistée par ordinateur, systèmes d'information géographique, plateformes interactives) pour améliorer la qualité et l'accessibilité des données ;
 - et enfin, la valorisation des productions statistiques à travers une communication active et une meilleure accessibilité pour les usagers ■ ”



Siège social : Abidjan-Cocody, Riviera-Bonoumin,
lot 1883, îlot 84774, derrière la Pharmacie de Bonoumin,
01 BPV 55 Abidjan
Tél. : +225 27 22 59 96 10 - Site web : www.anstat.ci

Suivez-nous sur :



SEPT BONNES RAISONS D'INVESTIR EN CÔTE D'IVOIRE

1/ TRADITION D'ACCUEIL ET STABILITÉ POLITIQUE

Depuis le retour de l'ordre constitutionnel en 2010, la Côte d'Ivoire se caractérise par une stabilité politique remarquable, première condition à l'attraction d'investissements étrangers. Terre d'hospitalité comme le pays l'a de nouveau prouvé avec l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football en 2024, la Côte d'Ivoire a retrouvé sa tradition de tolérance et de compromis, elle qui accueille sur son sol plus de six millions d'étrangers du monde entier.

2/ DYNAMISME ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Première puissance économique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), dont elle contribue à plus du tiers du PIB, la Côte d'Ivoire a été en 2024 et comptera

encore en 2025 parmi les cinq pays à la croissance la plus élevée du continent. Elle s'appuie pour cela, depuis 2011, sur une série de Plans nationaux de développement (PND) ambitieux dont l'actuel court jusqu'à 2025 et le prochain, en cours de réalisation, servira de boussole au gouvernement jusqu'en 2030.

3/ SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Ces plans sont invariablement soutenus par les partenaires bilatéraux et multilatéraux de la Côte d'Ivoire, à commencer par la Banque mondiale et le FMI. C'est aussi le cas d'autres institutions financières occidentales mais aussi de structures africaines, telles que la Banque africaine de développement, ou arabes et asiatiques, preuve de la confiance qu'elles accordent à Abidjan.

4/ CRÉDIT : L'UNE DES MEILLEURES SIGNATURES D'AFRIQUE

Cette confiance n'est pas le fruit du hasard. En mai 2024, la Côte d'Ivoire est devenue le deuxième pays d'Afrique subsaharienne le mieux noté par Standard & Poor's, après le Botswana. L'agence de notation américaine reconnaissait ainsi la qualité du crédit ivoirien, à moyen terme, et sa capacité à conserver une forte croissance.

5/ UN ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES PLUS COMPÉTITIF

La Côte d'Ivoire vise à créer un climat des affaires parmi les plus concurrentiels d'Afrique, afin de faire du secteur privé le pilier de sa croissance. Classée à la 177^e place du rapport Doing Business de la Banque mondiale en 2012, elle émergerait à la 110^e place en 2020, à l'arrêt de la publication de cet indice de référence où la Côte d'Ivoire a régulièrement figuré parmi les dix meilleurs réformateurs au monde. Elle apparaît en 2024 à la huitième place africaine dans le nouvel indice de la Banque mondiale, Business Ready.

6/ AGRICULTURE, SERVICES, INDUSTRIE, PÉTROLE ET GAZ...

UNE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE

Puissance agricole et agro-industrielle, à l'avenir pétro-gazier, mais aussi centre d'affaires et de services majeurs en Afrique, la Côte d'Ivoire n'en finit pas de diversifier ses sources de création de richesse afin de limiter toute dépendance à un seul secteur et d'offrir toujours plus d'opportunités de développement. Indicateur majeur de la diversification et de la transformation en cours de l'économie, la part croissante dans le PIB du secteur industriel, pourvoyeur d'emplois formels et de valeur ajoutée, passée de 16,4 % en 2000 à 22 % en 2022.

7/ VERS UNE ÉNERGIE DE PLUS EN PLUS PROPRE ET ABORDABLE

Grâce à d'importants investissements dans le solaire et l'hydroélectrique, dans le cadre de partenariats public-privé, la Côte d'Ivoire produit plus d'électricité, plus verte et à moindre coût. Les autorités ont pour objectif de faire croître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de 31 à 42 % à l'horizon 2030. Avec 7,9 % d'exportation vers ses voisins en 2023, le pays se présente comme l'un des acteurs majeurs de cette industrie en Afrique de l'Ouest ■



Paul Koffi Koffi,
commissaire chargé du
département du développement
de l'entreprise, des mines,
de l'énergie et de l'économie
numérique à la Commission
de l'UEMOA

« UNE CARTOGRAPHIE DES SECTEURS À FORT POTENTIEL, DES CHÂÎNES DE VALEURS ET DES PROJETS COMMUNAUTAIRES »

Édité en 2025, le guide «Investir dans l'UEMOA» accompagne les entrepreneurs dans l'identification des opportunités d'investissements dans l'espace communautaire, en particulier durables et inclusifs.

« Que veut apporter le guide « Investir dans l'UEMOA » aux entrepreneurs ?

Le guide présente, de manière exhaustive, les avantages du marché commun de l'UEMOA, notamment un environnement macroéconomique stable, un cadre réglementaire harmonisé et une monnaie commune qui facilite les échanges. Ce document met en valeur un marché intégré de 144 millions de consommateurs, ouvert sur la CEDEAO et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Il présente une cartographie détaillée des secteurs à fort potentiel, des chaînes de valeurs régionales et des projets communautaires structurants. L'approche comparative adoptée permet d'accéder à une information fiable et actualisée. Le guide illustre la solidarité et la complémentarité entre États membres qui, forts de leurs particularités nationales, s'unissent pour mutualiser leurs atouts.

Un examen des politiques d'investissement (EPI) dans l'UEMOA, publié en 2024, a été réalisé par la CNUCED. Qu'a-t-il conclu ?

Cet examen confirme le potentiel considérable des États membres de l'UEMOA dans de nombreux secteurs et reconnaît les efforts de réforme entrepris

par les gouvernements. Cependant, l'analyse révèle un paradoxe : malgré une croissance économique soutenue et un fort potentiel dans des secteurs variés, les flux d'investissements directs étrangers demeurent inférieurs aux attentes et se concentrent principalement dans quelques pays et sur les industries extractives.

L'examen identifie plusieurs défis structurels persistants qui modèrent l'attractivité de la région. L'importance du secteur informel, la faiblesse des infrastructures, les difficultés d'accès à l'électricité, le niveau élevé de pauvreté et le chômage des jeunes constituent autant d'obstacles au développement économique durable. L'environnement juridique et institutionnel présente également des insuffisances, caractérisées par des codes d'investissement parfois obsolètes, insuffisamment harmonisés et trop centrés sur les incitations fiscales au détriment de la clarté et de la transparence des procédures. Face à ces constats, l'EPI préconise une réforme ambitieuse des cadres nationaux et prône une approche régionale cohérente et stratégique de l'investissement. Les recommandations portent notamment sur la clarification des régimes juridiques, la simplification des procédures administratives, l'amélioration de la transparence et la nécessité d'une meilleure articulation entre les cadres communautaires et nationaux.

Quelle est la fonction du Réseau des agences de promotion des investissements dans l'UEMOA ?

Le RAPI-UEMOA, mis en place en 2022, assure une mission centrale de stimulation de l'attractivité de l'espace communautaire. Il œuvre au renforcement de la coopération entre les agences nationales de promotion des investissements et mène des actions de plaidoyer auprès des autorités nationales et communautaires pour améliorer l'environnement des affaires. Il mobilise des ressources en faveur de ses membres et encourage la participation conjointe à des événements internationaux. Il apporte également un appui conseil aux gouvernements et à la Commission de l'UEMOA dans la définition et la mise en œuvre de stratégies favorables à la promotion des investissements ■ ”



Une expertise multisectorielle au service du développement durable des économies africaines

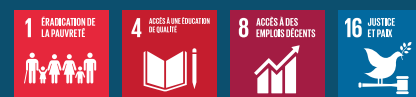
AFG Holding est le pôle financier de Atlantic Group, acteur majeur de développement multisectoriel en Afrique, depuis plus de 40 ans (industries, services et finance).

À travers ses filiales banques, assurances et microfinances, AFG œuvre à transformer les économies africaines, à travers la fourniture de services financiers de classe mondiale, portés par une politique orientée vers l'inclusion financière, la digitalisation et le développement durable.



ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

- CEPICI, le partenaire des investisseurs >>> **36**
- Climat des affaires : la Côte d'Ivoire parmi les meilleurs réformateurs d'Afrique >>> **42**
- Des entreprises et des investissements toujours plus nombreux >>> **46**
- Banques : une place bancaire majeure en Afrique de l'Ouest >>> **52**
- Assurances : des perspectives de développement immenses >>> **58**
- Fiscalité des entreprises : un code des investissements attrayant qui fait la part belle à l'emploi local et à l'environnement >>> **64**





CEPICI, LE PARTENAIRE DES INVESTISSEURS

Guichet unique de l'investissement, le CEPICI est au service des opérateurs économiques, de l'administration et des collectivités territoriales. Il fédère, coordonne et rationalise les initiatives gouvernementales en matière de promotion des investissements et de développement du secteur privé.

Le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) joue un rôle de premier plan pour attirer et faciliter l'investissement et la création d'emplois durables. Il fait connaître l'éventail d'opportunités d'investissement dans le pays et facilite les connexions entre les investisseurs et les secteurs privé et public. Il est présent depuis l'accueil et l'information aux investisseurs jusqu'à l'assistance et la facilitation à l'investissement et à la création d'entreprises.

Le CEPICI contribue aux actions qui concourent à l'amélioration de l'environnement des affaires et formule, pour ce faire, des propositions au gouvernement. Il participe également à la mise en œuvre des programmes du gouvernement et des partenaires au développement en faveur du secteur privé. Plus largement, il est une plateforme de concertation avec les institutions publiques, à même de formuler des propositions au gouvernement pour répondre aux préoccupations des acteurs privés.

RÔLES ET MISSIONS

Les missions du CEPICI, interface entre le secteur privé et l'État, revêtent un caractère transversal. Via le guichet unique de l'investisseur, il assure :

- la facilitation des formalités administratives relatives à la création, à la transmission ou à l'extension des entreprises, regroupant à cet effet les organismes concernés par ces formalités ;
- la contribution à la réduction des coûts et délais relatifs à ces formalités ;
- la réception et l'instruction des demandes des investisseurs souhaitant bénéficier des avantages du code des investissements ;
- la réception et l'instruction des demandes des investisseurs souhaitant obtenir des terrains à usage industriel.

Le CEPICI est en charge de la promotion et de l'attraction des investissements directs nationaux et étrangers, à travers notamment :

- l'organisation, en Côte d'Ivoire et à l'étranger, de foires et de manifestations de promotion économique ;
- la recherche et l'identification des investisseurs et le développement de partenariats ;
- la promotion du partenariat public-privé ;
- la participation à la promotion des investissements en Côte d'Ivoire en relation avec les ambassades et consulats de la Côte d'Ivoire à l'étranger ;
- le rapprochement des investisseurs étrangers avec les PME-PMI nationales pour favoriser le développement de celles-ci ;
- la mise en place d'un dispositif d'attraction des investissements de la diaspora ;
- la mise en œuvre d'un dispositif de suivi-évaluation des investissements ayant bénéficié du code des investissements ;
- la mise en œuvre des dispositions du code des investissements en relation avec les organismes publics et privés concernés





LE CEPICI INAUGURE SON BUREAU À BOUAKÉ

Le CEPICI a inauguré en septembre 2025 son bureau régional dans la ville de Bouaké. C'est là une étape majeure dans la stratégie de régionalisation des services de l'institution. Son but : offrir un accompagnement direct aux porteurs de projets et renforcer l'investissement privé au cœur des régions. Ce nouveau bureau situé dans la capitale de la région du Gbêkê, deuxième ville du pays, devrait permettre de réduire les disparités territoriales en créant un environnement des affaires simplifié et compétitif. Bouaké se distingue par sa position géographique au carrefour nord-sud et est-ouest de la Côte d'Ivoire, ainsi que par son potentiel dans l'agro-industrie, l'énergie, le commerce ou encore l'hôtellerie. Comptant près de 800 m² de bureaux, ce pôle d'affaires régional pourrait même voir son influence s'étendre jusqu'au Mali, au Burkina Faso et au Ghana voisins ■



MAÎTRE ADZEU ARTHUR RAOUL NOTRE EXPERTISE NOTARIALE

Notre étude notariale est un acteur clé du développement des affaires en Côte d'Ivoire, notamment à San-Pédro, deuxième ville portuaire du pays après Abidjan. Nous accompagnons les entreprises dans chaque étape de leur cycle de vie, avec une accélération des formalités grâce aux réformes du CEPICI.

Maître ADZEU Arthur Raoul, notaire, vous propose des solutions adaptées à vos investissements. En tant qu'officier public et ministériel, il intervient dans l'ensemble des domaines du droit :

- droit de la famille, droit immobilier, fiscalité et crédit bancaire ;
- suivi des lotissements et gestion de patrimoine ;
- droit OHADA et droit des entreprises (constitution, fusion, absorption, conseil).

L'IMPORTANCE DU NOTARIAT EN CÔTE D'IVOIRE

Le notariat joue un rôle fondamental dans l'amélioration du climat des affaires en Côte d'Ivoire. Son intervention assure la sécurisation juridique des transactions et facilite les démarches administratives des entreprises.

IMMOBILIER, MINES... : DES SECTEURS STRATÉGIQUES

L'investissement immobilier en Côte d'Ivoire connaît une dynamique soutenue, attirant des investisseurs locaux et internationaux dans l'immobilier résidentiel, l'immobilier commercial et les projets innovants. De la même façon, le secteur minier ivoirien est en pleine expansion avec des performances notables dans l'or, mais aussi un boom des explorations dans le nickel, le lithium ou encore les terres rares.

Notre expertise constitue un atout essentiel pour la sécurisation de vos investissements. N'hésitez pas à nous contacter afin de bénéficier d'un accompagnement optimal dans vos projets.

Contact : +225 0709 888 700 | Email : maitreadzeu@notaire.ci



INSTITUTION DE PRÉVOYANCE SOCIALE

CGRAE

CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ÉTAT

RÉGIE PAR LA LOI N° 99-476 DU 2 AOÛT 1999
CRÉÉE PAR LE DÉCRET N° 2012-367 DU 18 AVRIL 2012

L'IPS-CGRAE, une transformation réussie pour un régime de retraite plus efficace



Abdrahamane T. BERTÉ
Directeur Général

Un engagement au service des fonctionnaires et agents de l'Etat

Sous la tutelle du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, l'IPS-CGRAE assure :

- La gestion des régimes obligatoires et complémentaires de pension
- Le recouvrement des cotisations et le paiement des prestations
- L'optimisation des fonds collectés pour garantir la pérennité du système

Une réforme ambitieuse pour un régime de retraite performant

Avant 2011, le système faisait face à des défis majeurs pour assurer une retraite stable et pérenne. Grâce à la réforme initiée par le Président de la République SEM Alassane OUATTARA et mise en œuvre en 2012, l'IPS-CGRAE a renforcé son modèle et amélioré durablement la gestion des pensions.

- Paiement des pensions dès le mois suivant la cessation d'activité pour tout dossier reçu conforme et complet
- Retour à l'équilibre financier dès 2013, avec constitution d'excédents
- Fin de la subvention d'équilibre dès 2013, rendant l'Institution financièrement autonome
- Simplification des démarches et modernisation de l'accueil
- Réduction du délai de traitement des dossiers à 9 jours (contre plus de 365 jours auparavant)
- Réseau d'agences multiplié par 13 sur l'ensemble du territoire, pour une meilleure gestion de proximité
- Renforcement du rôle d'investisseur institutionnel et social pour soutenir l'économie nationale
- Paiement à domicile pour les assurés à mobilité réduite

Un modèle de référence en prévoyance sociale

Première Institution de Prévoyance Sociale certifiée ISO 9001 version 2015, l'IPS-CGRAE innove avec La Complémentaire, permettant aux fonctionnaires d'optimiser leur pension selon leur effort d'épargne.

Grâce à cette innovation, la Côte d'Ivoire devient le premier pays et l'IPS-CGRAE le premier organisme de prévoyance sociale dans la zone CIPRES à offrir un tel régime à ses adhérents, renforçant ainsi considérablement son leadership continental en matière de prévoyance sociale.



Première Institution de Prévoyance Sociale
certifiée ISO 9001, version 2015

Des perspectives ambitieuses pour une couverture sociale globale

L'IPS-CGRAE poursuit son engagement vers la création des branches Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (ATMP) et Prestations Familiales (PF), ainsi que la mise en place d'un Fonds Social Vieillesse pour protéger les plus vulnérables.

L'IPS-CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.





Solange Amichia,
directrice générale du CEPICI

« PLUS DE 65 % DES PROJETS AGRÉÉS CONCERNENT LES SECTEURS PRIORITAIRES DU PND »

De quelle façon, le CEPICI œuvre au processus d'amélioration du climat des affaires ?

La stratégie du CEPICI repose sur deux axes stratégiques que sont l'accroissement de la compétitivité du secteur privé et celle, de façon spécifique, des TPE/PME/PMI et l'amélioration des scores de la Côte d'Ivoire dans les indices internationaux d'évaluation du climat des affaires. À cet effet, le CEPICI élabore l'agenda triennal des réformes impliquant toutes les parties prenantes des secteurs privé et public, ainsi que de la société civile. Elle assure également le suivi de l'effectivité des réformes dans la vie économique du pays.



L'agenda 2026-2028 est en cours de validation par le gouvernement, intégrant 43 réformes prioritaires. Le CEPICI a pour objectif la simplification et la digitalisation des procédures administratives, la sécurisation juridique et fiscale des investissements, enfin l'accompagnement des entreprises et le suivi-évaluation de la contribution des investissements au PIB.

Comment le CEPICI parvient-il à diriger les investissements vers les secteurs prioritaires du PND ?

Le CEPICI oriente les flux d'investissement sur les secteurs prioritaires du Plan national de développement 2021-2025 à travers : l'élaboration de la cartographie sectorielle et régionale des projets et opportunités d'investissements, que l'on peut retrouver sur le portail «225Invest.ci» ; l'organisation de forums et de roadshows à l'international, mais aussi des forums «Invest in...» dans les régions et districts de la Côte d'Ivoire (Sud-Comoé, Savanes, Bandama, Denguélé, etc.). Nous priorisons les projets à fort impact sur l'emploi, les exportations, la transformation industrielle locale... Plus de 65 % des projets agréés par le CEPICI concernent les secteurs prioritaires du PND.

Plusieurs guichets uniques sectoriels ont été créés ces dernières années afin d'accélérer les procédures administratives des investisseurs. Avec quels résultats ?

De manière générale, le CEPICI accompagne les investisseurs à chaque étape de leur projet d'investissement, depuis l'information et le conseil, l'assistance à la création d'entreprise et à la facilitation auprès des autres administrations

Monsieur Shao Gang, vice-président de la China Railway Fourth Bureau Group (CREC4)
reçu par Madame Solange Amichia
lors d'une audience au siège du CEPICI

qui délivrent les autorisations, agréments et connectivité aux services publics pour l'implantation des entreprises. Entre 2023 et 2024, ce sont plus de 200 entreprises qui ont bénéficié d'un accompagnement direct. Pour sa part, le Guichet unique de formalités d'entreprises (GUFÉ) permet désormais la création d'une entreprise en ligne. Cette digitalisation a entraîné une hausse d'environ 18 % du nombre d'entreprises créées entre 2021 et 2024 et une amélioration significative de la gouvernance. Les guichets uniques du permis de construire et du commerce extérieur ont significativement fait baisser les délais dans ces secteurs, passant par exemple de 347 jours à 30 jours pour la délivrance d'un permis de construire.

Quelles réformes majeures sont-elles en cours de réalisation ?

Les réformes en cours concernent en priorité la digitalisation de bout en bout de la création d'entreprise et la révision du Code des investissements afin d'y intégrer des critères de développement durable, un contenu local plus affirmé, et tous les secteurs prioritaires du PND. Elles concernent également la conception et le développement du baromètre national du climat des affaires, ainsi que la création d'un cadre institutionnel de l'investissement privé et du climat des affaires.



Madame Solange Amichia
présentant les opportunités d'investissement
lors du forum Invest in Sud-Comoé

Le comité stratégique Aftercare, visant la résolution des préoccupations des entreprises, a été créé en 2024. Quelles sont-elles ?

Le comité stratégique Aftercare regroupe les ministères clés et le secteur privé pour identifier et lever les obstacles rencontrés par les entreprises implantées en Côte d'Ivoire, agréées ou non par le CEPICI. Les principales préoccupations recensées concernent la disponibilité du foncier industriel, la fiscalité locale, la douane et l'accès à une énergie plus abordable. Des réformes sont en cours pour y répondre dans le cadre du dialogue continu entre l'État et le secteur privé.



CLIMAT DES AFFAIRES : LA CÔTE D'IVOIRE PARMIL LES MEILLEURS RÉFORMATEURS D'AFRIQUE

La Côte d'Ivoire aspire à créer un climat des affaires parmi les plus concurrentiels en Afrique et à renforcer la compétitivité des entreprises, afin de faire du secteur privé le pilier de la croissance économique.

La Côte d'Ivoire était classée en 2012 à la 177^e place sur 183 économies du rapport Doing Business de la Banque mondiale. En 2020, à l'arrêt de la publication de cet indice de référence, Abidjan avait gagné 67 places pour se hisser au 110^e rang, avec 85 réformes réalisées. La Côte d'Ivoire y a régulièrement figuré parmi les dix pays les plus réformateurs au monde, notamment dans les rapports 2014, 2015 et 2019.

||||||| Classement Doing Business
de la Côte d'Ivoire

2012 → 177^e
2020 → 110^e

(Source : Rapports Doing Business)

RÉFORMES MAJEURES RÉALISÉES DEPUIS DIX ANS

L'enjeu de la dématérialisation des démarches administratives est une priorité gouvernementale consacrée dès 2015 par la charte pour l'amélioration du climat des affaires. Elle affleure dans nombre de réformes réalisées depuis dix ans. Tour d'horizon.

• Création d'entreprises

Depuis 2015, les autorités ont mis en place un identifiant unique permettant l'immatriculation juridique, fiscale et sociale d'une entreprise. Alors que les délais de création ont été réduits de 48h à 24h, des plateformes informatiques telles que e-entreprises, via le portail www.225invest.ci, ont été mises en place pour permettre, en partie, à l'investisseur de formaliser son entreprise en ligne.

Pour dématérialiser totalement ce processus, deux projets clés sont en cours de réalisation : la mise en place d'une plateforme d'agrégateur de paiements, destinée au paiement en ligne des frais de création d'entreprises, et l'opérationnalisation d'une plateforme d'enregistrement en ligne des actes administratifs.

• Paiement des impôts, taxes et cotisations sociales

Pour réduire les charges liées à la gestion d'une entreprise, les autorités ont d'abord mis en ligne les formulaires de déclaration des impôts et taxes, avant d'instituer en 2015 un formulaire unique. Le portail e-impôt autorise, désormais, la déclaration et le paiement en ligne des impôts. Une application dédiée à la transmission en ligne des états financiers, fonctionnelle depuis 2018, permet également aux experts comptables d'y apposer directement leur visa. En outre, l'interconnexion des systèmes d'information des administrations fiscales et douanières est effective depuis 2015, ce qui a donné lieu à l'harmonisation du système d'identification des contribuables des deux administrations et de mettre à la disposition des services fiscaux le montant des opérations douanières réalisées par les opérateurs économiques.

• Exécution des contrats

Dès 2013 a été créé le tribunal de commerce d'Abidjan suivi de plusieurs tribunaux de commerce régionaux, afin de réduire les délais, les procédures et les coûts des procédures judiciaires. Alors que des procédures spéciales pour le règlement des petits litiges étaient mises en place en 2016 (la 6^e chambre de jugement pour le règlement des petits litiges au tribunal de commerce d'Abidjan a, quant à elle, été créée en 2018), un recours obligatoire au règlement amiable, avant toute saisine des juridictions commerciales, a été institué. Les délais n'ont cessé, depuis, d'être réduits entre la saisine des tribunaux et le prononcé des décisions.





• Octroi du permis de construire, transfert de propriété

Les autorités ont mis en place, en 2016, le Guichet unique du permis de construire. Ce dernier a contribué à réduire les délais de délivrance du certificat de conformité de 73 à 10 jours, alors que le délai de réalisation de l'étude géotechnique est passé de 25 à 10 jours. En 2020, l'adoption de la loi portant code de la construction et de l'habitat est venue renforcer le cadre réglementaire de la construction et de l'urbanisme. Les informations majeures sur la propriété foncière ont été mises en ligne en 2020, alors que le cadre juridique de l'égal accès (homme-femme) à l'administration de la propriété foncière a été renforcé.

• Obtention de prêts

La Côte d'Ivoire s'est dotée, en 2016, d'un BIC (Bureau d'information sur le crédit), dans le cadre d'un projet de loi de l'UEMOA. Ces structures collectent des données sur les antécédents de crédit d'un emprunteur auprès d'organismes financiers, de sources publiques ou de grands facturiers (sociétés d'électricité, d'eau, de téléphonie mobile, etc.), afin d'établir des rapports de solvabilité. Le nombre de personnes répertoriées dans la base de données du BIC a été augmenté à partir de 2018 afin d'aider les établissements bancaires à mieux connaître leurs clients.

• Commerce transfrontalier

Le Guichet unique du commerce extérieur (GUCE) a été formalisé dès 2015, en même temps que son site internet dédié, portail unique d'information sur les procédures afférentes au commerce extérieur. Le GUCE permet aux opérateurs économiques de communiquer des informations et documents normalisés à un seul point d'entrée afin de satisfaire à toutes les formalités requises en cas d'importation, d'exportation ou de transit. Il leur facilite la tâche, en réduisant les délais de dédouanement et coûts liés aux procédures d'enlèvement des marchandises, tout en améliorant la transparence des transactions et en sécurisant les recettes de l'État ■

FOCUS

UN AGENDA DE RÉFORMES 2025-2027 EXIGEANT

L'agenda 2025-2027 d'amélioration de l'environnement des affaires prend en compte les multiples défis devant encore être relevés. Y figurent 134 problématiques et contraintes qui entravent la compétitivité du secteur privé et auxquelles 144 réformes, regroupées en quarante projets, doivent répondre. Parmi ces enjeux, figure l'amélioration de la sécurité foncière, le renforcement de la qualification de la main d'œuvre ou encore la réduction de l'impact de la contrefaçon et de l'informalité dans le commerce. Autre ambition forte : exploiter au mieux les multiples guichets de « financement vert » existant à travers le monde et aider au financement des entreprises.



LE CŒUR
POUR VOUS ÉCOUTER,
**LA COMPÉTENCE
POUR VOUS SOIGNER.**

La Polyclinique Farah est l'établissement de classe mondiale construit avec une forte volonté d'innovation et d'excellence pour offrir des centres de soins pointus et de haut niveau comme IRIMA (Institut de Radiologie et d'Imagerie Médicale d'Abidjan) à notre population et celle de la sous-région avec un plateau doté des équipements de dernière génération.

IRIMA, après cinq années d'exercice, a pu bâtir sa notoriété grâce à une équipe de professionnels de grande expérience et l'application de solutions technologiques innovantes comme l'Intelligence Artificielle (IA).

La Polyclinique Farah est par ailleurs, un établissement certifié ISO 9001 version 2015 par l'Association Française de Normalisation (AFAQ-AFNOR) depuis le mois de février 2021.

Notre établissement par son engagement à la formation continue et à la modernisation permanente de son plateau technique entend jouer un rôle actif dans la réalisation des objectifs sanitaires nationaux qui visent à faire de notre pays, un Hub sanitaire régional avec "l'Abidjan médical city" à l'orée 2025.

La Polyclinique FARAH c'est :

- Un service d'urgences
- Un service d'endoscopie
- Un service de cardiologie
- Un service d'hospitalisation
- Un service de pédiatrie et de maternité
- Un service de réanimation adulte et néonatale
- Un département de physiothérapie et de rééducation fonctionnelle
- Un département d'imagerie médicale et de radiologie interventionnelle
- Un laboratoire d'analyse et de biologie médicale
- Des services de consultation
- Des blocs opératoires
- Des salles d'explorations fonctionnelles
- Des soins à domicile
- Des unités médicales mobiles



8500m²
répartis sur 6 étages



120
lits



200
médecins



côte d'ivoire - abidjan - marcorry résidentiel.
Place Donwahi - rue des bahias / 11 2956 bp Abidjan 11
T : 1316 / (+225) 27 21 26 00 93 / 27 21 71 11 30
www.polycliniquefarah.com

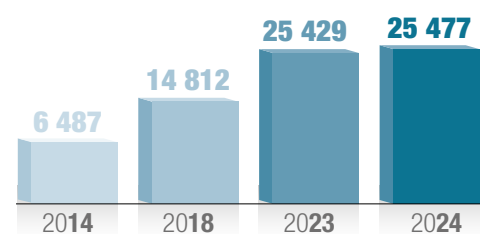


DES ENTREPRISES ET DES INVESTISSEMENTS TOUJOURS PLUS NOMBREUX

Création des entreprises facilitée et moins coûteuse, climat des affaires amélioré, croissance économique forte, tout concourt à l'activité du secteur privé ivoirien.

En une dizaine d'années, la Côte d'Ivoire a amélioré tous les indicateurs qui permettent de juger la qualité de son environnement des affaires. Le retour de la paix, la croissance économique, l'apparition d'opportunités nouvelles ou les incitations réglementaires en termes de « contenu local » ont conduit à l'explosion du nombre d'entreprises en activité, multiplié par plus de quatre entre 2014 et 2023.

Évolution du nombre d'entreprises créées entre 2014 et 2023



(Source : Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire)

LE SECTEUR DES SERVICES PLÉBISCITÉ

Le secteur des services (86,32 %) reste toujours plébiscité par les entrepreneurs, suivi de l'industrie (12,45 %) et de l'agriculture (1,23 %). En revanche, si l'on prend en compte les 182 entreprises agréées en 2023 au code de l'investissement, 52,2 % ont jeté leur dévolu sur le secteur de l'industrie, contre 46,9 % aux services et 0,9 % à l'agriculture. Au total, ces entreprises ont indiqué devoir investir un peu plus de 1 000 milliards de francs CFA pour concrétiser leurs projets.

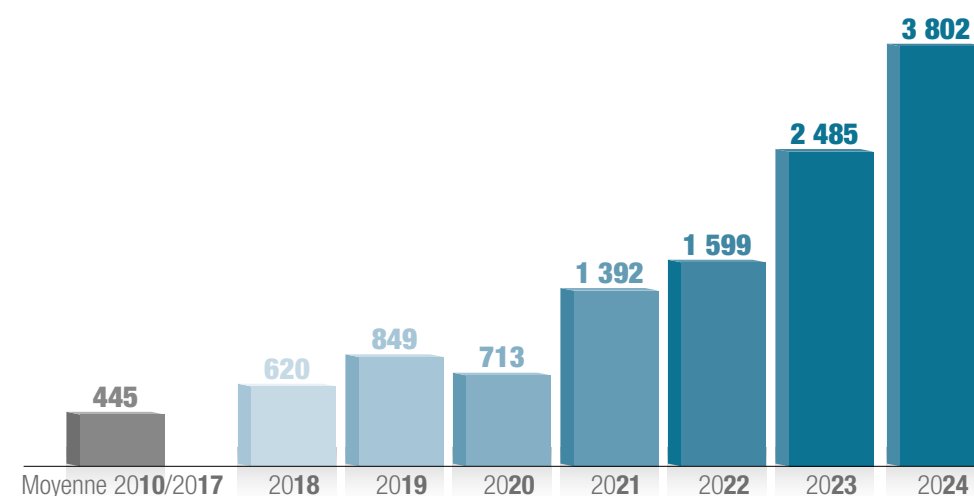
Les 522 milliards de francs CFA prévus pour l'industrie se partagent, pour l'essentiel, entre les produits alimentaires (189 milliards), les matériaux minéraux (123 milliards), le caoutchouc et le plastique (100 milliards) et la production/distribution d'électricité et de gaz (70 milliards). Quant aux 467 milliards de francs CFA agréés dans les services, ceux-ci sont notamment répartis entre les transports terrestres (168 milliards), le génie civil (118 milliards), l'hébergement (62 milliards) ou encore les télécommunications (13 milliards).

L'élevage (6,6 milliards) et la culture de légumes (2,9 milliards) se partagent 9,5 milliards de francs CFA d'investissement destinés à l'agriculture. Quant à l'origine des fonds investis, elle est, en 2023, à 49 % interne à la Côte d'Ivoire, les 51 % restants provenant, pour parties, à hauteur de 11 % du Burkina Faso, de 7 % de la Turquie et de 5 % de la Chine, de la France et du Togo.

LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS MULTIPLIÉS PAR CINQ DEPUIS 2010

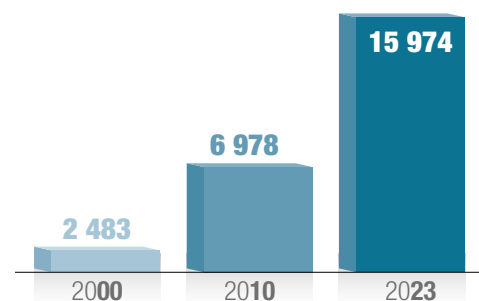
Autre indicateur de l'attrait de l'économie ivoirienne : les investissements directs étrangers (IDE) ont explosé en dix ans. Partis de 339 millions de dollars en 2010, ils ont atteint le record de 3 802 millions de dollars en 2024. Le stock d'IDE a, de son côté, plus que doublé pour passer de 6,9 à 19,3 milliards de dollars entre 2010 et 2024. Le taux d'investissement est quant à lui passé de moins de 9 % en 2011 à plus de 25 % en 2023 ■

Évolution des investissements directs étrangers (en millions de dollars)



(Source : Rapport sur l'investissement dans le monde 2024 de la CNUCED)

Évolution du stock d'investissements directs étrangers (en millions de dollars)



(Source : Rapport sur l'investissement dans le monde 2024 de la CNUCED)

FOCUS

LA CÔTE D'IVOIRE DANS BUSINESS READY, REMPLAÇANT DE DOING BUSINESS

Entre 2014 et 2020, la Côte d'Ivoire a grimpé de la 167^e à la 110^e place du classement Doing Business de la Banque mondiale, année de la mise en pause dudit classement, apparaissant régulièrement parmi les pays les plus réformateurs au monde. Alors que l'institution internationale a publié en 2024 son nouvel indice de référence, la Côte d'Ivoire figure parmi les quinze pays africains étudiés, sur cinquante au total (ils seront 100 en 2025 et 180 en 2026). Elle se classe à la huitième place des pays du continent, avec des résultats moyens dans les services publics et l'efficacité opérationnelle, mais à la troisième place dans le cadre réglementaire.

D'une manière générale, commentent les rédacteurs du rapport, « les pays s'en tirent mieux dans la mise en place de réglementations pour améliorer le climat national des affaires que dans la fourniture des services publics nécessaires pour garantir des progrès réels. En clair, il existe un déficit important dans la mise en œuvre. Mais la bonne nouvelle est que ce déficit se réduit lorsque la qualité des réglementations s'améliore. »

Résultats de la Côte d'Ivoire dans Business Ready 2024

Score	Pilier 1	Pilier 2	Pilier 3
	Cadre réglementaire	Services publics	Efficacité opérationnelle
52,67	68,16	40,34	50,31

(Source : Rapport Business Ready de la Banque mondiale)

Performances par domaine de la Côte d'Ivoire dans Business Ready 2024

Création d'entreprise	63,82
Lieu d'implantation de l'entreprise	44,21
Services d'utilité publique	58,87
Emploi	69,28
Services financiers	42,19
Commerce international	51,08
Fiscalité	53,39
Règlement des litiges	61,44
Concurrence du marché	34,68
Insolvabilité de l'entreprise	50,44

(Source : Rapport Business Ready de la Banque mondiale)

L'ENJEU DE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

La Côte d'Ivoire a décrété l'année 2023 « année de la Jeunesse », afin de renforcer les efforts déployés par le gouvernement depuis 2012 en direction de cette catégorie de la population. Dans ce cadre, les autorités ont adopté le Programme jeunesse du gouvernement, sur la période 2023-2025, pour un montant record de 1 118 milliards de francs CFA, dont 361 milliards pour la seule année 2023. En août 2024, ce programme avait « impacté plus d'un million de jeunes hommes et femmes, à travers diverses initiatives dont près de 200 000 ont déjà bénéficié d'un appui à l'insertion professionnelle et au financement de leurs projets », rappelait le président Ouattara lors de son discours sur l'état de la Nation.



Konan Roger N'Guessan,
directeur général LMC Group

« TRANSFORMER LE POTENTIEL EN PERFORMANCE »

Société de formation et de coaching en management, leadership et investissement, LMC Group, avec neuf filiales en Côte d'Ivoire et en Afrique, accompagne les entreprises dans le perfectionnement de leurs dirigeants.

Comment LMC intervient-elle auprès des entreprises qui la sollicitent ?

Sitôt nos premières rencontres avec nos clients, nous posons un cadre : que cherchez-vous à réaliser ? Comment pensez-vous optimiser votre structure et vos ressources humaines pour atteindre ces objectifs ? Avec quels outils et quelles méthodes ? Avec quelles expertises ? Dans un second temps, nous les aidons à répondre à ces questions et à trouver les solutions idoines avec des offres et programmes de formation et de coaching adaptés. Nous permettons, ainsi, aux managers de s'élever à un niveau de maturité stratégique via les méthodes de l'« executive leadership ». Nous renforçons les capacités des « top managers » pour leur permettre la réalisation de leurs objectifs stratégiques et opérationnels. Sur un autre aspect, nous accompagnons nos clients à faire de meilleurs investissements, à mettre en place des stratégies de recrutement afin de dénicher les meilleurs potentiels ou encore à optimiser l'épanouissement des employés pour améliorer leur engagement vers l'excellence.

Quels objectifs visez-vous ?

LMC Group intervient dans un continent en pleine accélération économique où la croissance ne dépend plus seulement des infrastructures ou des capitaux, mais avant tout de la qualité des hommes et de la vision claire de ses leaders. Notre mission vise à transformer le potentiel en performance, en dotant les cadres, les managers et les entrepreneurs, à chaque étape de leur évolution, de méthodes et d'outils les plus pointus en matière de structuration du business, de maturité et de gestion stratégique. Nous ne formons pas seulement des gestionnaires, nous forgeons des leaders capables d'inspirer, de prendre des décisions audacieuses et de naviguer avec succès dans la complexité du marché africain. C'est pour cela que nos programmes sont conçus pour ancrer des pratiques de management modernes, efficaces et adaptées aux réalités locales, optimisant la rentabilité programmatique, des stratégies de « go to market », une excellence opérationnelle et la mobilisation efficace des hommes.

Avec quels résultats ?

Nous avons prouvé notre impact auprès d'entreprises comme OHEL International, SIQUEWA Group, AFG Bank Côte d'Ivoire, HCI Group... Aussi, nos coachs ont eu à accompagner les membres du comité de direction de NSIA Assurance Iard, les managers de NSIA assurance vie en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Cameroun et en Guinée Conakry, les managers de proximité de Crédit du Sénégal, les managers d'Orange Guinée Bissau... Nous avons accompagné plus de 800 clients depuis 2012 lorsque nous avons débuté avec NKR Consulting, puis K & K Consulting, via nos neuf filiales et représentations en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Parmi les plus de 3 000 cadres et managers déjà formés par LMC Group, plus de 93 % ont témoigné de leur satisfaction. En moyenne, la croissance du chiffre d'affaires et du résultat net de nos clients croît de 15 % ■





Dominique Kadja,
country manager du Pacte
mondial des Nations unies
en Côte d'Ivoire

« NOUS NOUS APPROCHONS DE LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DU PACTE MONDIAL EN CÔTE D'IVOIRE »

Plus grande initiative de durabilité d'entreprises dans le monde, avec plus de 20 000 entités participantes, dont plus de 1 100 en Afrique, le Pacte mondial des Nations unies (ou UN Global Compact, UNGC) est un catalyseur de pratiques responsables en matière de droits de l'homme, travail décent, protection de l'environnement et lutte contre la corruption. En Côte d'Ivoire, il accompagne les entreprises dans l'intégration de ses dix principes et des ODD.

« **Comment décririez-vous la dynamique d'engagement du secteur privé en matière de durabilité et de responsabilité sociétale, notamment auprès du Pacte mondial ?**

2023 a marqué la désignation du Country Manager du Pacte mondial en Côte d'Ivoire et la mise en place de son conseil consultatif, suivie de la conclusion d'un partenariat stratégique avec le patronat ivoirien, la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI). Sont membres de ce conseil : la CGECI, la coordinatrice résidente du Système des Nations unies en Côte d'Ivoire, le directeur du hub Afrique du Pacte mondial (basé à Abuja) ainsi que des entreprises engagées comme SIFCA Group, NSIA Banque, AZITO opérations et maintenance, Ivoire Hydrogène et IFG Afrique. En 2023, le Pacte mondial comptait 10 entreprises adhérentes en Côte d'Ivoire, puis 20 en 2024 et 35 en 2025.

Cette croissance rapide est la preuve de la connaissance grandissante des initiatives du Pacte mondial par le secteur privé et de la valeur que leur adhésion peut leur apporter, via la transformation de leurs pratiques et l'amélioration de leur réputation. Elle souligne aussi l'intérêt du secteur privé ivoirien pour les sujets relatifs à la durabilité et à la RSE, et l'engagement des entreprises à afficher et valoriser leur responsabilité en communiquant sur leurs progrès dans la mise en œuvre des ODD et des dix principes du Pacte mondial.

Quelles avancées majeures avez-vous constatées dans le processus des adhésions ?

Le Pacte mondial des Nations unies, qui compte plus de soixante réseaux nationaux dans le monde, en ouvre officiellement un chaque fois que les entreprises adhérentes dans le pays atteignent une masse critique de membres permettant de bénéficier de l'effet réseau et de générer des résultats tangibles pour ses membres et pour l'économie nationale. En Côte d'Ivoire, nous nous en approchons et 2026 sera sans doute l'année de l'aboutissement. En préparation de ce lancement, nous poursuivons les initiatives pour faire croître de façon substantielle le nombre d'adhérents et nous assurer que les membres actuels tirent profit de leur adhésion, à travers les ateliers et séminaires, les sessions de formation, les échanges avec les dirigeants d'entreprises...

Les PME représentent la majorité du tissu productif. Comment vos initiatives impliquent-elles ces dernières ?

Le Pacte mondial a célébré ses 25 années d'existence en 2025. Dans son approche initiale, sa politique était essentiellement orientée vers les grandes entreprises. Mais depuis plusieurs années, et tenant compte de la spécificité, du rôle et de l'importance, dans le tissu économique, des PME, nous avons élaboré une stratégie pour intégrer davantage les dix principes au sein de ces dernières. En Côte d'Ivoire, notre engagement ciblé envers les principales faitières des PME, notamment la Fédération ivoirienne des PME (FIPME) et le Mouvement des petites et moyennes entreprises (MPME), démontre suffisamment notre intérêt

pour ce fort écosystème économique. Un programme spécial de formation, gratuit et pratique, dénommé FDE (Fondements de durabilité d'entreprise), initié par notre hub Afrique à l'endroit des PME des pays d'Afrique francophone, est mis en œuvre depuis 2024, en partenariat avec la CGECI. Il contribue à renforcer les capacités des PME dans la conception d'une stratégie de durabilité, l'intégration des principes relatifs à l'égalité femme-homme, au travail décent et à l'adaptation au changement climatique, ainsi que dans le reporting et la communication sur les progrès. Les PME de Côte d'Ivoire y ont participé activement, comptant pour près de 20 % des effectifs sur la vingtaine de pays africains francophones représentés. J'ajouterai qu'actuellement, plus du tiers de nos adhérents en Côte d'Ivoire sont des PME.

Le Pacte mondial favorise la coopération entre acteurs publics, privés et institutionnels. Quelles formes de partenariats observez-vous aujourd'hui pour accélérer la réalisation de l'agenda 2030 ?

La mise en œuvre de l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) est un enjeu majeur pour l'accélération de l'agenda 2030. En Côte d'Ivoire, le Système des Nations unies, en général, et le Pacte mondial des Nations unies, en particulier, participent activement aux échanges autour du prochain Plan national de développement (PND) 2026-2030. Dans le cadre des partenariats avec les institutions du secteur public, nous affirmons notre disponibilité constante. En mai 2025, à l'occasion du Africa CEO Forum, dont est partenaire UNGC, nous avons été honorés, lors de la visite à Abidjan de Sanda Ojiambo, CEO & directrice exécutive du Pacte mondial des Nations unies, d'avoir pu bénéficier de la présence de Nialé Kaba, ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, au « Networking Cocktail » offert par le Pacte mondial à ses membres et partenaires en Côte d'Ivoire. Au cours de cet important évènement, la ministre a souligné l'opportunité rare que représente le projet de création d'un réseau UN Global Compact en Côte d'Ivoire (puisque'il n'y

a que 10 réseaux actuellement en Afrique), pour l'accélération de l'agenda 2030, et a appelé les entreprises ivoiriennes à le rejoindre. Je voudrais aussi mentionner les relations appuyées que nous entretenons avec la Haute Autorité pour la bonne gouvernance chargée de la lutte nationale contre la corruption en Côte d'Ivoire.

Quel message souhaiteriez-vous adresser à ceux de nos lecteurs qui cherchent à concilier performance économique et impact durable ?

La performance économique de l'entreprise et son impact ESG (Environnement, social et gouvernance) sont désormais indissociables dans le monde et en Côte d'Ivoire. On voit bien comment les manquements des entreprises sur les relations avec les communautés riveraines, la gestion des déchets ou encore la protection des données personnelles impactent négativement leur réputation et leur valeur sur les marchés, et comment, à l'inverse, de bonnes performances en la matière soutiennent la confiance des partenaires et des clients. Le Pacte mondial en Côte d'Ivoire met à la disposition des entreprises participant à la publication Doing Business in Côte d'Ivoire ses espaces de renforcement de capacités, d'apprentissage, de partage d'expériences entre pairs et de dialogue avec les partenaires publics pour avancer dans la durabilité de leurs entreprises, et contribuer à l'édification d'une économie ivoirienne plus forte, plus inclusive et plus résiliente. Rejoignez-nous pour tirer profit de ces belles opportunités ! ■





BANQUES : UNE PLACE BANCAIRE MAJEURE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Plus grand marché bancaire d'Afrique de l'Ouest derrière le Nigeria, celui de Côte d'Ivoire a doublé en cinq ans. Motivées par les perspectives de développement de l'économie, les banques doivent encore remporter le défi de l'intermédiation avec les petites entreprises.

Forte de ses 28 banques et de ses quatre établissements financiers actifs en 2024, la Côte d'Ivoire est une place forte financière de longue date. Elle est le siège de la Banque africaine de développement (BAD), de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM, la place boursière de l'Afrique de l'Ouest francophone) et d'une représentation importante de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO),

PLUS GRAND MARCHÉ BANCAIRE DE L'UEMOA

Elle est de loin la plus importante de l'Union économique monétaire ouest-africaine (UEMOA), zone dans laquelle elle comptait en 2024 pour 35,6 % du bilan des banques et 34,8 % des comptes ouverts, selon les données de la commission bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). En forte croissance, ce marché, entre 2018 et 2023, a presque doublé en termes de bilan et quadruplé en termes de résultat net.

Banques : une place bancaire majeure en Afrique de l'Ouest

Évolution des résultats des banques ivoiriennes entre 2018 et 2024

	27 banques 31/12/2018	28 banques 31/12/2024
Total bilan (en millions de francs CFA)	13 541 024	25 504 106
Produit net bancaire (en millions de francs CFA)	661 911	1 309 342
Résultat net (en millions de francs CFA)	138 841	536 932
Réseau bancaire	656	754
Nombre de comptes	3 931 729	6 402 627

(Source : Rapport annuel de la commission bancaire de l'UMOA 2025)

UN MARCHÉ CONCENTRÉ

Pour autant, le marché demeure fortement concentré. Les cinq premières banques ivoiriennes comptaient en 2024 pour plus de la moitié du bilan total du marché, la Société Générale à elle seule comptant pour 14 % de celui-ci. C'est pour renforcer la résilience des banques en Côte d'Ivoire et dans l'UMOA face à d'éventuels chocs que le Conseil des ministres de l'Union a décidé le 21 décembre 2023 de doubler le capital social minimum des établissements bancaires, le faisant passer de 10 à 20 milliards de francs CFA, avec un délai de trois ans pour se conformer à cette mesure.



NIGERIA, MAROC, BURKINA, CÔTE D'IVOIRE... DES ORIGINES DE PLUS EN PLUS DIVERSES

Depuis une quinzaine d'années, comme ailleurs sur le continent, le marché ivoirien est caractérisé par une modification de l'origine des institutions financières qui le compose. Le retrait d'établissements issus de la période coloniale, notamment des filiales des groupes français tels que BNP et Crédit Agricole, a permis depuis le début des années 2010 à des structures nigérianes, sud-africaines, marocaines, burkinabè ou encore locales de s'y faire une place. Attirées par les perspectives de développement de l'économie, elles ont fait d'Abidjan une place financière plus concurrentielle et compétitive.

En tête des marchés bancaires de la zone UMOA en 2024

	Total bilan (en milliards de francs CFA)*	Nombre de guichets physiques	Nombre de comptes bancaires
Côte d'Ivoire	25 645	765	7 744 745
Sénégal	13 940	578	2 761 208
Burkina Faso	9 574	376	3 269 461
UMOA	72 068	3 220	22 202 263

*Établissements financiers à caractère bancaire compris
(Source : Rapport annuel de la commission bancaire de l'UMOA 2025, banques et établissements financiers)



Les banques en Côte d'Ivoire au 31 décembre 2024

	Total bilan (en millions de francs CFA)	Nombre d'agences et de bureaux bancaires	Nombre de comptes
Société Générale CI	3 615 197	94	1 189 728
NSIA Banque CI	2 532 755	84	604 801
Banque nationale d'investissement	2 359 515	57	470 503
Banque Atlantique CI	2 290 399	71	488 694
Ecobank CI	2 047 396	34	501 446
Société ivoirienne de banque	1 685 249	68	480 194
Bank of Africa CI	1 075 603	42	395 687
Coris Banque internationale CI	1 070 218	26	150 112
BGFI Bank CI	1 069 072	10	3 975
Banque internationale pour le commerce et l'industrie	1 023 860	39	307 608
Bridge Bank Group CI	1 003 593	16	26 118
United Bank for Africa	750 714	11	726 599
Orabank CI	600 796	15	44 921
Banque de l'Union	517 596	15	85 271
Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le cce	484 839	23	71 208
AFG Bank CI	477 758	80	429 383
Mansa Bank	426 266	1	5 227
Banque d'Abidjan	406 271	19	25 472
Citi Bank CI	384 454	1	344
Standard Chartered Bank CI	255 527	1	271
Guaranty Trust Bank CI	249 090	4	224 548
Stanbic Bank	236 325	1	264
Versus Bank	231 342	6	17 932
Afriland First bank CI	225 594	16	68 824
Orange Bank Africa	193 619	/	/
Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire	157 290	9	67 410
Banque malienne de solidarité, succursale CI	122 203	10	15 818
Banque régionale des marchés, succursale CI	14 561	1	369
Total	25 504 106	754	6 402 727

(Source : Rapport annuel de la commission bancaire de l'UMOA 2025)

AVEC OU SANS SOCGEN, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DE L'ÉTAT ?

De la même façon, malgré la diversification géographique du marché bancaire, la plus importante banque ivoirienne par le bilan reste Société Générale (SGCI). Alors que la filiale du groupe français se désengage depuis 2023 d'Afrique (Congo, Tchad, Guinée, Madagascar, Bénin, Togo, Maroc, Guinée équatoriale, Burkina Faso, etc.), les rumeurs de son retrait du marché ivoirien sont tenaces. La banque, qui a renouvelé son équipe dirigeante entre janvier

et septembre 2024, répond en soulignant la qualité de ses résultats, parmi lesquels un résultat net en hausse de 8,5 % (48 234 millions de francs CFA) au premier semestre 2024. Un vrai atout, car la SGCI est l'un des bras financiers majeurs des projets publics. L'État ivoirien bénéficie indirectement de la bonne note de la banque française sur le marché obligataire, qui parvient à lever des ressources en Côte d'Ivoire à des taux moins élevés que les groupes régionaux concurrents.



MES PROCHAINES LIVRAISONS SE FERONT PARTOUT DANS LE MONDE

En 2025, donnons vie à vos projets



C'EST VOUS L'AVENIR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CÔTE D'IVOIRE



LES COMPTES MOBILES AU SECOURS DE LA FAIBLE BANCARISATION

Si, comme les résultats financiers, le nombre de comptes ouverts a également augmenté entre 2018 et 2024, il reste relativement faible, avec un taux de pénétration un peu au-dessus des 25 %. Ce taux est ramené à presque 40 % lorsque sont intégrés les détenteurs de comptes dans les institutions de microfinance et à plus de 80 % lorsque le mobile banking, segment en plein essor, est pris en compte. D'importants partenariats ont été noués ces dernières années par la Banque internationale pour le commerce et l'industrie, la SGCI, Ecobank ou encore Bank of Africa avec les sociétés de téléphonie Orange (Orange Money), Moov (Moov Flooz) et MTN (MTN Money).

Le mobile banking permet aux usagers de régler des achats et des factures, de prêter de l'argent, voire d'obtenir des micro-crédits par le biais de comptes mobiles. Poussant la logique un peu plus loin, Orange a lancé ses propres activités de banque

digitale en 2020, avec Orange Bank, en collaboration avec NSIA Banque, et franchi en 2023 le cap des 1,2 million de clients actifs. Quant à Standard Chartered Bank, reprise en 2023 par le burkinabè Coris Bank, elle est l'unique banque 100 % digitale opérationnelle en Côte d'Ivoire.

EN HAUSSE, LES CRÉDITS TOUJOURS ACCORDÉS SUR LE COURT ET LE MOYEN TERME

Comme les autres indicateurs majeurs du marché bancaire, les crédits à l'économie ont augmenté entre 2018 et 2024, doublant parfois. Mais ils restent, comme ailleurs sur le continent, largement dominés par les crédits à court et moyen termes, les crédits à long terme ne représentant que 5,5 % du total des crédits accordés à l'économie en 2024 ■

||||||| Évolution des crédits à l'économie entre 2018 et 2024
(en milliards de francs CFA)

	31 déc. 2018	31 déc. 2024
Crédits	7 133	13 311
Crédits à court terme	4 481	6 428
Crédits à moyen terme	2 012	5 614
Crédits à long terme	293	738
Crédits de location financement	103	325
Crédits en souffrance	241	204

(Source : Rapport annuel de la commission bancaire de l'UMOA 2025)



Habib Bledou,
directeur général
d'Afrika Banque Côte d'Ivoire

« ACCOMPAGNER DES PROJETS CAPABLES DE TRANSFORMER L'ÉCONOMIE »

Opérationnelle depuis 2017, la Banque d'Abidjan (BDA) est devenue Afrika Banque Côte d'Ivoire en 2025. Filiale du groupe Afrika Banque, aussi présent au Sénégal, au Mali et en Guinée, elle offre des solutions innovantes, telle que la carte prépayée « Galactique », lancée en partenariat avec le Real Madrid.

Comment le passage de BDA à Afrika Banque se traduit-il ?

Ce changement n'est pas un simple rebranding, mais une évolution stratégique. Devenue Afrika Banque Côte d'Ivoire, notre institution affirme son positionnement panafricain et sa volonté d'accompagner les grandes transformations économiques du continent. Notre nouvelle identité traduit une ambition claire : être une banque de référence, moderne, digitale et proche de ses clients. Elle s'appuie sur des valeurs d'impact, d'innovation et de dynamisme. À travers cette transformation, nous voulons incarner une banque tournée vers l'avenir, en mesure de soutenir les secteurs stratégiques de la Côte d'Ivoire : énergie, infrastructures, agriculture de transformation et services à valeur ajoutée.

Quelles sont les ambitions d'Afrika Banque Côte d'Ivoire dans le financement structuré ?

Nous visons à devenir un acteur majeur du financement structuré en Côte d'Ivoire et dans

la sous-région. Notre stratégie repose sur quatre leviers : une expertise sectorielle solide dans les domaines clés comme l'énergie, les infrastructures ou les projets PPP ; des solutions de financement sur mesure adaptées à la complexité des projets ; une offre de cash management performante pour sécuriser les flux ; des partenariats étroits avec les institutions financières de développement et les grands groupes. Notre objectif étant d'accompagner des projets structurants capables de transformer durablement l'économie.

Quelles sont les motivations derrière le partenariat récemment signé avec le Real Madrid ?

Ce partenariat est une première dans le secteur bancaire de la sous-région et incarne notre esprit pionnier. Le Real Madrid représente l'excellence, la performance et la passion, des valeurs que nous partageons. Notre ambition est double : renforcer notre notoriété en nous associant à une marque mondiale et offrir à nos clients une expérience inédite grâce à des produits co-brandés comme la carte « Galactique ». Cette carte, 100 % digitale, donne accès à des avantages exclusifs et à des contenus privilégiés, créant un lien émotionnel fort entre la banque, le sport et nos clients. Ce partenariat marque une étape historique qui positionne Afrika Banque comme une institution innovante, tournée vers l'avenir et résolument proche de ses clients.

Comment Afrika Banque innove-t-elle ?

L'innovation est notre ADN. Outre la carte prépayée co-brandée « Galactique », nous avons lancé WhatsApp Banking et une nouvelle application mobile intuitive qui répond aux standards internationaux. Mais innover, c'est aussi personnaliser la relation avec nos clients. Nos offres Premium et Private Banking proposent un accompagnement patrimonial, des services de conciergerie et des expériences exclusives. Notre vision se résume ainsi : une banque simple, proche et utile. »





ASSURANCES : DES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT IMMENSES

Le secteur de l'assurance est en croissance depuis plusieurs années, porté par les grands travaux, les assurances automobiles ou encore la santé. Ses perspectives sont d'autant plus positives que le taux de pénétration dans la société est faible.

Entre 2017 et 2023, le chiffre d'affaires de l'assurance a quasiment doublé en Côte d'Ivoire, passant de 324 à 599 milliards de francs CFA. Alors que son taux de pénétration dans la société ne dépasse pas les 2 %, le marché ivoirien demeure, de loin, le leader dans la zone dite de la Conférence inter-africaine des marchés d'assurance (CIMA), qui compte quatorze pays. Cette tendance d'une croissance régulière à deux chiffres se maintient, puisque lors du premier trimestre 2024, le secteur a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 220 milliards de francs CFA (+12 %). En 2023 déjà, il avait affiché un chiffre d'affaires de près de 600 milliards de francs CFA,

en hausse par rapport aux 521 milliards enregistrés l'année précédente (+15,2 %). Les 23 compagnies d'assurance non-vie et les dix sociétés vie exploitent au mieux les opportunités offertes par la croissance économique ivoirienne, avec ses grands travaux et l'émergence d'une classe moyenne. « Cette croissance, commentait en mars 2024 l'Association des sociétés d'assurance de Côte d'Ivoire (ASACI), reflète les efforts continus d'investissements des assureurs dans la technologie et les canaux de distribution pour mieux répondre aux besoins croissants des assurés et maintenir leur compétitivité sur le marché. »

||||||| Chiffre d'affaires de l'assurance (en milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (prov.)
Primes émises	324,2	359,7	390,6	416,1	465,6	528	599
Assurance non-vie	177,5	205,3	222,4	233,7	259,8	305	349
Assurance vie	146,6	154,3	168,2	182,4	205,8	223	250

(Source : Association des sociétés d'assurance de Côte d'Ivoire)

NON-VIE : ASSURANCE AUTO, SANTÉ ET INCENDIE EN TÊTE

La branche non-vie a crû de 14 % lors du premier trimestre 2024 (157 milliards de francs CFA) et de 17,3 % en 2023 (349 milliards de francs CFA). Près de 80 % du chiffre d'affaires de cette branche se répartie dans l'assurance automobile (31,5 % avec 110,2 milliards), l'assurance maladie (28,5 % pour 99,55 milliards) et l'assurance incendie, accidents et risques divers (IARD) (18,4 % pour 64,29 milliards).

La digitalisation des attestations d'assurance automobile, amorcée en 2022, a eu un impact positif sur le processus de production des contrats d'assurance automobile. Opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2023, la plateforme ASACI Technologies, en plus d'accélérer la mise à disposition des attestations automobile au format électronique, permet de lutter contre la fraude à l'assurance et d'identifier les véhicules non assurés.



SANLAM DOMINE LE NON-VIE

La société sud-africaine Sanlam continuait en 2023 de dominer le secteur non-vie avec 19 % de parts de marché. Elle était suivie de l'ivoirienne GNA, société en quasi dépôt de bilan en 2019, qui a réalisé une croissance impressionnante depuis cette date (17^e du classement) pour dépasser Allianz et Sunu (Sénégal) et prendre la deuxième place avec une part de marché de 12 %. Sa croissance a été de 46 % en 2023 et de... 1500 % depuis 2019 (2,58 milliards de francs CFA) ! Le top cinq des sociétés non-vie, complété par Axa, compte pour 49 % des parts du marché en 2023.

||||||| Chiffre d'affaires des dix premières sociétés d'assurance non-vie en 2023 (en milliards de francs CFA)

Société	Chiffre d'affaires	Variation annuelle (en %)	Part de marché (en %)
Sanlam	66,1	+11	19
GNA	41,1	+46	12
Allianz	38,5	+13	11
Sunu	29,8	+27	9
Axa	27,7	+9	8
NSIA	25,3	0	7
Atlantique	22,2	+3	6
AMSA	13,4	+27	4
Activa	9,1	-4	3
Serenity SA	8,5	+24	2

(Source : Association des sociétés d'assurance de Côte d'Ivoire)

||||||| Chiffre d'affaires des dix premières sociétés d'assurance vie en 2023 (en milliards de francs CFA)

Société	Chiffre d'affaires	Variation annuelle (en %)	Part de marché (en %)
Sunu Vie	73,6	+16	29,4
NSIA Vie	46	+10	18,3
Allianz Vie	34,6	+5	13,8
Sanlam Vie	32,2	+11	12,8
Prudential Belife	18,2	+16	7,2
Wafa Vie	18	+12	7,2
Atlantique Vie	12,8	+15	5,1
Yako Africa Vie	10,4	+8	4,1
Leadway Vie	3,2	+12	1,3
Saar Vie	0,7	+63	0,3

(Source : Association des sociétés d'assurance de Côte d'Ivoire)

■■■ ALLIANCE ENTRE SANLAM ET ALLIANZ

La branche vie enregistre de son côté un chiffre d'affaires de 250 milliards de francs CFA en augmentation de 12,1 % par rapport à l'année précédente. Ce résultat est porté principalement par les contrats d'épargne, les contrats mixtes et les contrats de prévoyance décès, un trio qui concentre 87,7 % du chiffre d'affaires total.

Encore plus concentré que la non-vie, le top 5 de la branche vie compte pour 81 % du marché ! Il est largement dominé par Sunu, suivi de NSIA, Allianz et Sanlam. La concentration du marché va augmenter puisque ces deux dernières compagnies ont obtenu l'approbation de la Commission régionale de contrôle des assurances (CRCA) pour fusionner leurs filiales ivoiriennes non-vie et vie. Une fusion qui donne naissance à SanlamAllianz Côte d'Ivoire assurances et SanlamAllianz Côte d'Ivoire assurances vie.

PRESTATIONS PAYÉES

Les prestations payées au cours du premier trimestre de l'année 2024 se sont élevées à 77 milliards de francs CFA, proche du niveau enregistré au premier trimestre 2023. Les prestations payées dans la branche non-vie se chiffrent à 37 milliards de francs CFA en 2024 (+6 %) et à 40 milliards de francs CFA dans la branche vie (-5 %). Elles avaient atteint 294 milliards de francs CFA en 2023 (+10,8 %), parfaitement divisée entre non-vie et vie, à hauteur de 147 milliards de francs CFA (+14,4 % et +7,4 %) ■

||||||| Prestations payées (en milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (prov.)
Prestations payées	168,3	191,2	225,3	220,4	241,4	258	294
Assurance non-vie	72,3	92	107,4	105,3	107,2	131	147
Assurance vie	95,9	99,1	117,8	115,1	134,2	127	147

(Source : Association des sociétés d'assurance de Côte d'Ivoire)



Jean-Luc Konan,
président-directeur général
groupe COFINA
président-directeur général
Neemba Group

«UN MODÈLE INÉDIT DE FINANCE INCLUSIVE POUR LES PME»

«Neemba est un acteur stratégique pour les secteurs industriels en Afrique de l'Ouest. Comment le groupe accompagne-t-il les entreprises en termes d'innovation et de technologie ?

Neemba se positionne comme un catalyseur d'innovation et de performance pour les acteurs intervenant dans les mines, le BTP, l'énergie et l'industrie. Nous avons investi dans des infrastructures, comme notre stock logistique régional à Abidjan, qui permet une mise à disposition des équipements en 7 jours pour la Côte d'Ivoire et moins de 25 jours dans la sous-région. Avec une capacité de stockage annuelle de 500 machines et 1 000 groupes électrogènes, une disponibilité optimale des équipements est garantie pour nos clients. À Dakar, notre centre de reconditionnement de composants - fruit d'un investissement de plus de 17 millions d'euros - prolonge la durée de vie des équipements, réduit les coûts de maintenance et renforce notre engagement environnemental.

COFINA défend une vision panafricaine de la mésofinance. Comment cela se traduit-il pour les PME et les acteurs économiques locaux ?

COFINA incarne un modèle inédit de finance inclusive, spécifiquement calibré pour les PME africaines. Nous opérons dans 9 pays avec une approche centrée sur la mésofinance, qui constitue le chaînon manquant entre microfinance et banque

classique. Avec plus de 386 000 clients à la fin avril 2025, COFINA a injecté plus de 1 300 milliards de francs CFA dans les économies des pays de présence. Nous accompagnons l'innovation à travers des produits sur mesure et des financements adaptés aux chaînes de valeur. Par exemple, avec la Banque européenne d'investissement, nous avons signé un accord de financement de 26 millions d'euros pour renforcer le développement d'une agriculture durable en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Enfin notre filiale FIN'Elle accompagne les femmes entrepreneures dans le développement de leurs activités, en leur permettant d'accéder à des crédits adaptés, tout en leur offrant des modules de formation digitale et financière.

COFIMBA est une initiative de COFINA et Neemba. Quelle logique et quelles solutions offrent cette alliance ?

COFIMBA est née de la volonté d'unir l'expertise industrielle de Neemba et la capacité de structuration financière de COFINA pour répondre à un enjeu commun : donner aux PME africaines un accès rapide et durable à des équipements industriels modernes. Grâce à ce dispositif, les PME peuvent bénéficier de financements jusqu'à 80 % pour l'acquisition de machines livrées en moins de 7 jours en Côte d'Ivoire. Ce modèle est basé sur une analyse fine des besoins de chaque secteur, avec des solutions qui prennent en compte les spécificités opérationnelles des entreprises locales. Cette alliance démontre qu'une synergie entre un acteur industriel et un acteur financier peut générer une dynamique de transformation structurelle, avec des impacts mesurables sur la productivité, la compétitivité et l'autonomisation économique des entreprises africaines ■





▪ Société créée en 1976 ▪ 42 Etats membres africains

Leader de la Réassurance en Afrique

Africa Re est également présente dans certains marchés d'assurance au Moyen-Orient, en Asie et au Brésil



Dans le top 40 des compagnies de réassurance du monde (par S&P)

Proximité ▪ Protection ▪ Possibilités



Dr Corneille Karekezi,
directeur général
du groupe Africa Re

« UN PARTENAIRE DE CONFIANCE POUR LES ÉTATS ET LES ASSUREURS. »

Première entreprise de son secteur par le chiffre d'affaires en Afrique et au Moyen-Orient, la Société africaine de réassurance (Africa Re) entend demeurer le principal acteur de la transformation et gestion des risques en Afrique par la fourniture de solutions sur mesure.

« Sur quels paramètres majeurs s'appuie le leadership d'Africa Re ?

Le leadership d'Africa Re repose sur la proximité avec les clients, la profonde connaissance du marché, une stratégie claire et de solides expertises. D'une part, nous avons construit un important réseau. Douze implantations commerciales desservent l'Afrique et une sélection de marchés du Moyen-Orient, de l'Asie et de l'Amérique latine. Nous disposons de six bureaux régionaux (Côte d'Ivoire, Nigeria, Égypte, Maroc, Maurice, Kenya), d'un bureau local en Éthiopie et de représentations de souscription en Ouganda, au Soudan et en République démocratique du Congo, sans oublier trois succursales en Égypte (société Retakaful), en Afrique du Sud (vie et non-vie), et une agence de souscription à Dubaï. Cela nous permet de faire des affaires dans plus de 75 pays. D'autre part, nous gérons le pool africain des risques pétroliers et énergétiques, le pool aviation africain et l'«Energy and Allied

Insurance Pool of Nigeria », en fournissant une plateforme centralisée pour ces risques spéciaux. Africa Re, en 2024, c'est plus de 1,2 milliard de dollars de revenus de réassurance, un bénéfice net record de 132,9 millions de dollars, un rendement moyen sur capitaux propres de 12 % et une part de marché de 20 % en Afrique. Ces atouts font d'Africa Re le plus grand réassureur panafricain ainsi qu'un partenaire de confiance pour les gouvernements et les assureurs.

Comment Africa Re exploite-t-elle sa forte capitalisation et sa bonne réputation ?

Nous nous appuyons sur une solide capitalisation pour accroître la capacité de souscription sur le continent. Grâce à un montant substantiel de nos fonds propres et à une gestion efficiente des risques, nous parvenons à conserver une part importante des primes (plus de 80 % des primes brutes en 2024 et nous veillons au règlement diligent des sinistres (plus de 3,5 milliards de dollars au cours des dix dernières années). Nous apportons également une assistance technique grâce à la formation des cadres et des jeunes professionnels, en plus des initiatives financées par la Fondation Africa Re. Notre crédibilité et notre réputation, renforcées par une notation internationale A (AM Best : A ; Standard & Poor's : A-), constituent un atout majeur.

Sur quels secteurs majeurs s'étend l'expertise d'Africa Re ?

Africa Re est un réassureur multibranches dont près de 90 % du portefeuille relève de la branche non-vie. Notre expertise couvre les risques traditionnels, ainsi que les branches spécialisées que sont la caution et l'agriculture. Dans la pratique, nous fournissons des capacités de couverture pour les risques liés aux grands projets de construction et aux opérations minières, ainsi que pour les risques énergétiques. Nous proposons aussi des solutions adaptées aux risques climatiques, au terrorisme et aux violences politiques, et développons des réponses à certains risques émergents, tels que les cyber-risques ■ ”

FISCALITÉ DES ENTREPRISES : UN CODE DES INVESTISSEMENTS QUI FAIT LA PART BELLE À L'EMPLOI LOCAL ET À L'ENVIRONNEMENT

Le code des investissements ivoirien a été adopté en 2018 et modifié en 2024. Il favorise et promeut des investissements productifs, « verts » et socialement responsables pour créer des emplois durables et décents.

Le Code des investissements encourage la création d'activités de transformation de matières premières locales, la production de biens compétitifs pour le marché intérieur et l'exportation, la promotion de la technologie, la recherche et l'innovation, ainsi que le transfert de compétence et l'emploi de « contenu local ».

Parmi les nouveautés apportées en 2024 : les entreprises doivent justifier d'un impact social mesurable, d'un respect des normes environne-

mentales et d'un taux minimal de participation ivoirienne pour conserver leurs avantages. Le suivi est assuré via la plateforme numérique du CEPICI.

Le Code des investissements prévoit deux régimes d'incitation, l'un dit « de déclaration » et l'autre dit « d'agrément », donnant lieu à des incitations fiscales et douanières particulières. Ils visent à encourager l'investissement productif, la création d'emplois et le développement équilibré du territoire national.

RÉGIME DE DÉCLARATION

Il favorise et promeut des investissements productifs, « verts » et socialement responsables pour créer des emplois durables et décents. Il encourage également la création d'activités de transformation de matières premières locales, la production de biens compétitifs pour le marché intérieur et l'exportation, la promotion de la technologie, la recherche et l'innovation, ainsi que le transfert de compétence et l'emploi de « contenu local ». Il est acquis dès la constatation de la réalisation effective du programme d'investissement et la validation du dossier via le guichet numérique unique du CEPICI.

• Investissements réalisés en zone A :

- exonération de l'impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux, non commerciaux ou agricoles ;
- exonération de la contribution des patentes et licences ;
- réduction de 50 % du montant de la contribution patronale à la charge des employeurs, hors taxe d'apprentissage.

• Investissements réalisés en zone B :

- exonération de l'impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux, non commerciaux ou agricoles ;
- exonération de la contribution des patentes et licences ;
- réduction de 75 % du montant de la contribution patronale à la charge des employeurs.

• Investissements réalisés en zone C :

- exonération totale de l'impôt sur les bénéfices et des patentes et licences ;
- réduction de 90 % du montant de la contribution patronale à la charge des employeurs ;
- exonération de l'impôt sur le patrimoine foncier ;
- exonération de droits d'enregistrement en cas d'augmentation de capital.

• Investissements réalisés en zone D :

- exonération totale de l'impôt sur les bénéfices, de la contribution des patentes et licences et de la contribution patronale ;
- exonération de la TVA sur les équipements importés ;
- exonération de l'impôt sur le revenu foncier pour les logements destinés au personnel.

Les exonérations d'impôts et contributions sont réduites à 50 %, puis 25 % des montants normalement dus respectivement l'avant-dernière et la dernière année de bénéfice des avantages.





RÉGIME D'AGRÈMENT

Le régime d'agrément s'applique à tous les secteurs d'activités, à l'exception du commerce pur et des services bancaires et financiers. Les avantages varient selon la zone, le seuil d'investissement, et la conformité aux critères de durabilité, de contenu local et d'impact social.

• En phase d'investissement

Pendant la réalisation du programme, les entreprises agréées bénéficient :

- d'une réduction de 60 % des droits et taxes à l'importation sur les équipements, matériels et premiers lots de pièces de rechange, exception faite des prélèvements communautaires ;
- d'une exonération totale de la TVA sur les intrants et équipements ;
- d'une dispense de droits d'enregistrement sur les contrats liés au financement du projet.

• En phase de production

Investissement inférieur au seuil supérieur :

- zone A : exonération de l'impôt sur les bénéfices, exonération de la contribution des patentes et licences, réduction de 50 % de la contribution patronale ;
- zone B : mêmes avantages avec réduction de 75 % de la contribution patronale ;
- zone C : mêmes avantages, réduction de 90 % et exonération du patrimoine foncier et de l'impôt sur le revenu foncier pour les logements du personnel ;
- zone D : exonération totale des impôts sur les bénéfices, du patrimoine foncier et de la contribution patronale pendant toute la durée du régime.

Investissement au moins égal au seuil supérieur :

- zone A : exonération complète des impôts sur les bénéfices, les patentes, et le patrimoine foncier ; réduction de 50 % de la contribution patronale ;
- zone B : exonération des mêmes impôts et réduction de 75 % ;

- zone C : exonération totale des impôts sur les bénéfices, le patrimoine foncier et le revenu foncier ; réduction de 90 % ;
- zone D : exonération intégrale de tous impôts directs pendant la période de faveur.

Les exonérations sont dégressives à 50 %, puis 25 % des montants normalement dus, respectivement l'avant-dernière et la dernière année du bénéfice des avantages ■

FOCUS

DEVISE, SOUS-TRAITANTS LOCAUX, ENVIRONNEMENT... TOUR D'HORIZON DES PRINCIPAUX ARTICLES DU CODE DE L'INVESTISSEMENT

Tout en mettant en avant la protection de l'environnement, le code de l'investissement vise particulièrement l'entrepreneuriat agricole et agrosylvopastorale, les filières agro-industrielles, les grands projets d'infrastructures, le développement touristique et l'hôtellerie, l'artisanat, les projets éducatifs, l'habitat social et l'investissement vert.

- « Aucune restriction ne peut être faite aux investisseurs pour l'obtention de devises nécessaires à leurs activités. »
- « La liberté d'accès aux matières premières est subordonnée à l'application, par l'investisseur concerné, d'une politique d'achat garantissant aux producteurs une juste rémunération. »
- « L'investisseur privilégie le recours à des fournisseurs et sous-traitants locaux avec qui il entretient des relations mutuellement bénéfiques. L'investisseur contribue au renforcement du savoir-faire du personnel local notamment par la formation et le transfert de technologies. »



Accélérateur d'innovation, de couverture des grands risques et d'impact sociétal

Filiale du groupe panafricain CFOA, AMSA Assurances CI s'impose comme un acteur de référence sur le marché ivoirien de l'assurance non-vie. Classée 7e en 2024, la compagnie a triplé son chiffre d'affaires depuis 2020, atteignant 17,3 milliards FCFA, avec une croissance annuelle moyenne de plus de 30 %.

Elle articule son développement autour de trois piliers stratégiques :

- Expertise en grands risques (aviation, raffineries, chantiers, cyber assurance, PVT), avec réassureurs de premier rang ;
- Digitalisation ciblée : plateformes multicanal, partenariats insurtechs/SFD, GED ;
- Gouvernance rigoureuse, conforme au Code CIMA, certification qualité en cours, et agrément au titre de la loi n°2022-408 sur le contenu local.

Une politique RSE ancrée dans le terrain

La politique RSE d'AMSA CI s'inscrit dans une logique d'impact concret et durable, au service de l'inclusion, de la culture et de la santé publique. Elle s'articule autour de cinq axes :

- Appui à l'entrepreneuriat féminin et inclusion assurantielle, avec plus de 1000 femmes sensibilisées et formées via le programme BROMALA, en lien avec des incubateurs ;

- Soutien à l'éducation, avec la réhabilitation de 7 salles de classe ;
- Santé des femmes : campagnes de dépistage du cancer du sein et financement de soins au profit de patientes à la CNRAO ;
- Valorisation du patrimoine culturel, via le sponsoring du Djéguélé Festival ;
- Protection de l'environnement et des patrimoines forestiers.

Cette stratégie RSE a été saluée par le Prix de la meilleure progression en tant qu'entreprise citoyenne (2024).

« Nous restons fidèles à notre exigence de proximité, tout en adaptant notre modèle aux nouveaux défis. »
Samba YATASSAYE, Directeur Général





- « Les investisseurs bénéficiant d'avantages institués par le présent code sont tenus de se conformer aux normes techniques, sociales, sanitaires et environnementales, nationales ou, à défaut, internationales, applicables à leurs produits, services et environnement de travail. »
- « L'investisseur contribue à la promotion des normes en matière de droit de la personne et de droit du travail en appliquant les principes reconnus internationalement, notamment, ceux contenus dans la norme ISO 26 000. L'investisseur fournit à ses collaborateurs des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la législation locale et s'engage dans les activités de responsabilité sociétale par la réalisation de projets sociaux au profit des communautés où l'entreprise est installée. »
- « L'investisseur recrute en priorité la main d'œuvre nationale et contribue à accroître la qualification de ses collaborateurs locaux, notamment par la formation continue, le développement de compétences nationales à travers des stages de perfectionnement. »

FISCALITÉ GÉNÉRALE

Imposition sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC)

- 25 % pour les sociétés et personnes morales.
- 20 % pour les PME éligibles au régime simplifié ou bénéficiant d'un agrément à l'investissement.
- 15 % pour les entreprises agréées en zone D au titre du Code des investissements.

Imposition sur les bénéfices non commerciaux (BNC)

- 25 % pour les personnes physiques et morales non soumises à un régime dérogatoire.
- Possibilité d'un taux réduit de 20 % pour certaines professions libérales déclarées relevant du régime réel simplifié.

Imposition des revenus distribués par les sociétés (IRVM)

- 15 % pour les revenus distribués issus de bénéfices exonérés ou non soumis à l'impôt sur les sociétés.
- 10 % pour les dividendes distribués par les sociétés cotées à la BRVM.
- 2 % pour les produits, lots et primes de remboursement versés aux porteurs d'obligations émises en Côte d'Ivoire.
- Les distributions intra-groupe peuvent bénéficier d'une exonération partielle sous conditions de détention (participation $\geq 10\%$).

Taxes et impôts indirects

- TVA normale : 18 %, sauf pour les opérations exonérées (eau, électricité, produits alimentaires de base, services médicaux et pharmaceutiques, opérations bancaires et d'assurance, commerce international, engrais, produits phytosanitaires, aliments du bétail, etc.).
- TVA réduite : 9 % applicable à certaines prestations spécifiques (notamment dans le tourisme, l'hôtellerie et les transports collectifs agréés).
- Les exportations de biens et services restent à taux zéro.

Imposition sur les revenus des personnes physiques (IGR)

- Barème progressif de 2 % à 36 % selon la tranche de revenu annuel imposable.
- Les expatriés sont soumis au même barème que les nationaux, sauf dispositions conventionnelles prévues par les accords de non-double imposition.
- Des abattements sont applicables pour charges de famille et revenus salariaux, conformément au Code général des impôts.



Pionnières dans le domaine de l'assurance en Côte d'Ivoire, **ATLANTIQUE ASSURANCE VIE** et **ATLANTIQUE ASSURANCES**, filiales du Groupe panafricain Banque Centrale Populaire (BCP), capitalisent **plus de cinq décennies d'expertise reconnue dans la protection des personnes et des biens.**

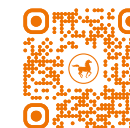
Solidement ancrées dans le tissu économique et social ivoirien, ces compagnies incarnent l'engagement et le savoir-faire de la branche Assurance du Groupe. Cette expertise est mise **au service des particuliers, des professionnels et des entreprises**, pour leur offrir des solutions d'assurance efficaces, accessibles et parfaitement adaptées à chaque étape de leur vie et de leur activité.

Avec un réseau de distribution bien implanté sur l'ensemble du territoire, **ATLANTIQUE ASSURANCE VIE** et **ATLANTIQUE ASSURANCES** réaffirment chaque jour leur mission principale : **garantir l'avenir et protéger de manière durable ce qui est le plus précieux.**

Ces offres répondent à tous les besoins en assurance :

Assurance Vie	épargne, capitalisation, prévoyance, financement des études, assurance emprunteur
Assurance Non-Vie	automobile, santé, habitation, accidents corporels, multirisque, responsabilité civile, risques techniques.
Solutions Corporate	retraite complémentaire, couverture familiale, prévoyance collective, indemnités de fin de carrière.

Pour découvrir toutes les solutions de **ATLANTIQUE ASSURANCE VIE** et **ATLANTIQUE ASSURANCES**, veuillez scanner le QR code.



Contacts :

ATLANTIQUE ASSURANCE VIE : +225 27 20 31 21 41
ATLANTIQUE ASSURANCES : +225 27 20 31 78 00



Dr Kouadio Kouassi Hugues,
directeur général de l'École
nationale supérieure
de statistique et d'économie
appliquée d'Abidjan

« LA FORMATION, LA RECHERCHE ET LA RÉALISATION D'ÉTUDES » POUR AMÉLIORER LES APPAREILS STATISTIQUES DES PAYS AFRICAINS.

L'ENSEA est un établissement public administratif à caractère scientifique et technologique (EPAST) à vocation régionale, dédié aux statistiques et à la modélisation économique. Son niveau d'excellence lui permet d'appartenir à plusieurs réseaux internationaux d'enseignement et de formation prestigieux.

« Comment l'ENSEA contribue-t-elle à l'amélioration de l'appareil statistique et à la prise de décision des autorités publiques et des opérateurs économiques ?

La contribution de l'ENSEA se fait à trois niveaux : la formation, la recherche appliquée et la réalisation d'études. Elle offre des formations initiales, ainsi que des activités de renforcement de capacités des agents et cadres des appareils statistiques nationaux. Elle forme également les futurs chercheurs africains en économie et en statistique. Enfin, elle réalise des études thématiques sur des sujets d'intérêt pour les acteurs public et privé, aidant ainsi à la prise de décision. À cet effet, l'ENSEA dispose du pôle POP-DEV (Population et développement) et du CERMEA (Centre de recherche en macroéconomie et microéconomie appliquée). Un exemple parmi d'autres : le projet Performance Monitoring for Action, réalisé avec l'université John Hopkins (Baltimore, États-Unis), a amélioré la connaissance et les politiques

en matière de santé de la reproduction en Côte d'Ivoire. L'ENSEA a formé depuis sa création plus de 4 500 diplômés qui, aujourd'hui, participent à l'animation des appareils statistiques de 24 pays africains et d'Haïti. Pour l'année 2024-2025, elle compte 410 étudiants de 17 nationalités, dont 20 % d'étudiantes. Cette diversité est aussi l'une de ses forces.

De quelle manière l'ENSEA assure-t-elle sa mission en direction des entreprises et de la société civile ?

Elle leur propose des programmes de formation de courte durée ainsi que des certificats dans les spécialités de l'analyse et de la collecte de données, du suivi-évaluation, de la data science... Par exemple, l'ENSEA, en collaboration avec le COFEB (Centre ouest-africain de formation et d'études bancaires), organise un programme certifiant sur « la réglementation bancaire et la modélisation des paramètres bâlois ».

Quels sont les débouchés majeurs pour les diplômés de l'ENSEA ?

Selon l'enquête d'insertion menée en 2024 auprès des cinq dernières promotions, environ 50 % des étudiants poursuivent leur carrière dans l'administration publique, les autres s'intégrant dans le secteur privé, les ONG et dans les institutions internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international... Ils occupent des postes d'analystes, de statisticiens, d'économistes, de data scientists, de financiers, d'actuaire, de modélisateurs, de responsables suivi-évaluation...

Comment l'ENSEA intègre-t-elle les progrès de l'intelligence artificielle ?

En 2018, l'ENSEA a rénové ses curricula de formation pour y introduire des éléments relatifs à la data science. Les étudiants sont de plus en plus sensibilisés sur les questions de l'IA à travers des enseignements et conférences. En outre, l'école a créé depuis quelques années le laboratoire d'innovation en statistique appliquée, dont les activités abordent les éléments liés à cet enjeu ■

Votre Partenaire de Référence au Cœur de l'Excellence Statistique et Economique

Nous sommes un Centre d'Excellence de renommée internationale pour la formation et la recherche en statistique et économie appliquée au service du développement économique et social de l'Afrique. Nos labels et certifications attestent de notre position de leader dans ce domaine.

• Découvrez notre expertise

- Leader africain de la formation et de la recherche en statistique, économie appliquée et modélisation économique.
- Expertise reconnue en formation continue, avec des programmes de qualité visant à développer les compétences des cadres et décideurs dans des domaines tels que la statistique, l'économie, l'analyse de données et la gestion de projets, etc.
- Expertise avérée dans l'assistance technique, l'accompagnement ainsi que la réalisation d'études innovantes pour les secteurs public et privé en réponse à leurs besoins spécifiques.
- Expertise reconnue dans la gestion de projets internationaux de coopération, notamment le Projet CEA avec la Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement.



#ENSEA
CENTRE D'EXCELLENCE

Nos Chiffres Clés

- + 60 ans d'existence, d'expérience et d'excellence
- + 4 500 statisticiens et économistes formés présents sur les 5 continents
- + 17 pays d'Afrique représentés
- + 30 Projets de coopération et études réalisées
- + 3 accréditations internationales (EUR-ACE, Cti, Hcéres, QAA)
- 3 labels en tant que Centre d'Excellence (UEMOA, BM, AFD)

Rejoignez nous pour façonner l'avenir de l'excellence statistique et économique
www.ensea.ed.ci
Rêve - Audace - Passion

TOP 100 DES PLUS GRANDES ENTREPRISES EN CÔTE D'IVOIRE

N° de classement par exercice comptable			Raison Sociale (Sigle)	Ville	Secteur d'activité	Forme juridique
2021	2022	2023				
1	1	1	Société Ivoirienne Raffinage (SIR)	Abidjan	Activites de fabrication	S.A.
2	3	2	Orange Côte d'Ivoire S.A. (OCI)	Abidjan	Information et communication	S.A.
5	5	3	Vivo Energy Compagnie	Abidjan	Commerce	S.A.
6	6	4	Sté. de Distribution de Toute Marchandises (SDTM-CI)	Abidjan	Commerce	S.A.
/	4	5	Petroci-Holding	Abidjan	Activités extractives	S.A. à P.P.
7	10	6	Société Africaine de Cacao (SACO)	Abidjan	Activites de fabrication	S.A.
8	12	7	Prosuma-Sté Ivoirienne	Abidjan	Commerce	À préciser
6	13	8	Ivoirienne de Distribution	Abidjan	Commerce	SCS
22	16	9	Perseus Mining Yaoure	Abidjan	Activités extractives	S.A.
9	14	10	MTN Côte d'Ivoire	Abidjan	Information et communication	S.A.
15	20	11	Mtn Côte d'Ivoire des Mines D'ity	Abidjan	Activités extractives	S.A.
11	22	12	Mtn Côte d'Ivoire de Limonaderies et Boissons Rafraichissantes d'Afrique (SOLIBRA)	Abidjan	Activites de fabrication	S.A. à P. Public
10	15	13	PFO Construction	Abidjan	Construction	S.A.
13	21	14	Compagnie Ivoirienne d'Electricite	Abidjan	Production et distribution d'électricité et de gaz	S.A.
/	18	15	SMB-Mtn Côte d'Ivoire Multinationale de Bitumes	Abidjan	Activites de fabrication	S.A.
21	29	16	Porteo BTP	Abidjan	Construction	S.A.
/	33	17	Compagnie de Distribution en Côte d'Ivoire	Bouake	Commerce	S.A.S.
23	17	18	Canadian Natural Resources International	Abidjan	Activités extractives	(SARL)
27	27	19	Ola Energy Côte d'Ivoire	Abidjan	Commerce	S.A.
14	9	20	Sania Compagnie	Abidjan	Activites de fabrication	S.A.
25	28	21	Olam Cocoa Processing Côte d'Ivoire (OCP)	San-pedro	Activites de fabrication	S.A.
20	26	22	Moov Africa Côte d'Ivoire	Abidjan	Information et communication	S.A.
16	23	23	Société Africaine de Plantation d'Heveas (SAPH)	Abidjan	Agriculture, sylviculture et peche	S.A. à P. Public
18	11	24	Palmci	Abidjan	Activites de fabrication	S.A. à P. Public
19	25	25	Nestlé Côte d'Ivoire	Abidjan	Activites de fabrication	S.A.
24	30	26	Petro Ivoire	Abidjan	Commerce	S.A.
/	/	27	Servizi Energia Italia	Nd	Activites de fabrication	À préciser
12	31	28	Société de Commercialisation de Café Cacao (S3C)	Abidjan	Commerce	S.A.
37	41	29	CFAO Motors Côte d'Ivoire	Abidjan	Commerce	S.A.
32	35	30	Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI)	Abidjan	Production et distribution d'eau, assainissement ; traitement des dechets et depollution	S.A.
44	38	31	Sococe Côte d'Ivoire	Abidjan	Commerce	S.A.
29	34	32	Canal + Côte d'Ivoire	Abidjan	Information et communication	S.A.
31	37	33	Société Ivoirienne de Tabacs	Abidjan	Activites de fabrication	S.A.
34	42	34	Ubipharm Côte d'Ivoire (UBIPHARM CI)	Abidjan	Commerce	S.A.
35	32	35	Societe de Tubes d'Acier et d'Aluminium en Côte d'Ivoire (SOTACI)	Abidjan	Activites de fabrication	S.A. à P. Public
17	39	36	Outspan Ivoire	Abidjan	Commerce	S.A.
59	45	37	Star-Oil S.A.	Abidjan	Commerce	S.A.
34	40	38	CDCI-Cie.de Distribution	Abidjan	Commerce	S.A.
38	44	39	Port Autonome d'Abidjan	Abidjan	Transports et entreposage	S.A. à P. Public
45	48	40	Societe de Culture Bananiere (SCB)	Abidjan	Agriculture, sylviculture et peche	S.A.
/	59	41	Société des Mines de Floleu	Abidjan	Activités extractives	S.A.
61	54	42	Air Côte d'Ivoire	Abidjan	Transports et entreposage	S.A. à P. Public
60	60	43	Société Africaine de Raffinage en Côte d'Ivoire (SARCI)	Abidjan	Activites de fabrication	À préciser
36	46	44	Sitab Industries	Bouake	Activites de fabrication	S.A.
53	49	45	Solevo Côte d'Ivoire (SOLEVO)	Abidjan	Activites de fabrication	S.A.
/	65	46	Ivory Cocoa Products (ICP)	San-pedro	Activites de fabrication	S.A.
28	57	47	Touton Negoce Côte d'Ivoire (TNCI)	Abidjan	Commerce	S.A.
39	56	48	Société Agricole de Café et de Cacao-S.A.S	Abidjan	Commerce	S.A.S.
59	55	49	Cemoi Côte d'Ivoire	Abidjan	Activites de fabrication	S.A.
63	71	50	Sucaf - Côte d'Ivoire	Ferkessedougou	Activites de fabrication	S.A.

N° de classement par exercice comptable			Raison Sociale (Sigle)	Ville	Secteur d'activité	Forme juridique
2021	2022	2023				
74	77	51	Azito Energie S.A.	Abidjan	Production et distribution d'électricité et de gaz	S.A. à P. Public
99	61	52	Société de Forage et de Travaux Publics-Mining	Abidjan	Construction	SARL
/	/	53	Société Minière de la Lobo (SML)	Nd	Activités extractives	S.A.
52	72	54	Olam Ivoire	Abidjan	Commerce	S.A.
/	80	55	Société AfriqOil	San-pedro	Commerce	S.A.
35	43	56	Abidjan Terminal	Abidjan	Transports et entreposage	S.A.
/	/	57	Roxgold Sango	Nd	Activités extractives	S.A.
/	/	58	La Société de Transports Abidjanais sur Rail S.A.S.	Abidjan	Transports et entreposage	S.A. à P. Public
/	/	59	GCB Cocoa Côte d'Ivoire	Abidjan	Agriculture, sylviculture et peche	S.A.
96	70	60	Société de Développement du Caoutchouc Ivoirien (SDCI)	Abidjan	Agriculture, sylviculture et peche	S.A.
/	67	61	Tan Ivoire SARL	Abidjan	Commerce	S.A.
78	75	62	SECI-Saur Energie Côte d'Ivoire	Abidjan	Activités specialisees, scientifiques et techniques	S.A.
92	86	63	Lafargeholcim Côte d'Ivoire S.A. (LHCI)	Abidjan	Activites de fabrication	S.A.
/	76	64	Oryx Energies Côte d'Ivoire (OEI)	Abidjan	Commerce	S.A.
51	62	65	Africa Sourcing Côte d'Ivoire	Abidjan	Agriculture, sylviculture et peche	S.A.
/	73	66	Africa Global Logistics Côte d'Ivoire (AGL Côte d'Ivoire)	Abidjan	Transports et entreposage	S.A.
/	/	67	Cote D'Ivoire Terminal	Abidjan	Transports et entreposage	S.A.
/	92	68	Societe De Ciment De Côte d'Ivoire	Abidjan	Activites de fabrication	S.A.
/	/	69	EPSA Ivoire	Abidjan	Activités extractives	SARL
/	/	70	CDPA-CI	Abidjan	Commerce	SARL
/	/	71	Importation et Exportation des Produits de Mer en Côte d'Ivoire	Abidjan	Commerce	SARL
72	96	72	Tractafic Motors Côte d'Ivoire	Abidjan	Commerce	S.A.
93	/	73	Rimco-Setaci	Abidjan	Commerce	S.A.
77	/	74	SOCOB-Sotité de Commercialisation (SOCOB)	Abidjan	Commerce	SARL
/	/	75	Centrale d'Achat de Production Agricole	Abidjan	Commerce	S.A.
62	/	76	Kinaden Commodities S.A.	Abidjan	Commerce	S.A.
67	95	77	Copharmed-Compagnie Pharmaceutique	Abidjan	Commerce	S.A.
69	90	78	IHS Côte d'Ivoire	Abidjan	Information et communication	S.A.
40	51	79	Compagnie Ivoirienne de Coton	Korhogo	Agriculture, sylviculture et peche	S.A.
58	64	80	Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB)	San-pedro	Agriculture, sylviculture et peche	S.A.
/	/	81	Socida-Societe Ivoirienne pour le Developpement Automobile	Abidjan	Commerce	S.A.S.
50	87	82	Barry Callebaut Negoce	Abidjan	Commerce	S.A.
/	/	83	NEEMBA Côte d'Ivoire (NEEMBA)	Abidjan	Commerce	S.A.
70	68	84	Union des Sociétés Cooperative Kimbe (ECOOKIM COOP-CA)	Abidjan	Commerce	Association
/	98	85	Société Africaine Produits Congelés	Abidjan	Commerce	SARL
/	/	86	AF-Chem Sofaco	Abidjan	Activites de fabrication	S.A. à P. Public
65	63	87	Svenska Petroleum Exploration Aktiebolag Ltd.	Abidjan	Activités extractives	Association
/	/	88	Compagnie Cacaoyere du Bandama (CCB)	Abidjan	Activites de fabrication	S.A.
/	88	89	Sogea Satom Côte d'Ivoire	Abidjan	Construction	S.A.
76	93	90	Universelle Industrie S.A.	Abidjan	Activites de fabrication	S.A.
88	/	91	Societe Cooperative Nouvel Esprit de Ketesso (CNEK)	Aboisso	Commerce	S.A.
94	/	92	Disma-CI	Abidjan	Commerce	SARL
/	/	93	Codipac	Abidjan	Commerce	SARL
95	/	94	Société des 2 Plateaux	Abidjan	Commerce	S.A.
/	/	95	Air France (AF)	Abidjan	Transports et entreposage	S.A. à P. Public
/	/	96	Eni Ivory Coast Limited	Abidjan	Activités extractives	SARL
75	/	97	Nouvelle Parfumerie Gandour-Côte d'Ivoire (NPGCI)	Abidjan	Activites de fabrication	SARL
/	/	98	Bonikro Gold Mine	Abidjan	Activités extractives	S.A.
90	94	99	Société pour le Compoundage de Côte d'Ivoire	Abidjan	Activites de fabrication	S.A.
86	/	100	Hire Gold Mine	Abidjan	Activités extractives	S.A.

Formes juridiques : S.A. : Société Anonyme / S.A.S. : Société par Actions Simplifiée / S.A. à P. Public : Société Anonyme à Participation Publique : / SARL : Société à Responsabilité Limitée / SCS : Société en Commandite Simple

(Source : ANStat)



SECTEURS PORTEURS

- Pétrole et gaz : des projections revues à la hausse pour un nouveau moteur de croissance >>> **76**
- Mines : des opportunités qui attirent les investissements >>> **80**
- Agriculture, agro-industrie, élevage et pêche : une production en hausse, une transformation à accroître >>> **84**
- Tourisme : « Sublime Côte d'Ivoire », un programme et de grandes ambitions >>> **92**
- Industrie pharmaceutique : la Côte d'Ivoire commence à concrétiser ses aspirations >>> **98**
- Transformation économique : l'enjeu de la préservation de l'environnement >>> **104**



PÉTROLE ET GAZ, DES PROJECTIONS REVUES À LA HAUSSE POUR UN NOUVEAU MOTEUR DE CROISSANCE

Grâce à la découverte de deux gisements majeurs en quatre ans, la Côte d'Ivoire va devenir un important producteur de pétrole et de gaz. Un nouveau levier de croissance pour l'économie et une bonne nouvelle pour la production électrique du pays.

La Côte d'Ivoire n'en finit pas de revoir ses projections de production de pétrole et de gaz naturel à la hausse, depuis la plus grande découverte d'hydrocarbures réalisée en septembre 2021 dans son bassin sédimentaire. Baptisé Baleine, ce gisement a été suivi de la découverte d'un autre, Calao, en 2024, par la major italienne Eni, la seule présente en Côte d'Ivoire auprès de juniors.

Prévues pour être exploitées en partenariat avec l'entreprise publique ivoirienne Petroci Holding, les ressources du gisement Baleine sont estimées à 2,5 milliards de barils de pétrole brut et à 3 300 milliards de pieds cubes de gaz naturel. À lui seul, il permet à la Côte d'Ivoire, petit producteur historique d'hydrocarbures, membre de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), de multiplier ses réserves par vingt !

UN DÉLAI DE MISE EN EXPLOITATION RECORD

Sa production « va au-delà de toutes les évaluations prévues au moment de la découverte du gisement », a déclaré en janvier 2025 le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, à l'issue du conseil des ministres. La production de la phase 1 a débuté en août 2023, assurée par l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement (FPSO) Baleine. La phase 2 a débuté en décembre 2024, conformément au calendrier, grâce à la FPSO Petrojarl Kong et à l'unité flottante de stockage et de déchargement (FSO) Yamoussoukro.

« Ce délai de mise en exploitation est un record dans notre industrie », soulignait même Claudio Descalzi, le PDG de la compagnie pétrolière basée à Rome, en août 2023. Le porte-parole du gouvernement précisait que les estimations sur Baleine sont passées de 35 000 barils de pétrole par jour à 60 000, alors que la production de gaz naturel pourrait aller jusqu'à 70 millions de pieds cubes par jour, contre une prévision initiale de 40 millions.

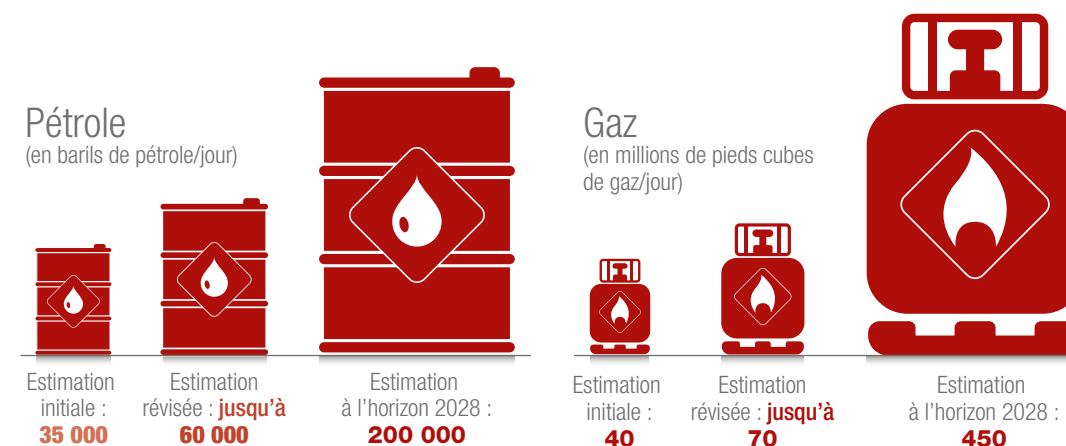
QUID DE CALAO ?

Repérée à 45 kilomètres au large des côtes ivoiriennes, le gisement Calao regorgerait de 1 à 1,5 milliard de barils de pétrole, selon les estimations. Une décision sera prise fin 2025 quant à la mise en production d'une troisième phase, toujours entre Eni et Petroci Holding. Pour évaluer le potentiel de cette découverte, le géant énergétique transalpin prévoit de forer un ou deux puits au cours des deux prochaines années.

Des études seront menées pour approfondir la compréhension des caractéristiques du réservoir, valider le concept de développement et concrétiser la décision finale d'investissement. La phase 3 pourrait porter la production à 150 000 barils de pétrole/jour de pétrole et 200 millions de pieds cubes/jour de gaz naturel associé. Mais à l'image des autres majors à travers le monde, Eni est attentive à son empreinte environnementale, de sorte à limiter son exposition aux risques financiers et opérationnels.



Estimations de production de pétrole et de gaz



(Source : gouvernement de Côte d'Ivoire)



PÉTROLE ET GAZ : DES LEVIERS DE CROISSANCE FINANCIERS ET ÉNERGÉTIQUES

La Côte d'Ivoire parviendra-t-elle à faire des hydrocarbures le second pilier de son économie ? À en croire Mamadou Sangafowa Coulibaly, le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, « la production de pétrole et de gaz pourrait être multipliée par dix à l'horizon 2030, au regard des performances opérationnelles actuelles et des gisements non exploités ». Si ces niveaux de production restent loin de ceux des géants du continent, la Côte d'Ivoire espère utiliser cette manne comme un levier de croissance soutenue et durable. Acheminée à terre par un gazoduc nouvellement construit, « la production de gaz naturel permettra à la Côte d'Ivoire de répondre à la demande du marché intérieur de l'électricité, de faciliter l'accès à l'énergie et de renforcer son rôle de hub énergétique dans la sous-région », affirme le ministre ■

FOCUS

ENI : FORMATION, EXPLOITATION ET « ZÉRO ÉMISSION NETTE »

Présente en Côte d'Ivoire dans les années 1960 en tant qu'Agip, Eni est revenue dans le pays en 2015. Le géant italien, présent dans plus de soixante pays avec plus de 30 000 employés, détient des intérêts dans les blocs CI-101 et CI-802, où s'étend le champ Baleine, ainsi que dans quatre autres blocs ivoiriens en eaux profondes (CI-205, CI-501, CI-401 et CI-801), tous en partenariat avec Petroci Holding. La compagnie détient 90 % de participation dans les blocs CI-101 et CI-802, contre 10 % pour Petroci, mais la part de la major italienne sur les bénéfices nets passera après amortissement des investissements à 48 %, contre 52 % pour l'État ivoirien.

La compagnie italienne prévoit de faire du gisement Baleine le premier à « zéro émission nette » d'Afrique. Pour ce faire, les émissions de gaz à effet de serre seront « réduites au minimum grâce à l'utilisation des meilleures technologies disponibles en termes de solutions d'usine à haut rendement, de récupération de l'énergie des procédés et de réduction et de contrôle des émissions fugitives », affirme-t-elle. Quant aux émissions résiduelles, elles seront « compensées par des initiatives de conservation des forêts », en partenariat avec le ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique. Quatorze forêts classées dans les districts des Lagunes et de la Comoé, couvrant 155 000 hectares, ont déjà été identifiées pour la mise en œuvre d'activités de conservation et de restauration. En termes de contenu local et de renforcement des capacités, la major a créé deux diplômes de masters dans le secteur de l'énergie, axés sur les activités de l'amont et de l'aval pétrolier, afin de développer des compétences spécialisées en Côte d'Ivoire avec le soutien du personnel académique local. La compagnie italienne a également créé des programmes de formation technique pour permettre aux opérateurs, techniciens et cadres du secteur de l'énergie d'actualiser leurs compétences.

ENGAGÉS POUR
L'ESSOR DE L'AFRIQUE
ENGAGÉS POUR L'AVENIR



Présent sur le continent africain avec de grandes ambitions, notre groupe industriel est déterminé à accompagner le développement de la région. Nous adaptons notre implantation et notre approche aux besoins spécifiques de chaque territoire pour construire un avenir prospère et durable, car nous croyons fermement que chaque projet doit refléter et servir les aspirations des communautés locales.

Abidjan - San Pedro - Béni Mellal - Ben Ahmed - Ouagadougou - Bobo Dioulasso - Douala -
Libreville - Accra - Bissau - Conakry - Bamako - Nouakchott - Dakar - Ndjaména

CIMAF
Ciments de l'Afrique

www.cimaf.com



MINES : DES OPPORTUNITÉS QUI ATTIRENT LES INVESTISSEMENTS

La Côte d'Ivoire accélère depuis une dizaine d'années dans l'exploitation de ses ressources minières, au point de figurer parmi les pays africains qui attirent le plus d'investissements privés dans ce secteur.

La Côte d'Ivoire était le deuxième pays à avoir capté le plus d'investissements pour l'exploration de ses ressources minières en 2024, selon un rapport de S&P Global Market Intelligence publié en février 2025. Devenu ces dernières années un pôle d'investissement clé en Afrique de l'Ouest, le pays a capté 122,1 millions de dollars cette année-là, juste derrière la République démocratique du Congo (130,7) et devant l'Afrique du Sud (121,3), sur un total africain de 1,3 milliard de dollars.

Les pays producteurs d'or, dont fait partie la Côte d'Ivoire, dominent ce classement. En 2020 déjà, alors que les budgets d'exploration chutaient de 10 % en

Afrique dans l'industrie extractive, la Côte d'Ivoire faisait croître cet indicateur de 39 % dans le secteur aurifère, passant de 75,4 millions de dollars à 105 millions de dollars. Parmi les 19 sociétés prévoyant d'investir dans l'exploration de l'or à travers le pays, Endeavour Mining, Roxgold ou encore Barrick Gold avaient particulièrement accru leurs budgets.

Selon les chiffres communiqués lors du premier Salon international des ressources extractives et énergétiques (SIREXE), organisé en novembre et décembre 2024 à Abidjan, au cours des dix dernières années, plus de 15 milliards d'euros ont été investis dans le secteur extractif ivoirien. Augmentant année

après année, la production d'or est passée de 23,5 à 51 tonnes entre 2015 et 2023, selon les données du ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie. Une production qui est essentiellement exportée à l'état brut.

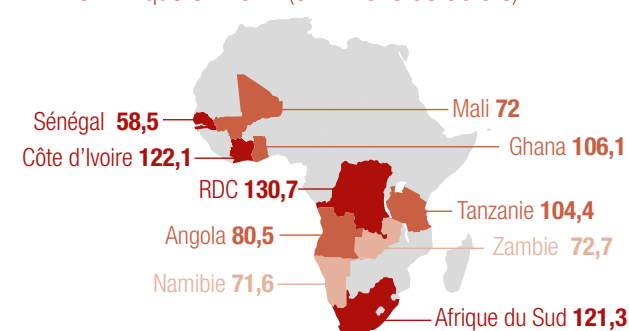
MANGANÈSE, NICKEL ET DIAMANT

La Côte d'Ivoire extrait également du manganèse de son sous-sol mais la tendance de production de ce minerai est irrégulière, liée aux cours mondiaux ou aux cessions d'activités temporaires d'entreprises, notamment de la société d'Ivoire mine manganèse SA (IMMSA). La production a atteint un pic en 2020, à 1,325 million de tonnes, avant de chuter les deux années suivantes et de repartir à la hausse en 2023 (1,175 million de tonnes), année durant laquelle quatre mines étaient exploitées. La Côte d'Ivoire valorise depuis le milieu des années 2010 les matériaux impliqués dans la transition énergétique, tels que le cobalt ou le nickel. La compagnie Nickel de l'Ouest Côte d'Ivoire (NOCI) a obtenu en juin 2023 un permis d'exploitation pour le nickel et le cobalt dans le département de Sipilou. Quant à la Compagnie minière du Bafing (CMB), depuis l'obtention de son permis minier en 2016, elle exploite le nickel dans les gisements de Founbesso, Moyango et Viala. La production de ce minerai est passée de 379 000 tonnes en 2017 à 2,780 millions de tonnes en 2023.

L'AVENIR DANS LE COLTAN, LES TERRES RARES ET LE LITHIUM

La production de diamant, qui a repris en 2015 après la levée de l'embargo des Nations Unies sur les exportations de ce produit, ne cesse de baisser depuis le sommet atteint en 2016 (16 292 carats). Cette tendance baissière, 2 367 carats atteints en 2023, est due aussi bien aux limites de l'exploitation artisanale qu'à l'épuisement des réserves exploitables par cette méthode. Mais l'avenir des mines en Côte d'Ivoire pourrait passer par ces métaux dont nous ne pouvons plus nous passer au quotidien, tant ils sont indispensables à nos téléphones portables, ordinateurs et autres appareils sans fil. C'est le cas du coltan

Investissements dans l'exploration minière en Afrique en 2024 (en millions de dollars)



(Source : S&P Global Market Intelligence)

(colombo-tantalite), dont le gisement découvert par la Société pour le développement minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI), à Issia, au Centre-Ouest du pays, va bientôt être exploité par la société Ivoire Coltan (IC). Plusieurs permis de recherches ont par ailleurs été accordés à des entreprises pour l'exploitation de terres rares, à Boundiali, Madinani et Séguélon, et pour le lithium, à Adzopé, Yakassé-Attobrou et Agboville, deux métaux indispensables à la fabrication des batteries ■

UN SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS POUR LE PREMIER SIREXE

Pas moins de 2 200 professionnels, 320 exposants et 25 000 visiteurs ont pris part au premier SIREXE organisé en novembre et décembre 2024 à Abidjan. Le salon a été marqué par la signature de contrats d'investissement d'un montant total de 4 000 milliards de francs CFA, selon les autorités, lesquels incluent des contrats de partage et de production ou des partenariats dans la vente de gaz naturel. Le SIREXE, rendez-vous biennal qui veut se rendre incontournable pour les acteurs nationaux et internationaux du secteur, est parti pour renforcer l'attrait de la Côte d'Ivoire comme destination privilégiée des investissements dans les mines, le pétrole et l'énergie.



Nahoua Bakary Yeo,
directeur général de Société
de ciment de Côte d'Ivoire

« SC CI EST ENGAGÉE DANS UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION PROACTIVE »

Société de ciment de Côte d'Ivoire (SC CI) est une filiale de Atlantic Group, holding fondée par Koné Dossongui et présente dans la banque, l'assurance ou l'agro-industrie. C'est la première cimenterie appartenant à un promoteur ivoirien sur le marché local.

« Comment SC CI a-t-elle pénétré le marché ivoirien du ciment en 2021 ? »

Nous avons inauguré notre première usine le 28 janvier 2021 à Yopougon, à Abidjan, avec une capacité de production de 1,5 million de tonnes de ciment par an et pour un investissement d'environ 60 milliards de francs CFA. Les premiers produits, lancés sous la marque de ciment BIGCIM, étaient déclinés en trois gammes, couvrant la maçonnerie jusqu'aux bétons haute résistance. Dès son implantation, SC CI a injecté une nouvelle offre sur un marché déjà très dense, renforçant la concurrence et contribuant à la baisse des prix sortie-usine. Cela a été un franc succès car notre déploiement a été rapide et structuré, dans un contexte d'expansion du marché et de forte croissance de la consommation, avec une offre de qualité et une production conséquente. Nous avons également pu nous appuyer sur notre forte légitimité nationale. L'entreprise a généré environ 300 emplois directs et 1 063 emplois indirects et nous avons lancé notre deuxième usine, identique à la première, en février 2022.

Le marché du ciment est devenu excédentaire. Comment SC CI fait face aux défis changeants de cette industrie ?

SC CI est engagée dans une stratégie d'adaptation proactive. Plutôt que se situer dans une course aux volumes à tout prix, nous mettons l'accent sur la fidélisation, le leadership national, la qualité ou encore le développement durable. C'est pourquoi, nous cherchons à faire la différence à travers des services adaptés. Nous avons ainsi lancé « Mon Compte Ciment BIGCIM », pour financer l'achat de ciment à tarifs préférentiels ; « BIGCIM Academy », une formation à l'attention des professionnels du bâtiment ; ou encore « Briquetier Pro », un soutien à l'automatisation locale de blocs de construction. C'est, en partie, grâce à cette diversification que nous faisons face à la concurrence accrue et à la guerre des prix, qui demeure intense, notamment en raison de ventes qui se poursuivent sous le prix-plancher fixé par l'État.

Comment percevez-vous la place du ciment dans la croissance économique de la Côte d'Ivoire ?

Elle est stratégique, centrale et multidimensionnelle. Le ciment est le socle physique de presque tous les projets de développement économique, indispensable au Plan national de développement et à l'ambition d'émergence d'ici 2030. Sa consommation est un indicateur indirect, mais fiable et puissant, de l'activité économique. En Côte d'Ivoire, la consommation annuelle de ciment est ainsi passée d'environ 2,5 millions de tonnes en 2012 à environ 6,5 millions de tonnes en 2024. Le ciment stimule l'économie à plusieurs niveaux, c'est un catalyseur de l'emploi et de l'industrie locale. En revanche, certains défis peuvent devenir des freins au développement. C'est le cas de la surcapacité nationale (17 millions de tonnes de capacité pour 6 millions de tonnes de demande), du coût énergétique élevé, de la dépendance au clinker, un constituant du ciment importé, de la faible valorisation locale du calcaire brut, ou encore d'un engagement sociétal qui devrait être plus affirmé ■



EPC Côte d'Ivoire Votre partenaire de choix pour vos activités de forage/minage

EPC Côte d'Ivoire (EPC CI), est une co-entreprise entre le Groupe EPC et la Société pour le Développement Minier de Côte d'Ivoire (SODEMI).

Qui sommes-nous ?

Le Groupe EPC créé en 1893 est l'un des leaders mondiaux dans la fabrication, le stockage et la distribution d'explosifs, notamment dans le secteur du forage-minage. Fort de plus de 130 ans d'expérience, le Groupe EPC est reconnu pour apporter des solutions efficaces, des innovations technologiques et un haut niveau de qualité services à ses clients. Il est composé d'une cinquantaine de filiales implantées dans une vingtaine de pays sur tous les continents.

EPC Côte d'Ivoire (EPC CI), dont les activités ont démarré en 2013, est devenu en une décennie un acteur principal dans le domaine des explosifs civils pour le secteur des Mines et Carrières et des Travaux Publics (TP) grâce aux investissements dans le capital humain, la fabrication locale et l'utilisation de technologies modernes.

Nos services

A ce jour, EPC CI fabrique et commercialise des explosifs vrac et encartouchés, fournit des services de minage, outre aux carrières qu'aux grandes entreprises minières présentes en Côte d'Ivoire que sont Endeavour Mining (ITY), Allied Gold (Bonikro et Agbaou), Perseus Mining (Yaouré et Sissingué) et Tietto Minerals (Abujar).

Au-delà du secteur des mines, nous avons assuré le minage dans des projets d'envergure nationale tels que la construction du barrage de Soubré et de celui de Singrobo, contribuant ainsi à l'accroissement la capacité énergétique de la Côte d'Ivoire.

Etant actifs dans l'un des secteurs les plus rigoureux à l'échelle mondiale, nous sommes conscients que nos clients recherchent des solutions efficaces, sécurisées sur mesure avec une approche de gestion éthique. C'est pourquoi nous accordons une priorité absolue à ces aspects.

Engagement envers la durabilité

Parce que nous sommes soucieux de l'impact de nos activités sur la planète et les communautés proches de nos sites d'opération, nous nous engageons en toute responsabilité à améliorer continuellement nos performances environnementales et à nous aligner voire aller au-delà des meilleures pratiques en matière de développement durable des entreprises.

EPC Côte d'Ivoire se positionne comme un partenaire stratégique de choix pour tous vos besoins en minage. Notre engagement envers l'excellence, la sécurité et l'innovation nous permet de surpasser les attentes de nos clients à toutes les étapes des projets.

Avec EPC Côte d'Ivoire, vous avez l'assurance de bénéficier du standard le plus élevé en termes de professionnalisme et de service client.

AGRICULTURE, AGRO-INDUSTRIE, ÉLEVAGE ET PÊCHE : UNE PRODUCTION EN HAUSSE, UNE TRANSFORMATION À ACCROÎTRE

Puissance agricole indiscutée, la Côte d'Ivoire transforme toujours plus les produits qu'elle récolte, cacao et noix de cajou en tête. Les opportunités sont nombreuses, y compris à travers les agropoles régionaux mis en place par les autorités.

L'agriculture est le véritable moteur historique et contemporain de l'économie ivoirienne. Il contribue entre 18 et 20 % au PIB et emploie près de 60 % des actifs, selon les chiffres communiqués en 2024 par le ministère de tutelle. C'est aussi le secteur qui contribue majoritairement aux exportations du pays, avec plus de la moitié du total en comptant les produits transformés. La Côte d'Ivoire, leader mondial dans la production de cacao et de noix de cajou, est aussi dans le trio africain des producteurs d'hévéa, de banane ou encore de palmier à huile, pour ne citer que ces produits.

Le gouvernement structure les différentes filières agricoles afin d'améliorer leur productivité et d'accompagner la transformation locale des produits récoltés, pour au final réduire la facture des importations et augmenter les exportations. Grâce à de nombreux programmes de soutien à l'agriculture industrielle et de préservation de l'agriculture vivrière, via l'accès facilité à des intrants et à la mécanisation, la production des denrées a parfois plus que triplé depuis 2010.

Évolution de la production agricole en Côte d'Ivoire entre 2010 et 2023 (en tonnes)

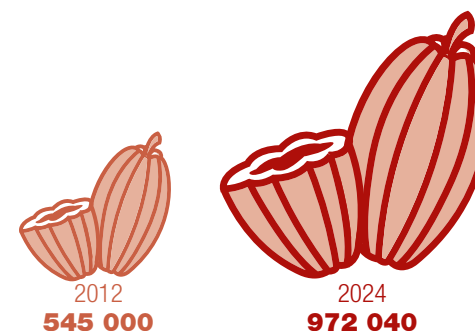
	2010	2023
Manioc	2 306 839	7 201 944
Noix de palme, huile	1 566 711	2 752 869
Cacao fèves	1 301 347	2 377 442
Sucre de canne	1 800 467	2 150 375
Plantains	1 541 573	2 149 985
Maïs	641 610	1 223 000
Noix de cajou	380 000	1 044 449
Caoutchouc naturel, forme primaire	235 048	1 000 548
Coton graine	174 689	545 996
Bananes	314 270	513 882
Mangues, mangoustans et goyaves	45 206	207 661
Café, vert	94 372	91 326

(Source : FAO)

TOUJOURS PLUS DE CACAO TRANSFORMÉ

En décembre 2024, lors de l'inauguration à Abidjan d'une nouvelle unité de production de chocolat de la société Saco, filiale du Groupe Barry Callebaut, le ministre de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a regretté que sur une chaîne de valeur mondiale annuelle du cacao d'environ 140 milliards de dollars, seuls 7 milliards (6 %) reviennent à la Côte d'Ivoire, alors même qu'elle assure 40 % de la production de base. « Il nous faut transformer bien plus et exporter bien plus de produits semi-finis et finis pour créer de nombreux emplois décents et de richesses », a-t-il insisté.

Capacité de broyage de fèves de cacao (en tonnes)



Il a salué les investissements dans la transformation de la société Saco qui, pour ses soixante ans, est leader avec plus de 230 000 tonnes de cacao broyées. Au total, la capacité installée de broyage de fèves de cacao en Côte d'Ivoire est passée de 545 000 tonnes par an en 2012-2013 à 972 040 tonnes par an en 2024, pour quatorze entreprises installées.





DE GRANDES AMBITIONS INDUSTRIELLES DANS LA NOIX DE CAJOU

C'est également à l'occasion de l'inauguration d'une unité de transformation de noix de cajou, en janvier 2024, par Afcott Cashew, à une vingtaine de kilomètres de Yamoussoukro, que les autorités ont rappelé leurs ambitions dans ce domaine. Selon des données présentées par le ministre de l'Agriculture, la production annuelle de noix brutes de cajou a plus que doublé en une décennie, passant de 400 000 tonnes en 2011 à un peu plus d'un million en 2022. Le pays en transforme 34 %, alors que son objectif est d'en transformer la totalité à l'horizon 2030.

Pour atteindre leurs objectifs en termes de transformation, les autorités accélèrent la mise en place d'agropoles, à travers le Programme national d'investissement agricole de deuxième génération (PNIA 2), lui-même adossé au PND 2021-2025. Sur les 9 agropoles prévus sur l'ensemble du territoire, regroupés en fonction du potentiel qu'offrent les différentes régions, l'agropole du Bélier et l'agropole Nord sont déjà opérationnels.



DEUX AGROPOLES DÉJÀ OPÉRATIONNELLES

Le premier a été créé dans la région de Yamoussoukro et avait déjà permis au printemps 2024 la réhabilitation de 25 barrages, la mise en valeur de 2 000 hectares de riz et la réalisation de 7 marchés ruraux, 24 locaux d'entreposage et 2 centres de groupages pour la distribution des produits au niveau des sous-préfectures. Près de 800 jeunes ont été formés et insérés dans le projet. Quant à l'agropole Nord, bâti sur 100 hectares, il couvre les régions du Poro, du Bagoué, du Tchologo et du Hambol. Il est spécialisé notamment dans la production de riz, de mangue, de maïs, de karité, de viande, de noix de cajou ou encore dans l'aquaculture.

Le projet de l'agropole Nord-Est doit être finalisé en 2025, soutenu pour plusieurs centaines de milliards de francs CFA par le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque africaine de développement (BAD) ou la Banque ouest-africaine de développement (BOAD). Deux autres, dans le Nord-Ouest et à Daloa (Centre-Ouest), doivent faire l'objet d'études. À l'horizon 2030, l'objectif est de couvrir le territoire ivoirien par les 9 agropoles.



CACAO : LUTTE CONTRE LA BAISSÉ DE PRODUCTIVITÉ

La production de cacao en Côte d'Ivoire connaît depuis quelques années une baisse qui s'inscrit dans une tendance mondiale. Si le vieillissement des plants et les maladies expliquent en partie cette baisse, le réchauffement climatique, en rendant imprévisibles les niveaux de précipitations et les variations de températures, a aussi un impact. Pour s'en prémunir, le pays a engagé des mesures pour lutter contre les effets du dérèglement climatique et les maladies touchant les plantations, en misant notamment sur la replantation et l'agroforesterie. Abidjan prend aussi des mesures pour lutter contre la contrebande et le trafic illégal vers les pays frontaliers, notamment la Guinée et le Liberia.



Le Conseil du Café-Cacao

**2024, la Côte d'Ivoire au rendez-vous
du café et du cacao durables et traçables**



Le Conseil du Café-Cacao

Immeuble CAISTAB, Abidjan Plateau 23^{ème} étage - Tél : (+225) 2720256969 / 2720256970
17 BP 797 Abidjan 17 (Côte d'Ivoire) - info@conseilcafecacao.ci - www.conseilcafecacao.ci



PROTÉINES ANIMALES : UN GAP À COMBLER ET DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

Encore plus que dans l'agriculture, les opportunités d'investissement dans les ressources animales et halieutiques sont massives. La raison est simple : le gap entre la forte demande ivoirienne pour ces produits et la faible production locale est très importante. C'est pourquoi les autorités se sont fixées pour but de le réduire pour le ramener à zéro à l'horizon 2030.

Pour cela, le pays s'est doté d'une Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONAPEDA 2022-2026) budgétisée à hauteur de 1 000 milliards de francs CFA, dont 65 % sont attendus de la part du secteur privé. Celle-ci se décline en cinq stratégies nationales de développement du secteur, chacune dédiée aux ressources animales et halieutiques, aux productions animales, à la gestion durable de la pêche, à l'aquaculture et à la santé publique vétérinaire.

50 % DE TAUX DE COUVERTURE DES BESOINS EN VIANDE, 32 % EN POISSON

Selon les données partagées par la PONAPEDA, « le taux de couverture des besoins nationaux en viande et abats était estimée à 48 % en 2019 contre 50 % en 2014, soit un recul de 2 % », notamment en raison des trop faibles investissements réalisés dans le secteur. De son côté, « le taux de couverture des besoins en poissons est passé de 15 % en 2012 à près de 32 % en 2019, grâce aux investissements réalisés dans la construction du débarcadère et du marché central de Sassandra, des points de débarquement aménagés (PDA) de Locodjro et de Grand-Lahou ou encore à la reprise des activités de la pêche industrielle et artisanale maritime, lagunaire et continentale ».

COUVRIR 70 % DES BESOINS NATIONAUX EN 2026

Ce taux de couverture reste très faible, alors même que le coût des importations de poisson est estimé à 300 milliards de francs CFA par an. Au total, les investissements sur la période 2014-2020 ont été évalués à 143,6 milliards de francs CFA, contre une prévision de 331 milliards. L'objectif est de parvenir à une couverture de 70 % des besoins en produits animaux et de 65 % des besoins des ressources halieutiques à l'horizon 2026 par les productions nationales. La PONAPEDA a donné lieu depuis 2022 à de nombreux investissements, notamment dans des centres de multiplication des reproducteurs de volailles et des opérations de reproduction d'ovins et de bovins.

SOMMETS DE L'ÉLEVAGE D'ABIDJAN

Pour accompagner sa politique volontariste et mettre en contact les acteurs du secteur de l'élevage et de la pêche, les autorités ont organisé en décembre 2024 le troisième Sommet de l'élevage d'Abidjan (SELAB). Un rendez-vous devenu incontournable pour explorer la chaîne de valeur de la production animale ivoirienne et découvrir les meilleures pratiques internationales, à l'occasion d'interventions de spécialistes ou d'échanges en BtoB ■



FOCUS

DES PROJETS DANS L'AGRO-INDUSTRIE, L'ÉLEVAGE ET LA PISCICULTURE AVEC LE CEPICI

Sur son site internet, le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) présente un catalogue de projets dans de nombreux secteurs d'activités. Il n'est pas étonnant que les plus fournis de ces secteurs concernent l'agro-industrie et l'élevage.

Des fiches synthétiques font l'état des lieux des produits concernés, avant d'expliquer pourquoi un investissement y est intéressant.

Un exemple parmi d'autres : celui d'« une unité de transformation de manioc d'1,5 tonne par jour ».

La fiche indique la zone géographique d'exécution du projet, le fait que le manioc est l'une des cultures vivrières les plus produites en Côte d'Ivoire mais aussi la plus consommée derrière l'igname (devant le riz). En guise de « problème à résoudre », le CEPICI indique que le manioc est transformé de manière artisanale

et que ses sous-produits sont actuellement faiblement valorisés, il est donc nécessaire d'investir dans l'achat de matériel industriel et d'équipements. Quatre projets concernent le manioc, mais aussi la mangue et l'ananas (jus et séchage), la noix de cajou et la noix de karité, le latex, le riz...

De la même façon, une vingtaine de fiches sont consacrées à des projets dans l'élevage et la pisciculture, depuis les couvoirs à poussins jusqu'aux fermes avicoles, en passant par des fermes piscicoles, des unités d'élevage de poissons en cages flottantes ou encore une usine de production d'aliments pour bétail.



Moussa Diaby,
directeur général de l'Institut
national polytechnique Félix
Houphouët-Boigny (INP-HB)

« AVEC LE TECHNOPOLE, NOUS CRÉONS UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE À L'INNOVATION ET À L'ENTREPRENARIAT »

Créé en 1996 à la suite de la fusion de quatre grandes écoles installées à Yamoussoukro, l'INP-HB est sur le point de créer un technopôle dont les compétences variées seront dédiées, dans un premier temps, aux filières agricoles.

Qu'est-ce que l'INP-HB aujourd'hui ?

L'INP-HB est composé de 11 grandes écoles formant à tous les grades universitaires dans des secteurs aussi variés que l'agronomie, les mines et la géologie, la chimie, le pétrole et l'énergie, l'industrie ou encore l'aéronautique. Ses étudiants proviennent de 22 pays et l'institut place chaque année jusqu'à 86 % d'entre eux auprès de ses partenaires africains, européens, américains ou asiatiques. La forte relation avec le tissu industriel et les grandes entreprises est dans son ADN, mais sa direction va plus loin dans cette proximité en créant, avec et pour elles, un technopôle dédié à l'innovation.

Pourquoi avoir créé ce technopôle ?

Pour accélérer le développement de la Côte d'Ivoire, nous sommes convaincus de devoir travailler davantage sur la culture de l'entrepreneuriat. C'est pourquoi depuis trois ans, nous avons visité des clusters aux États-Unis, en France, en Chine... pour reproduire un écosystème favorable à l'innovation, au transfert de technologie et à l'entrepreneuriat. C'est un projet ambitieux de

l'État qui nous a doté d'un domaine foncier de 1 100 hectares où concentrer des compétences, mais aussi des entreprises désireuses de chercher l'innovation au plus près de ceux qui la génèrent.

À quoi ressemblera le technopôle ?

Nous sommes sur un modèle de technopôle multisectoriel mais dont les compétences sont d'abord mises au profit de ce qui fait la force de la Côte d'Ivoire : ses filières agricoles. En revanche, contrairement à d'autres technopôles agricoles, nous nous intéressons à tous les domaines qui peuvent avoir une relation avec l'agriculture, comme les infrastructures (barrages, routes rurales, etc.) ou le trading, et qui sont déjà enseignés à l'INP-HB. Nous avons réalisé des expérimentations avec l'anacarde, qui nécessite de produire plus, de transformer, de produire des dérivés, de valoriser les déchets, d'améliorer la machinerie ou l'accès à l'énergie... Nous parlons là d'industrialisation, d'automatisation et de robotisation, d'intelligence artificielle, d'agriculture durable...

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Valoriser 1 100 hectares, cela se fait par vagues. Nous avons démarré la phase d'études et le site est disponible pour recevoir les premières entreprises. Nous nous adressons à la fois à des investisseurs, pour la mise en œuvre du technopôle, et à de grands groupes qui souhaitent disposer de l'expertise du monde universitaire. Nous avons concrétisé avec l'Office chérifien des phosphates (Maroc) un projet de centre de formation dans l'agritech et, avec le Conseil du coton et de l'anacarde ivoirien, un centre d'innovation dans les technologies de l'anacarde. Nous travaillons aussi à un centre de formation de pilotes d'hélicoptères avec un partenaire. Nous avons également besoin de « capital ventures » auxquels nos étudiants pourront présenter leurs concepts innovants puis être soutenus pour créer leurs sociétés. Nous nous appuyons sur notre réseau d'entreprises, mais c'est à nous d'être attractifs, par l'innovation d'abord, mais aussi par les avantages fiscaux qui seront mis en place ■ ”



CCI FRANCE CÔTE D'IVOIRE

La Chambre de Commerce et d'Industrie France Côte d'Ivoire (CCIFCI), au sein d'un réseau international de 125 chambres dans 98 pays, propose des offres reliant les entreprises françaises au marché ivoirien et les entreprises ivoiriennes au monde international.



Tél : (+225) 27 21 25 82 06
 LinkedIn : CCI FRANCE-CÔTE D'IVOIRE
ccifci@ccifci.org
 Biétry-Boulevard Philippe Grégoire Yacé
 (Ex-Boulevard de Marseille)
 18 BP 189 ABIDJAN 18 - RCI

TOURISME : « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE », UN PROGRAMME ET DE GRANDES AMBITIONS

Le tourisme ivoirien a relevé le défi de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations en janvier 2024. Le programme de développement du secteur continue d'être déployé, offrant des opportunités dans le balnéaire, la nature, les loisirs ou encore le tourisme d'affaires.

« La Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de l'hospitalité ». C'est ainsi que les organisateurs ont baptisé l'accueil de cet événement sportif majeur en Côte d'Ivoire, en janvier et février 2024. Plus de 1 500 milliards de francs CFA ont été investis dans les infrastructures sportives et de transports, notamment, pour rendre agréable le séjour des sportifs et des visiteurs.

Au total, ce sont plus d'1,5 million de touristes qui seraient venus à Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, San-Pédro ou Korhogo, les villes hôtes de la CAN, pour assister à la compétition et découvrir la Côte d'Ivoire, son hospitalité donc, mais aussi sa culture. Ce chiffre était d'environ 2 millions par an avant l'épidémie de la Covid-19 et il a atteint 3,5 millions en 2023.

OBJECTIF : CINQ MILLIONS DE VISITEURS PAR AN

Cette CAN était une étape importante pour la Côte d'Ivoire, qui vise à faire du tourisme le troisième pilier de son économie, ainsi que la cinquième destination en Afrique en atteignant cinq millions de visiteurs par an. Un programme, Sublime Côte d'Ivoire, est déployé dans cette perspective depuis 2018, financé à hauteur de 3 200 milliards de francs CFA.

Il décline les secteurs qui offrent des opportunités d'investissement, aussi bien dans la mise en valeur du patrimoine culturel et culturel que dans le balnéaire, à plus forte raison depuis la rénovation de la route nationale qui longe le littoral atlantique, d'est en ouest. Les autorités y sont ouvertes aux investissements, puissent-ils ne pas défigurer cette côte et respecter l'environnement, comme l'explique le ministre du Tourisme.

En plus de réserves naturelles, la Côte d'Ivoire compte neuf parcs nationaux riches d'une faune et d'une flore exceptionnelle, à travers tout le pays, dont deux autour d'Abidjan : le parc national du Banco, collé à la ville, et le parc national des îles Éhotilé, près d'Assinie, lieu de villégiature des Abidjanais situé à une centaine de kilomètres au sud-est de la capitale économique.

TOURISME D'AFFAIRES

Des opportunités majeures, déjà saisies par de nombreux investisseurs, parmi les plus grandes chaînes hôtelières (Accor, Azalaï, Groupe Mangalis, Radisson, Marriott/Sheraton), existent également dans le tourisme d'affaires, dont la Côte d'Ivoire, Abidjan essentiellement, est la troisième destination africaine ! Hôtels rénovés, restaurants de standing, loisirs... tout est fait pour satisfaire les hommes d'affaires pour lesquels Abidjan, siège de la Banque africaine de développement ou de la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique de l'Ouest, est devenue incontournable.

En 2022, le tourisme contribuait à hauteur de 6 % au PIB et le ministre du Tourisme, Siandou Fofana, évoquait en décembre dernier le chiffre de 7,5 % dans la presse, à l'occasion du salon Top Résa, à Paris, l'un des plus importants dédié au tourisme dans le monde. Il génère un peu plus de 600 000 emplois, une particularité de ce secteur, notamment pour les jeunes ivoiriens, qui intéresse les autorités ■

UN CARREFOUR DE L'INDUSTRIE CULTURELLE EN AFRIQUE

Non contente d'être un pôle économique et financier, Abidjan a toujours cultivé une place unique de pôle culturel sur le continent. Tous les deux ans, s'y tient le Marché des arts du spectacle vivant (MASA), mais aussi le Salon international de la littérature d'Abidjan (SILA). Pôle majeur de la mode, dont les talentueux créateurs sont réunis dans une « Fashion week », c'est aussi une plaque tournante de la musique africaine, sur laquelle le Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA) est venu capitaliser, organisant en mai 2024 sa seizième édition. La mégapole francophone concurrence même la puissante Lagos, au Nigeria, y compris aux yeux des géants de l'industrie musicale mondiale. La Major Universal Music ne s'y est pas trompée en y installant, il y a sept ans, sa filiale consacrée à 25 pays francophones, hispanophones et lusophones. Sony Music en a fait de même dans la foulée.





Siandou Fofana,
ministre du Tourisme
et des Loisirs

« LES OPÉRATEURS PRIVÉS ONT MASSIVEMENT INVESTI DANS LA MODERNISATION DE LEURS ÉTABLISSEMENTS »

D'importants investissements publics et privés ont été consentis pour améliorer les infrastructures et la formation touristiques en Côte d'Ivoire, dans un secteur où les ambitions et le potentiel sont énormes.

« *La Côte d'Ivoire est-elle dotée d'un programme touristique transversal et coordonné avec tous les acteurs du secteur ?* Absolument ! La stratégie nationale de développement touristique et ludique « Sublime Côte d'Ivoire » (2018-2025) incarne cette vision transversale et concertée. Grâce à ses neuf réformes clés et ses neuf projets structurants, elle mobilise de nombreux ministères et secteurs stratégiques, allant du foncier aux infrastructures, en passant par la santé et la formation. Aujourd'hui, la première phase de mise en œuvre est achevée et nous avons entamé une nouvelle dynamique pour renforcer son impact.

Avez-vous tiré des enseignements de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations organisée en janvier 2024, en termes d'accueil, d'hébergement, de restauration... La CAN a été un véritable test grandeur nature pour notre industrie touristique et ludique. L'accueil étant au cœur de l'expérience touristique, nous avons renforcé nos infrastructures hôtelières en lançant un vaste programme d'amélioration de la qualité,

piloté par la Direction générale de l'industrie touristique et hôtelière (DGITH), avec le soutien du Conseil national du tourisme (CNT) et du Fonds de développement touristique (FDT). Dès 2021, nous avons réactivé la Commission nationale de classement, permettant l'inspection de près de 1 000 établissements : hôtels, restaurants, agences de voyage, espaces de loisirs... Parallèlement, l'État a investi dans la rénovation de plusieurs hôtels emblématiques à Abidjan, Yamoussoukro ou encore Bouaké. Ces chantiers, représentant un investissement de 9,7 milliards de francs CFA en 2023, s'inscrivent dans un budget global de 17 milliards de francs CFA jusqu'en 2025.

Ces efforts visent à propulser la Côte d'Ivoire parmi les cinq premières destinations touristiques africaines, tout en stimulant le développement des villes secondaires, l'emploi et la création de champions nationaux dans le secteur. De plus, les opérateurs privés ont massivement investi dans l'extension et la modernisation de leurs établissements des villes hôtes de la CAN. Nous avons également mis en place un programme de renforcement des compétences pour les professionnels du secteur. Enfin, un décret encadrant les activités de loisirs vise à optimiser l'offre touristique et à valoriser la richesse culturelle et gastronomique du pays.

La réhabilitation de la route côtière permet-elle la croissance des projets, notamment durables, sur ce littoral atlantique préservé ?

Le Sud-Ouest côtier représente l'avenir du tourisme en Côte d'Ivoire, avec des pôles prioritaires tels que la baie de Taki, la ville de Sassandra et la cité balnéaire de Grand-Bereby. La réhabilitation de la route côtière renforce considérablement l'attractivité de ces destinations. Cependant, nous sommes conscients de la nécessité de préserver nos écosystèmes. Pour des sites naturels d'exception comme la forêt de Taï ou les fonds marins, nous limitons les infrastructures au strict nécessaire afin de ne pas compromettre leur équilibre. De plus, nous sensibilisons les populations locales à l'importance de la conservation, dans une approche de tourisme durable, responsable et équitable ■ ”

Côte d'Ivoire
Inspirante Terre d'Hospitalité

ABIDJAN VOTRE PROCHAINE DESTINATION D'AFFAIRES

Séminaire, congrès, team building, salon, convention, assemblée générale, incentive... Quel que soit votre événement d'entreprise, Abidjan est une destination d'affaires incontournable et possède tous les atouts pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Avec ses multiples atouts touristiques (patrimoine historique riche et diversifié, spécialités culinaires, parcs et jardins, sites naturels remarquables...), ce territoire dynamique est également prisé pour ses équipements d'accueil de premier plan : un parc des expositions de classe internationale, un palais des congrès au cœur de Cocody, des centres de conférences, une multitude d'hôtels...

« **Abidjan Destination Bleisure** » vous offre l'opportunité de vivre des expériences insolites ! Activités de pleine nature placées sous le signe du sport ou du bien-être, événement éco-responsable respectueux de l'environnement ou gastronomique, quelles que soient vos exigences, Abidjan saura vous séduire !

O F F I C E T O U R I S M E

Cocody Ambassades derrière
la Banque Mondiale
Tél : +225 27 22 22 41 10

Place de la République, Immeuble Ex-EECI
01 BP 8538 ABIDJAN 01
Tél : +225 27 20 25 16 00

WWW.TOURISMECOTEDIVOIRE.CI



Donald Aka,
directeur général
Salam Management Services

« NOTRE OBJECTIF EST DE PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME ET À LA PROMOTION DU SAVOIR-FAIRE LOCAL »

Le groupe Azalai Hotels donne tous les jours vie à son slogan, « L'Afrique vous accueille », auprès de ses clients. C'est le cas en Côte d'Ivoire, où ses réalisations et ses ambitions sont immenses, notamment à Abidjan, où son quatre étoiles a été inauguré en 2017.

« Avec le programme « *Sublime Côte d'Ivoire* », le pays nourrit de fortes ambitions dans le tourisme. Comment vous inscrivez-vous dans cette stratégie ?

Depuis 1994, date d'acquisition du premier établissement du groupe Azalai Hotels, l'objectif de participer au développement du tourisme et à la promotion du savoir-faire local a toujours été notre leitmotiv dans le choix de nos différentes implantations. Ainsi, il était plus qu'évident que la Côte d'Ivoire, épice de l'essor économique sous-régional, accueille ce joyau architectural conçu par un cabinet d'architecte ivoirien avec un maître d'ouvrage ivoirien et la contribution d'entreprises portugaises. Azalai Hôtel Abidjan répondait déjà à la dynamique du développement touristique d'affaires en étant le premier établissement hôtelier quatre étoiles de quatorze étages installé sur la principale artère menant de l'aéroport à la cité administrative. Ainsi, le visage touristique d'Abidjan se bonifiait de 200 nouvelles chambres

et dix salles de conférences avec une façade en double vitrage combinée à du matériau aidant au refroidissement naturel de l'air, de sorte à respecter nos engagements environnementaux. La promotion de la destination par les autorités ivoiriennes et les réformes du code des investissements ont contribué à rassurer les groupes hôteliers comme le nôtre.

Comment Azalai Hôtel Abidjan a-t-il traversé la Coupe d'Afrique des Nations 2023, organisée en Côte d'Ivoire ?

Azalai Hôtel Abidjan a été au cœur de la 34^e édition de la CAN grâce aux appels d'offres remportés pour héberger l'équipe nationale du Cap-Vert, puis celle d'Afrique du Sud, arrivée troisième de la compétition. Nous avons également géré la conciergerie des trois cités CAN de Korhogo, Bouaké et San-Pédro qui ont abrité les équipes des poules D, E et F, ainsi que les équipes des huitièmes de finale à la première demi-finale. Nous avons été fiers de mettre notre passion, notre expertise et la diversité culturelle du groupe Azalai, au service des délégations sportives du continent à travers un service 4 étoiles qui a su se déporter sur chacune des trois cités, avec leurs 32 villas, soit 120 chambres déployées pour l'occasion. Nos remerciements vont à la Confédération africaine de football, au Comité d'organisation de la coupe d'Afrique des nations de la Fédération ivoirienne de football, au ministère du Tourisme et à l'Office national des sports pour leur confiance.

Quelles sont vos ambitions à court et moyen termes en Côte d'Ivoire ?

Dans un marché hôtelier ivoirien en pleine expansion, marqué par un dynamisme exceptionnel, notre groupe Azalai Hotels ambitionne de renforcer son positionnement panafricain tout en plaçant l'expérience client au cœur de son engagement, incarnée par notre slogan « L'Afrique vous accueille ». Notre ambition à long terme ? Devenir la référence numéro 1 de l'hôtellerie à Abidjan et étendre la présence de notre marque à travers de nouvelles ouvertures, consolidant ainsi notre engagement à offrir une hospitalité africaine d'exception ■ ”

AZALAI HOTEL ABIDJAN
CHAMBRES - SALLES DE RÉUNION - RESTAURANTS - PISCINE - SPA

**VIVEZ
LE
MOMENT!**



Réservez
dès maintenant sur
www.azalai.com
ou scannez le code qr



Nous contacter
+225 27 21 22 25 55
Nous écrire
reservation.aha@azalahotels.com



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : LA CÔTE D'IVOIRE COMMENCE À CONCRÉTISER SES ASPIRATIONS

La Côte d'Ivoire, dont la mise en place de la Couverture maladie universelle (CMU) booste le marché du médicament, attire de plus en plus d'entreprises pharmaceutiques. C'est le cas d'un géant chinois qui va produire, à Grand-Bassam, ses médicaments pour tout le continent.

Pierre N'Gou Dimba, le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, a annoncé en novembre 2022 l'arrivée de Fosun Pharma en Côte d'Ivoire. Il s'exprimait à l'occasion du lancement du chantier de ce géant chinois du médicament : une plateforme de fabrication d'antipaludéens et d'anti-infectieux et une plateforme de distribution. Le projet, dont le coût est estimé à 50 milliards de francs CFA, pourra profiter des exonérations des droits de douane et de la TVA accordées depuis 2021 aux équipements et matériels nécessaires aux entreprises pharmaceutiques.

SOUTIEN DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI)

Signe de l'importance stratégique du projet, la SFI, qui collabore avec Fosun Pharma depuis 2006, a annoncé, en juin 2023, accompagner le projet ivoirien du groupe chinois. L'Afrique subsaharienne enregistre à elle seule plus de 95 % des cas de paludisme et des décès dans le monde imputables à cette maladie, dont la réduction de l'incidence est un Objectif du millénaire pour le développement (OMD). L'institution de la Banque mondiale dédiée au secteur privé rappelle

que « l'Artesun de Fosun Pharma a permis de traiter plus de 56 millions de patients atteints de formes graves du paludisme à travers le monde ». Et l'entreprise, l'un des principaux fabricants de ce type de médicaments, fournit le Fonds mondial, l'Unicef, l'OMS ainsi que des centres nationaux d'approvisionnement en Afrique.

JUSQU'À 5 MILLIARDS DE COMPRIMÉS PAR AN

La SFI a accordé deux prêts d'un montant total de 50 millions d'euros aux deux filiales production et distribution de Fosun Pharma, Guilin Pharma et Tridem Pharma. L'usine pharmaceutique sera la plus grande de Côte d'Ivoire et aura une capacité de 5 milliards de comprimés par an. Quant au centre de distribution, d'une capacité de stockage de 10 000 palettes, il sera réalisé à proximité du site de production. Dans un communiqué, Fosun Pharma indiquait en août 2024 que « le projet devrait être réalisé en trois phases, la première devant être achevée en 2024 », et qu'il « devrait créer près de mille opportunités d'emploi ».

6 À 30 % DE COUVERTURE À L'HORIZON 2030

Pour la Côte d'Ivoire, l'objectif est de passer de 6 à 30 % de taux de couverture des besoins nationaux en médicaments à l'horizon 2030. Pierre N'Gou Dimba est convaincu que le pays peut relever ce défi : « Le développement du vaste programme hospitalier et la généralisation de la Couverture maladie universelle (CMU) représentent un important marché de médicaments pour les industriels du secteur », a assuré le ministre ivoirien en novembre 2022.

Il faisait référence au programme stratégique de la CMU, en cours de mise en œuvre, à laquelle l'inscription est devenue obligatoire en 2022. Depuis juillet 2023, la carte d'assuré est même accessible sur le lieu d'affiliation en moins de dix minutes, ce qui a permis d'atteindre 20 millions d'inscrits à l'été 2025. En permettant à ces derniers de n'assumer qu'un reste à charge de 30 %, la CMU crée un marché du médicament plus solvable qu'il ne l'était jusque-là. De quoi encourager les industriels à s'installer dans le pays, comme en Algérie, où l'industrie des antidiabétiques est importante et où le taux de couverture en produits pharmaceutiques locaux était de 70 % en 2024 ■

SEPT « GRAPPES INDUSTRIELLES PRIORITAIRES »

L'industrie pharmaceutique figurent parmi une liste de sept « grappes industrielles prioritaires » définies dans le Plan national de développement (PND 2021-2025). Les six autres secteurs mis en avant sont la chimie plasturgie, les matériaux de construction, l'industrie textile, les emballages et les pièces automobiles. À ces secteurs s'ajoutent des « nouvelles niches » : l'économie digitale, le tourisme et les industries créatives. Des secteurs aux opportunités multiples qui doivent permettre à la Côte d'Ivoire « d'accélérer sa transformation économique et sociale et de se hisser, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaires de la tranche supérieure », indique le PND 2021-2025.

20 MILLIONS D'IVOIRIENS INSCRITS À LA CMU

Les autorités ivoiriennes ont accéléré ces dernières années l'enrôlement des citoyens à la Couverture maladie universelle. Créé en 2014, ce dispositif a été lancé cinq ans plus tard après une phase pilote auprès des étudiants. La machine a été longue à se mettre en marche et elle a dû se nourrir d'incitations, voire d'obligations administratives. Objectif stratégique, l'inscription à la CMU est ainsi devenue obligatoire en 2022 et depuis juillet 2023, la carte est accessible sur le lieu d'enrôlement en moins de dix minutes. Résultat : le dispositif a franchi l'été 2025 la barre des 20 millions d'inscrits sur près de 32 millions de personnes, contre à peine 4 millions en 2022.

Les bénéficiaires, après s'être acquitté d'une mensualité de 1 000 francs CFA, ont droit à un large éventail de soins dans les centres et pharmacies agréés en payant 30 % du tarif, les frais des plus

pauvres étant pris en charge par l'État. Si tout n'est pas parfait, les efforts sont réels. L'un des problèmes majeurs relevé en 2025 tient au nombre de pathologies prises en charge, 170 environ. Si la CMU couvre un éventail large d'affections (méningite, paludisme, tuberculose, etc.), ce n'est pas encore le cas de certaines pathologies cardiaques ou oncologiques. Les autorités ont néanmoins annoncé cette année que l'hypertension et le diabète, deux maladies répandues, vont désormais entrer dans son panier de soins.



Manon Coulibaly,
directrice générale
Novartis Côte d'Ivoire

«MIEUX TIRER PARTI DE NOS INNOVATIONS»

Quelles sont les ambitions de Novartis en Côte d'Ivoire ?

Novartis a un engagement de longue date sur le continent, et est présent en Côte d'Ivoire depuis juillet 2005. Afin de s'attaquer aux maladies les plus lourdes de la société et de maximiser durablement l'impact sur les patients, nous avons adopté une stratégie ciblée qui nous permet de mieux tirer parti de nos innovations. Au-delà des médicaments, il s'agit de mettre en place des systèmes de santé solides qui améliorent l'accès aux soins pour les patients. En outre, la vision stratégique du plan national de développement sanitaire, associée à l'accent mis sur un processus inclusif et participatif comme principe directeur, favorise l'existence d'un système fort et résilient dédié à l'amélioration des conditions de soins de santé pour la population ivoirienne.

Comment est né le projet de centre d'excellence de la drépanocytose ?

En Côte d'Ivoire, la prévalence de la drépanocytose est estimée à 12 % et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est similaire à celui d'autres pays africains. Pour aider à combler les disparités entre l'Afrique et le reste du monde en matière de gestion de la maladie, Novartis a mis en place le programme Novartis Africa Sickle Cell Disease en 2019. Grâce à des exemples réussis de déploiement dans d'autres pays africains, nous avons pu créer une base solide pour l'expansion du programme en Afrique de l'Ouest. Novartis, l'Institut tropical et de santé publique suisse, le Centre suisse de recherches scientifiques et le gouvernement de Côte d'Ivoire ont collaboré pour doter le pays du premier centre de traitement dédié de la drépanocytose, en intégrant le dépistage et le diagnostic néonatal dans les services

de soins de santé primaires. À ce jour, plus d'une centaine de patients sont suivis régulièrement au centre et les tests de dépistage néonataux devraient être disponibles dans les prochaines semaines.

Novartis sensibilise aux maladies cardiovasculaires en insistant sur la communication et la prévention.

Le manque est-il important dans ces domaines ?

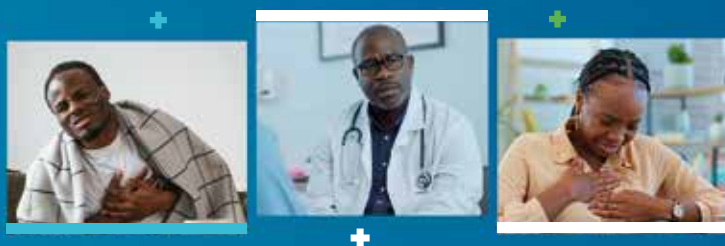
La prévalence des maladies cardiovasculaires (15 % des décès dus aux maladies non transmissibles) et leur traitement coûteux en raison de leur nature chronique en font une priorité de santé publique. Le retard de diagnostic est en partie dû à la méconnaissance des facteurs de risque par les communautés, ce qui a été identifié comme une barrière à l'accès à des soins optimaux. C'est pourquoi nous avons travaillé en collaboration avec la Société ivoirienne de cardiologie et l'union des journalistes de Côte d'Ivoire pour sensibiliser le plus grand nombre. En effet, les médias, dans leur rôle d'éducation de la population, ont été identifiés comme des partenaires clés pour aider à démystifier ces maladies et ainsi contribuer à sauver des vies.

Quelle est l'approche de Novartis en matière de partenariats ?

Les partenariats sont au cœur de notre activité. Nous collaborons avec un large éventail de parties prenantes pour résoudre certains des problèmes de santé les plus complexes de la société. L'un des exemples en Côte d'Ivoire est le travail que nous faisons avec le PASS (Programme d'appui aux stratégies sociales) en faveur de la santé communautaire, qui a réussi à renforcer l'implication de la population dans la lutte contre les maladies non transmissibles et a jeté les bases d'une réduction significative de la dette de la Côte d'Ivoire envers la France ■ ”



Saviez-vous que nous sommes capables de vous **prédire un AVC** et vous offrir le traitement adapté ?



Grâce à un Check up rapide et accessible, nos radiologues interventionnels vous offrent une prise en charge optimale.

Prenez rendez - vous au
27 22 55 00 00





Dr Koré Zoulou,
pharmacien,
spécialiste en gestion
des produits de laboratoire

« BIOSYNERGIE, UNE RÉFÉRENCE DANS LA FOURNITURE DE SOLUTIONS AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

Que représente le marché du diagnostic in vitro (Div) en Côte d'Ivoire ?

Le diagnostic in vitro (Div) concerne les produits utilisés au laboratoire pour la détection ou le suivi des maladies. Il s'agit d'un secteur important en Côte d'Ivoire, pays présentant une forte prévalence de maladies infectieuses et une croissance continue de maladies chroniques. Le marché met en relation des distributeurs locaux et des laboratoires d'analyse de biologie médicale (LABM). Nous dénombrons environ 500 laboratoires d'analyses approvisionnés par un peu plus de 200 distributeurs autorisés par l'Autorité ivoirienne de régulation pharmaceutique (AIRP). Selon un groupe d'experts, le marché du diagnostic est estimé à 100 milliards de francs CFA, soit 150 millions d'euros avec une croissance annuelle de 15 %.

Quelles sont les forces du secteur du Div en Côte d'Ivoire ?

En plus de ce taux de croissance, nous nous appuyons sur plus de 300 biologistes et 2 000 techniciens biologistes formés dans des institutions publiques et privées. Autres atouts : l'existence d'une réglementation pour l'importation et la distribution des produits et d'une nomenclature des actes de biologie avec une codification et des prix fixés des analyses.

Quelles en sont les faiblesses constatées ?

L'absence de normes locales pour les produits de diagnostic in vitro pose problème, car elle induit l'utilisation de normes issues de réalités physiologiques et environnementales insuffisamment adaptées. L'inégale répartition géographique des prestations, les données rares et lacunaires sur le marché ou la prééminence du prix dans les critères de choix des laboratoires, au détriment des paramètres de qualité des produits, constituent aussi des faiblesses. Notons également l'imparfaite identification des équipements par les acteurs de la maintenance curative et préventive et l'insuffisante connaissance des récentes solutions diagnostiques par les cliniciens.

Comment Biosynergie s'insère-t-elle dans ce secteur ?

Biosynergie veut être une référence dans la fourniture de solutions aux professionnels du diagnostic en santé. L'entreprise est le fruit d'une collaboration de plus de vingt ans entre partenaires ivoiriens et français. Elle vise à faire progresser la détection des maladies et le suivi des patients pour les affections telles que la drépanocytose, les cancers, le diabète, les hépatites... Nous sommes aussi engagés dans la lutte contre l'usage des drogues chez les jeunes avec le leader français du domaine. Avec des partenaires du monde entier, nous mettons à disposition des solutions adaptées, nous promouvons une culture de maintenance des équipements et nous nous engageons dans un service durable non guidé par des approches commerciales court-termistes. Enfin, nous envisageons de relever le niveau d'exigences de service, de favoriser l'accès financier et géographique aux méthodes de pointe, de développer des formations spécifiques mais aussi de fournir des outils puissants d'aide à la décision diagnostique ■



Abidjan, Cocody Riviera Attoban, v76
info@biosynergie.ci - Tél. : +225 27 222 527 325
www.biosynergieci.com



Votre partenaire de référence
pour des solutions d'analyses
médicales adaptées

25 ans au service des
professionnels de biologie

PRODUITS ET SERVICES

Equipements - Installation - Maintenance - Formation
Réactifs - Consommables - Conseils



Contactez-nous maintenant
pour une démonstration gratuite et des prix exclusifs !

NOS PARTENAIRES



+225 27 22 527 325 www.biosynergie.ci E-mail : info@biosynergie.ci
Riviera Attoban 100m de la Pharmacie St Bernard en direction de CIPHARM - Villa 76

TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE : L'ENJEU DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Les ambitions économiques ivoiriennes sont immenses et concernent des secteurs aussi divers que l'agriculture, les mines, les hydrocarbures ou l'industrie. Chacun de ces secteurs doit pouvoir préserver, voire réparer l'environnement.

Le statu quo n'est plus une option pour assurer une croissance économique durable pour la Côte d'Ivoire et pour lui permettre d'atteindre son objectif de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici 2030, soulignait le rapport national sur le climat et le développement (CCDR), édité juste avant le début de la COP 28 de Dubaï, en décembre 2023. Le pays s'était déjà engagé l'année précédente, juste avant la COP 27 de Charm el-Sheik, à réduire ses émissions de 30,41 % d'ici à 2030. Plusieurs actions déjà en cours doivent lui permettre d'atteindre ces objectifs.

LE RÔLE CRUCIAL D'UNE FORÊT À REBOISER

De 16 millions d'hectares de forêts dans les années 1960, la Côte d'Ivoire est passée à environ 2 millions d'hectares aujourd'hui. C'est pourquoi le gouvernement a lancé en 2022 la phase 2 du Projet d'investissement forestier (PIF), un programme majeur visant à tripler la superficie forestière d'ici à 2030. Selon la Banque mondiale, qui le finance pour un coût de 143 millions d'euros, 6,5 millions d'hectares de forêts seront reboisés, soit environ 20 % du pays. Le PIF, qui s'étale sur sept ans, permettra également de préserver 300 000 hectares de terres forestières dégradées dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire et des forêts dans la zone Nord des Savanes. Il bénéficiera également aux parcs nationaux du pays. ■ ■ ■



NOS MISSIONS

Le suivi de la qualité des milieux naturels à travers le Réseau National d'Observation (RNO-CI).

La mise en œuvre du plan d'intervention d'urgence contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures et autres produits dangereux en milieux marin, lagunaire et dans les zones côtières dénommée Plan POLLUMAR.

La gestion des sites pollués et la lutte contre les Végétaux Aquatiques Envahissants (VAE).

Le contrôle de la pollution industrielle par l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION, NOTRE PRIORITE !

📍 Sièges sociaux : Boulevard de la paix, rue 128, Cocody, Riviera Bonoum



+225 27 22 52 43 18 +225 27 20 32 22 16



+225 27 22 52 43 34 +225 27 20 22 54 44



Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL)



Centre Ivoirien Antipollution



Centre Ivoirien Antipollution/CIAPOL



www.ciapol.ci



POUR UN CACAO PLUS RESPONSABLE

La baisse de la superficie forestière en Côte d'Ivoire est largement imputable à l'accroissement de la culture du cacao, dont le pays est le premier producteur mondial. Plusieurs projets mettent actuellement en avant une culture du cacao responsable. C'est le cas de « Promouvoir une production de cacao sans déforestation pour réduire les émissions en Côte d'Ivoire » (PROMIRE), exécuté sur la période 2021-2026. Financé par le Fonds Vert pour le climat et mis en œuvre par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable ivoirien, il doit contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par la mise en œuvre du mécanisme REDD (Réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts).

Ce mécanisme permet d'accéder à de potentiels paiements basés sur les résultats. En 2022, PROMIRE a favorisé la conversion de 834 hectares de parcelles cacaoyères en systèmes d'agroforesterie, alors que 163 hectares ont été reboisés, au-delà des 150 hectares prévus. Au total, le projet vise la réhabilitation de 3 650 hectares de systèmes agroforestiers, la restauration de 1 500 hectares de forêts, l'amélioration de 4 000 hectares de paysages et l'élaboration de 23 plans de développement locaux.

PROTECTION DES ZONES CÔTIÈRES : UN COMBAT OUEST-AFRICAIN

Selon une étude de la Banque mondiale publiée en 2019, la dégradation des zones côtières coûte environ 3,8 milliards de dollars par an à la Côte d'Ivoire, au Bénin, au Sénégal et au Togo (dont 2 milliards de dollars en 2017 pour la seule Côte d'Ivoire), détruisant les moyens de subsistance de millions de personnes. C'est ensemble que ces quatre pays, associés à la Mauritanie et à São Tomé-et-Principe, ont décidé de lutter dans le cadre du Programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA, pour West Africa Coastal Areas Management Program). En Côte d'Ivoire, dans la région de Grand-Lahou, l'activité principale de WACA englobe 90 % de son budget. Elle consiste à stabiliser l'embouchure du fleuve Bandama, afin que celle-ci reprenne sa situation d'avant la période coloniale. Le WACA appuie aussi le parc Azagny et les parcs des îles Ehotilé dans la préservation de la mangrove, le déploiement de patrouilles d'agents et la vulgarisation de la loi du littoral, adoptée en 2017. Son financement initial de 15 milliards de francs CFA a été augmenté à 33 milliards de francs CFA ■



- Conseil
- Capital Humain
- Audit



4 PÔLES D'EXPERTISE



Pôle Gestion Sociale

- Bilan social
- Intérim
- Conseil RH
- Externalisation de la paie & de la fonction RH
- Management de la mobilité internationale du personnel



Pôle Juridique

- Assistance juridique
- Consultation juridique
- Ingénierie des contrats
- Secrétariat juridique
- Audit juridique & social



Pôle Gestion Fiscale

- Audit fiscal
- Assistance fiscale
- Suivi & gestion des contentieux fiscaux



Pôle Formation et Études

- Renforcement des capacités
- Études multi-disciplines

Cameroun Côte d'Ivoire Mali Sénégal

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE - Abidjan Cocody 2 Plateaux Les PERLES 1
Tél : (+225) 27 22 52 26 45 / 27 22 42 91 82 - Cél : (+225) 07 59 11 00 00
Email : info@optimuminternationalci.com - Site web : www.optimuminternationalci.com





INFRASTRUCTURES

- Énergie : vers un hub énergétique composé à 42 % d'énergies renouvelables >>> **110**
- Routes : le désenclavement se poursuit pour améliorer les échanges >>> **118**
- Les ports autonomes d'Abidjan et de San-Pédro renforcent leur compétitivité >>> **126**
- TIC : un réseau robuste parmi les moins chers d'Afrique de l'Ouest >>> **136**





ÉNERGIE : VERS UN HUB ÉNERGÉTIQUE COMPOSÉ À 42 % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Grâce à d'importants investissements dans le solaire et l'hydroélectrique, mais aussi dans le thermique, permis par les partenariats public-privé, la Côte d'Ivoire tente de produire davantage d'électricité, plus verte et à moindre coût pour les usagers.

La Côte d'Ivoire a presque doublé sa capacité installée d'énergie électrique entre 2010 et 2021 en investissant près de 1 600 milliards de francs CFA dans la production, le transport et la distribution d'électricité. Avec 7,9 % d'exportation vers ses voisins en 2023, le pays se présente même comme l'un des acteurs majeurs de cette industrie dans la sous-région ouest-africaine. Son ambition d'atteindre 4 000 mégawatts de capacité installée en 2020 a été reportée à 2030, mais celle-ci s'élevait à un peu plus de 3 000 mégawatts en 2025.

UNE CAPACITÉ DOMINÉE PAR LA PRODUCTION THERMIQUE

Le parc de production ivoirien est composé, début 2025, de cinq centrales thermiques ayant une capacité de 1 998 mégawatts (Vridi 1, Ciprel, Azito, Aggreko et Karpower), de sept barrages hydroélectriques d'une capacité de 979 mégawatts (Ayamé 1, Ayamé 2, Kossou, Taabo, Buyo, Fayé et Soubré) et de la centrale solaire de Boundiali (30 mégawatts).

Énergie : vers un hub énergétique composé à 42 % d'énergies renouvelables

Évolution du secteur de l'électricité entre 2011 et 2023

	2011	2023
Capacité installée	1 391 MW	2 907 MW
Longueur des lignes haute tension B	4 478 km	7 552 km
Postes haute tension B	45	65
Temps moyen de coupure	47 h	29 h (17 h en 2021)
Localités électrifiées	2 847	8 052
Taux de couverture	33,4 %	88 %
Taux d'accès	74 %	97 %

(Source : Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Annuaire Côte d'Ivoire Énergies)

Selon les données de la compagnie ivoirienne d'électricité Côte d'Ivoire Énergies, qui dispose du monopole de la distribution et de la commercialisation de l'électricité, les investissements consentis ont déjà permis d'atteindre un taux d'accès de 98 %, alors que le temps moyen de coupure par an a été fortement réduit. Des succès malmenés après la crise de la Covid-19 et suite à la guerre en Ukraine, mais qui restent notables.

SOLAIRE : PLUSIEURS CENTRALES ATTENDUES

Pour porter les ambitions ivoiriennes, deux nouvelles centrales thermiques, réalisées dans le cadre de partenariats public-privé, doivent entrer en service dans les années à venir à Songon-Agban (372 mégawatts) et Jacqueville (390 mégawatts). Cependant, la croissance n'est pas le seul objectif visé, ainsi la première centrale solaire de Côte d'Ivoire a été inaugurée en avril 2024 à Boundiali, dans le nord du pays. D'une puissance de 30 mégawatts dans sa première phase, elle pourra atteindre 80 mégawatts par la suite. Elle illustre la volonté des autorités de faire croître la part des énergies renouvelables dans

le mix énergétique de 31 à 42 % à l'horizon 2030. Pour y parvenir, entre 2025 et 2026, une douzaine d'autres centrales solaires doivent sortir de terre, la plus grande, à Korhogo, étant prévue avec une capacité de 112 mégawatts.

LA TRADITION DE L'HYDROÉLECTRIQUE

Dans le même élan, l'entreprise Power Construction Corporation of China a annoncé en juillet 2024 la mise en service de la première phase du projet de centrale hydroélectrique de Gribo-Popoli, dans la province de Soubré, dont les travaux avaient débuté en août 2021. Ce barrage de 112 mégawatts réalisé en aval de celui de Soubré, toujours sur le fleuve Sassandra, lui-même inauguré en 2017 (275 mégawatts) par la même société, entretient la culture de l'énergie hydroélectrique en Côte d'Ivoire.





« Il s'agit d'un projet clé dans la mise en œuvre de la stratégie de développement des énergies propres de la Côte d'Ivoire, qui contribuera de manière positive à l'expansion de l'approvisionnement en électricité et des exportations du pays », avait commenté en juillet 2024, Noumory Sidibé, le directeur général de la maîtrise d'ouvrage de la centrale. De nombreux autres projets hydroélectriques sont en cours d'étude, comme celui de Louga. Quant aux travaux du barrage hydroélectrique de Boutoubéré (150 mégawatts), en aval de Gribo-Popoli, leur lancement est attendu cette année.

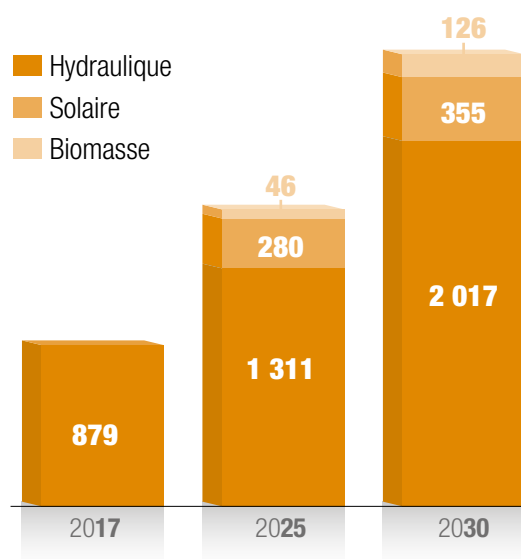
DES PRIX EN HAUSSE...

Les autorités ivoiriennes ont augmenté exceptionnellement le coût de l'énergie électrique à deux reprises, en juillet 2023 et en janvier 2024. L'électricité ivoirienne est en partie subventionnée et selon les autorités, le différentiel entre le prix de production - 89 francs CFA le kWh en moyenne - et le prix vendu - 73 francs CFA le kWh en moyenne - était de 127 milliards de francs CFA en 2023. Un déficit accentué par la pandémie de la Covid-19 et la guerre en Ukraine, augmentant l'écart entre les ressources générées par le secteur et les besoins de son financement.

Le gouvernement a d'abord revalorisé le coût de l'électricité de 9,6 % pour les consommateurs utilisant une puissance supérieure à 15 ampères, pour les professionnels des lignes à haute tension et les industriels, soit 13 % des abonnés, avant de relever ce coût à 10 % pour l'ensemble des utilisateurs en janvier 2024. Relevé à 87 francs CFA le coût du kWh ivoirien reste néanmoins l'un des plus faibles de la sous-région, où le prix moyen est compris entre 101 et 132 francs CFA par kWh, selon Mamadou Sangafowa Coulibaly, le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie.



Évolution de la capacité installée des énergies renouvelables en Côte d'Ivoire (en mégawatts)



(Source : Côte d'Ivoire Énergies)



■ PRÉSENTATION

Société anonyme au capital de 240.000.000 de FCFA, la Société de Gestion des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire "GESTOCI" a été créée le 14 septembre 1983.

Depuis cette date, la réglementation de l'activité pétrolière en Côte d'Ivoire fait obligation aux sociétés distributrices de produits pétroliers de constituer de manière permanente :

- Un stock de sécurité correspondant à 2 mois de leurs ventes moyennes ;
- Et un stock outil (opérationnel) correspondant à un ½ mois de leurs ventes moyennes.

En confiant ce rôle stratégique à GESTOCI, l'objectif majeur de l'État est de mettre la Côte d'Ivoire à l'abri de toute rupture et/ou crise d'approvisionnement en produits pétroliers. GESTOCI est placée sous la tutelle technique du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie et sous la tutelle financière du ministère de l'Économie et des Finances.

NOS ACTIVITÉS

Conformément à ses statuts, les principales activités de la Société de Gestion des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire sont :

- Stocker en qualité et en quantité des hydrocarbures pour constituer les stocks de sécurité ;
- Stocker les produits pétroliers pour le compte d'opérateurs privés nationaux et non nationaux ;
- Livrer les produits pétroliers aux distributeurs agréés ;
- Gérer et entretenir les installations, les équipements et matériels nécessaires à l'exploitation.

NOS DÉPÔTS

Pour assurer et réussir sa mission, Gestoci dispose de trois dépôts d'une capacité globale de 433.400 M³ répartis comme suit :

Dépôt du Terminal Pétrolier Abidjan-Vridi "TPAV" : 326 204 381 L

Approvisionné par la SIR et la SMB, le dépôt d'Abidjan peut également recevoir ou charger des bateaux pétroliers à partir des 4 appontements (PETROCI, PUMA ÉNERGY, SIAP, PETROCI SOUTES).

Dépôt de Bouaké : 48.000 M³

D'une capacité de 48.000 M³, le dépôt de Bouaké est hors service suite à la crise militaire de 2002. Les études sont en cours pour sa réhabilitation.

Dépôt de Yamoussoukro : 84 160 093 L

Ravitailé en multi produits par pipeline depuis 2014, sa zone de desserte a été agrandie pour tenir compte de la fermeture du dépôt de Bouaké. Le dépôt de Yamoussoukro couvre désormais le centre, le nord, l'ouest et l'hinterland (Burkina Faso, Mali).



Dépôt TPAV



... AVANT UNE BAISSÉ ESPÉRÉE GRÂCE AU GAZ

Le salut pourrait venir des récentes découvertes de gaz naturel aux larges des côtes ivoiriennes. Le même ministre soutient que celles-ci vont permettre aux ménages et aux entreprises de disposer d'une « énergie électrique abordable » d'ici à 2030, sur le modèle énergétique de l'Algérie, où la moitié de la production de gaz est utilisée dans le pays, le reste étant exportée. Petroci, la Société nationale d'opérations pétrolières de Côte d'Ivoire, s'est rapprochée récemment de Sonatrach, le géant algérien du secteur.

Acheminée à terre par un gazoduc nouvellement construit, « la production de gaz naturel permettra à la Côte d'Ivoire de répondre à la demande du marché intérieur de l'électricité, de faciliter l'accès à l'énergie et de renforcer son rôle de hub énergétique dans la sous-région », affirme Mamadou Sangafowa Coulibaly.



LE MARCHÉ NICHE DE LA BIOMASSE

Outre son soleil, son gaz ou la puissance de ses fleuves, la Côte d'Ivoire compte aussi sur sa biomasse. Il s'agit de l'énorme quantité de résidus que l'agriculture ivoirienne, orientée vers l'exportation et la transformation, génère. Le potentiel de biomasse transformable en énergie de la Côte d'Ivoire est estimé à 16,7 millions de tonnes par an, essentiellement grâce aux déchets du cacao, mais aussi de l'huile de palme et du caoutchouc.

Le groupe français EDF, au sein du consortium Biovéa Énergie, a lancé en juillet 2023 la construction de la première centrale biomasse de Côte d'Ivoire, dans la commune d'Aboisso, à environ 100 km à l'est d'Abidjan. D'une puissance de 46 mégawatts, elle sera alimentée à partir de résidus agricoles et répondra aux besoins d'environ 1,7 million de personnes ■

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : DES AUDITS POUR LES ENTREPRISES LES PLUS CONSOMMATRICES

Le dispositif national d'audit énergétique obligatoire et périodique a été relancé en octobre 2024. Cette initiative, financée par l'Union européenne et la coopération allemande, scelle l'orientation stratégique ivoirienne vers l'efficacité énergétique et la transition écologique. Ce dispositif, révisé en avril 2024, impose aux entreprises à forte consommation d'énergie (2 GWh/an pour les industriels, 1 GWh/an pour le secteur tertiaire) de réaliser périodiquement un diagnostic de leurs usages. L'objectif est d'identifier les marges d'amélioration, de réduire les consommations inutiles et, à terme, de diminuer les factures d'électricité. Les partenaires européens de la Côte d'Ivoire continuent, dans cette perspective, de soutenir la formation et la certification des auditeurs énergétiques ivoiriens.



Simon Seroussi,
ambassadeur d'Israël
en Côte d'Ivoire

« QUAND L'INGÉNOSITÉ ISRAËLIENNE RENCONTRE L'AMBITION IVOIRIENNE »

Israël est un pays jeune par sa taille, mais grand par son ambition et son ingéniosité. En quelques décennies seulement, il s'est imposé comme un leader mondial de l'innovation, notamment dans l'agriculture, l'irrigation, l'eau, la santé et les technologies numériques appliquées au développement. Cette expertise, façonnée par la nécessité de transformer un territoire aride en terre fertile, constitue une ressource unique pour les partenaires qui, comme la Côte d'Ivoire, ont choisi l'émergence comme horizon.

Des expertises éprouvées au bénéfice de la Côte d'Ivoire

Depuis les premières années de l'indépendance ivoirienne, Israël a accompagné le pays dans des domaines clés : construction, formation, agriculture. Aujourd'hui, cette relation s'incarne dans un secteur privé israélien dynamique, déjà actif en Côte d'Ivoire. Des entreprises israéliennes apportent leur contribution dans l'irrigation de précision, l'optimisation de l'usage de l'eau, l'agrotechnologie, la santé numérique, l'énergie,

ainsi que dans des solutions innovantes pour les villes de demain. Elles démontrent chaque jour comment des technologies conçues dans un environnement exigeant peuvent générer un impact concret en Afrique de l'Ouest.

Mais l'essentiel est à venir. La Côte d'Ivoire connaît l'une des croissances les plus fortes du continent, dispose d'un marché jeune, entrepreneur et réceptif à l'innovation. Le cadre macroéconomique favorable, la stabilité politique et l'ouverture aux investissements en font un terrain naturel pour des sociétés israéliennes à haute valeur technologique. Car la singularité israélienne ne réside pas seulement dans la technologie, mais dans sa philosophie : simplicité, efficacité, adaptation aux réalités locales et orientation vers l'impact. À l'heure où le monde recherche des solutions concrètes aux défis de l'eau, de l'alimentation, de la santé et du climat, Israël offre des modèles éprouvés, transférables et accessibles.

Une ambition au service de l'émergence ivoirienne

Notre ambition est claire : renforcer la présence israélienne dans les secteurs stratégiques ivoiriens, encourager les partenariats public-privé et faciliter l'arrivée de nouvelles sociétés dans le pays. Ensemble, nous pouvons accélérer l'émergence ivoirienne, renforcer la souveraineté alimentaire, former les jeunes, soutenir les startups locales et bâtir une économie innovante au service du bien-être des populations. Israël croit profondément au potentiel ivoirien. Aux entreprises israéliennes prêtes à investir : la Côte d'Ivoire vous attend. Aux acteurs ivoiriens : Israël est à vos côtés, prêt à partager son expérience, sa technologie et son esprit d'innovation pour construire, ensemble, une prospérité durable ■



AMBASSADE D'ISRAËL EN CÔTE D'IVOIRE



Alexandre Dufour,
CEO groupe Erium

Interview

« L'INDUSTRIE DU GAZ AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOUVERAIN »

Né en 2024 à la suite de la reprise des activités d'Air Liquide en Afrique par le fonds Adenia Partners, Erium incarne un nouveau souffle industriel. Fort d'un héritage de plus de 80 ans, le groupe s'appuie sur une expertise reconnue dans les gaz médicaux et industriels.

« Que change la reprise des actifs d'Air Liquide par Erium en Afrique ?

Ce changement de gouvernance permet un pilotage plus agile, local et aligné sur les besoins du terrain. Erium est présent dans une douzaine de pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et à Madagascar, où le groupe accompagne des secteurs clés tels que les mines, l'énergie, le BTP, l'agro-industrie ou la santé, avec plus de 600 collaborateurs et une ambition panafricaine affirmée. Chaque filiale bénéficie d'une autonomie renforcée pour adapter ses offres aux réalités industrielles, économiques et logistiques du pays. Cette dynamique favorise un regain d'investissement, une proximité accrue avec les clients et un engagement fort en faveur de l'autonomie industrielle. En Côte d'Ivoire, Erium a relancé une stratégie de modernisation avec des solutions sur mesure pour soutenir les filières économiques.

Qu'est-ce qui permet à Erium de se présenter comme « acteur clé de la transformation industrielle durable » ?

Erium produit des gaz essentiels à la sécurité et à la performance des filières industrielles et hospitalières africaines : oxygène, azote, dioxyde de carbone, acétylène... Le groupe applique les standards les plus élevés dans tous ses pays

d'implantation, tout en valorisant les expertises locales. L'industrialisation à grande échelle, la mutualisation des ressources et la digitalisation des opérations permettent de proposer des solutions robustes, accessibles et adaptées aux enjeux structurels du continent. De plus, la mise en œuvre des gaz industriels, avec nos solutions uniques associées, permet de rendre plus vertes, plus compétitives et plus durables toutes les industries qui les utilisent. Ce faisant, nous les aidons à atteindre les standards internationaux.

Comment lier croissance, préservation de l'environnement et développement local ?

Erium est guidé par ses valeurs fondatrices AIR (Agilité, innovation, responsabilité) et une culture d'entreprise centrée sur CARE (Confiance, authenticité, respect, engagement). Cela se traduit par des investissements dans des technologies plus sobres, la réduction de l'empreinte carbone de ses installations et un impact environnemental sur tous les procédés de ses clients ainsi qu'une optimisation logistique continue. Plus de 95 % des collaborateurs sont issus des pays d'implantation. Erium mise sur la formation, la transmission de compétences et une culture forte de la sécurité. En parallèle, le groupe soutient des initiatives sociales ancrées dans les besoins réels des territoires. Sa vision est claire : faire de l'industrie un levier de transformation durable, inclusive et souveraine pour l'Afrique ■ ”

Directeur général d'Erium depuis 2024, Alexandre Dufour a été nommé par Adenia Partners pour piloter le développement du groupe en Afrique. Ingénieur de formation et fort de 25 ans d'expérience industrielle, notamment chez Air Liquide, il porte une ambition claire : bâtir un leader modèle africain souverain, fiable et durable.



Quelle approche pour une activité minière inclusive et créatrice de valeur partagée ?

What is the adequate approach for an inclusive and sustainable mining activity generating shared value?



Aujourd'hui, toute activité extractive et d'infrastructures se doit non seulement de bien gérer ses impacts sociaux et environnementaux, mais aussi d'avoir un impact positif, notamment sur les communautés locales.

Cette attente impérieuse des différentes parties prenantes, depuis les populations riveraines jusqu'aux décideurs nationaux, est également un pré-requis pour les organisations internationales et les ONGs.

Y répondre nécessite de maîtriser et articuler :

- cadres réglementaire et normatif du secteur minier et au-delà
- dialogue multipartites prenantes et compréhension des attentes de chacun
- équilibre entre efficacité opérationnelle et communication responsable
- Innovation en matière de local content, de projets inclusifs et de partenariats public-privé durables

Forte de ses métiers et de son expérience, Affectio Mutandi vous conseille et accompagne dans la recherche de solutions à impact positif, pour une plus grande pérennité et acceptation de vos activités.

www.affectiomutandi.com | Think Hybrid

Contact :
Pierre-Samuel Guedj
ps.guedj@affectiomutandi.com

Affectio Mutandi préside depuis 2015 la commission Responsabilité Sociétale d'Entreprise et Droits Humains du CIAN, Conseil Français des Investisseurs en Afrique

**affectio
mutandi**
CSR, Legal, Corporate & Public Affairs



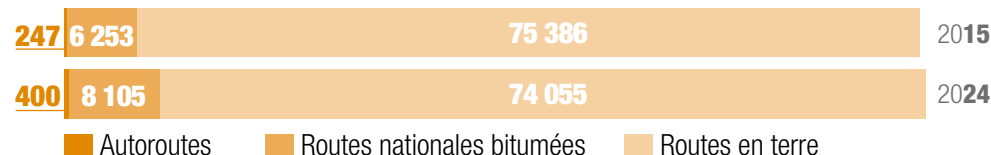
ROUTES : LE DÉSENCLAVEMENT SE POURSUIT POUR AMÉLIORER LES ÉCHANGES

La Côte d'Ivoire améliore son réseau routier à travers plusieurs projets stratégiques nationaux et internationaux, mais aussi en rénovant ses routes en terre et en construisant des ponts dans les régions, afin de les désenclaver et d'y faciliter le commerce.

Si la Côte d'Ivoire dispose de l'un des réseaux routiers les plus importants d'Afrique de l'Ouest, correspondant à la moitié du réseau de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), celui-ci est largement composé de voies en terre. Mais entre 2012 et 2023, plus de 3 000 milliards

de francs CFA ont été investis dans le secteur des infrastructures routières, a affirmé le président Ouattara alors qu'il inaugurait en août 2023 le pont de Cocody, à Abidjan, en partie pour augmenter la part des routes bitumées ou pour rénover celles qui devaient l'être.

||||||| Évolution du réseau routier entre 2015 et 2024 (en kilomètres)



(Source : Ageroute)

LA CÔTE ATLANTIQUE ENFIN ACCESSIBLE

En réhabilitant « La Côtère » entre septembre 2021 et décembre 2023, les autorités ont raccourci le trajet entre Abidjan et San-Pédro d'une dizaine d'heures à 3h30. Un gain de temps déterminant pour les usagers, en particulier pour les opérateurs économiques. Construite en 1990, cette route stratégique grevée de nids de poule avant sa rénovation relie l'ensemble des localités de la zone côtière : Abidjan, Dabou, Grand-Lahou, Fresco ou Sassandra.

Connectée au port autonome de San-Pédro à l'extrême ouest, elle dessert une grande zone d'activités agricoles dominées par les cultures de café, de cacao, de palmier à huile ou encore d'hévéa. Sa réhabilitation est aussi une bonne nouvelle pour le développement du tourisme sur une côte dont la beauté des plages, entre sable et rochers, est réputée.

AUTOROUTE : ABIDJAN DÉSORMAIS RELIÉE À BOUAKÉ

« La Côtère » fait partie des grands chantiers de modernisation du réseau routier, avec la construction de l'autoroute entre Abidjan et la frontière burkinabè, grand projet structurant d'intégration sous-régionale, qui se poursuit. Dans ce cadre, le gouvernement a obtenu en septembre 2024 un prêt de la Banque islamique de développement (BID) d'une valeur de 119,5 milliards de francs CFA pour la construction d'un tronçon de 54 km entre Bouaké et Darakokaha.

En août 2023, une autre portion, entre Tiébissou et Bouaké (96 km), a été inaugurée, permettant de relier la deuxième plus grande ville du pays à Abidjan, en passant par Yamoussoukro, la capitale administrative. La réalisation de cette voie a fait passer le réseau autoroutier ivoirien à 380 kilomètres contre 145 en 2011. La section Tiébissou-Bouaké a été construite par l'entreprise CRBC (China Road and Bridge Corporation) à hauteur de 186,5 milliards de francs CFA, dont 161,7 milliards de francs CFA de Eximbank Chine et une participation de 24,8 milliards de francs CFA de l'État de Côte d'Ivoire. Pour avoir une idée du chemin littéralement parcouru, il faut garder à l'esprit que la section Abidjan-Singrobo (130 km) a été achevée en 1982, mais qu'il a fallu attendre 2007 pour la mise en chantier la section Singrobo-Yamoussoukro (86 km), inaugurée en 2013. Depuis, l'autoroute n'a cessé de progresser plus au nord.

Autre projet majeur : la voie express entre Abidjan et Grand-Bassam, ouverte à la circulation en septembre 2015, a amélioré les échanges entre la capitale économique et la région Sud-Est du pays, ainsi qu'avec le Ghana. Également financée par Eximbank-Chine à hauteur de 85 % et à 15 % par l'État de Côte d'Ivoire, pour un montant de 71,6 milliards de francs CFA, elle a été réalisée par l'entreprise CMEC (China Machinery Engineering Corporation) sous la maîtrise d'ouvrage déléguée d'Ageroute, chargée de l'exploitation, du suivi et de l'entretien du réseau routier et autoroutier ivoirien ■

DES PONTS POUR DÉSENCLAVER LE PAYS

Outre la création et la rénovation de routes, les autorités ont investi dans le désenclavement de la Côte d'Ivoire par la création de nombreux ponts à travers le pays. L'un des derniers, le pont de Guiglo, dans l'Ouest du pays, a été inauguré en septembre 2024 à l'entrée de la ville du même nom. Long de 112 mètres et composé de deux voies, il remplace l'ancienne infrastructure à une voie qui datait de 1958. Il améliore la circulation et fluidifie les échanges de produits vivriers et industriels entre les régions du Cavally et du Guémon, dans le district autonome des Montagnes.

Des dizaines d'autres infrastructures de ce type ont été édifiées depuis une décennie. En 2015, long de 608 mètres, c'est le pont Philippe Grégoire Yacé de Jacquenville, attendu depuis l'indépendance, qui a été ouvert aux usagers. En décembre 2017, le président de la République, Alassane Ouattara, inaugurait le pont de Bettié, sur le fleuve Comoé, près de la frontière sud avec le Ghana, alors que le pont de Bouaflé, sur le fleuve Marahoué, près de Yamoussoukro, était inauguré en janvier 2015.

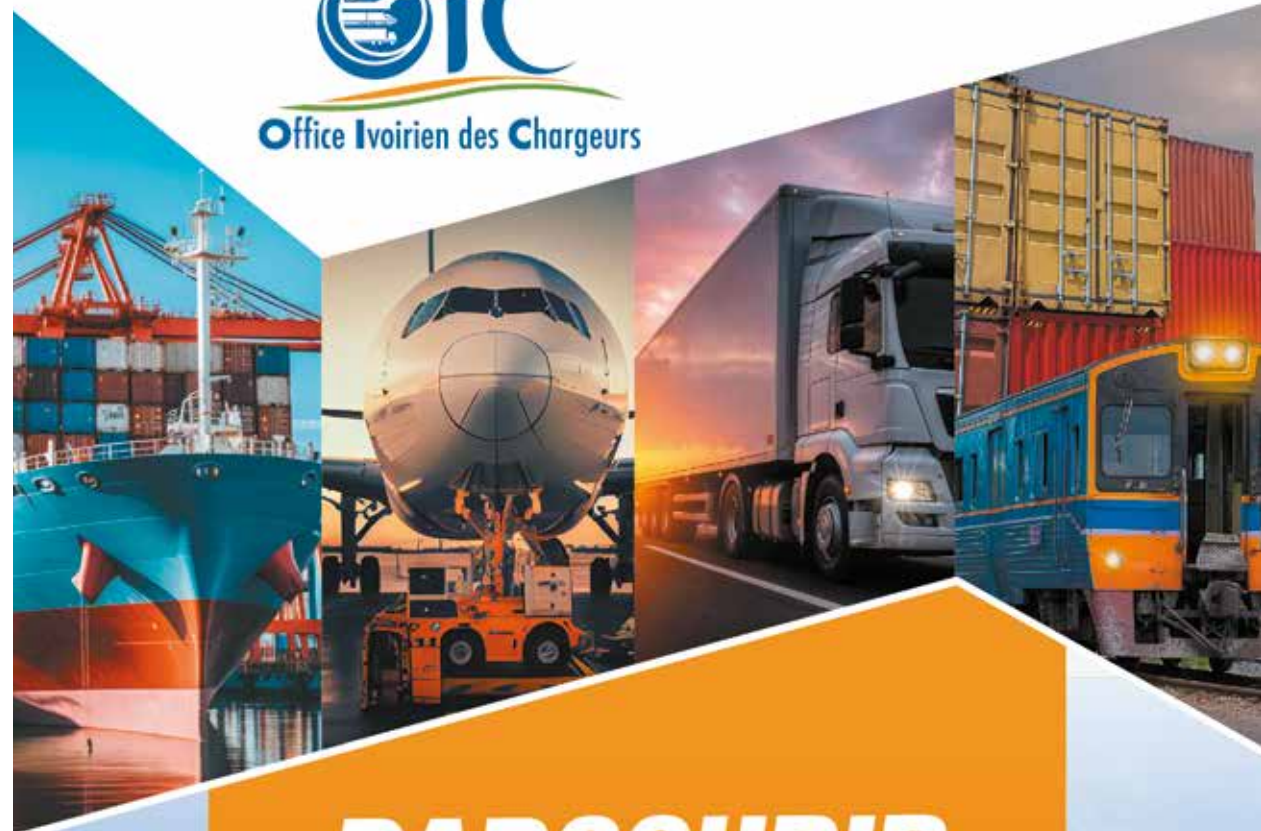


FOCUS

DES PONTS, DES ÉCHANGEURS ET UN MÉTRO POUR TRANSFORMER ABIDJAN

Avant l'inauguration en 2014 du pont Henri Konan Bédié, entre Cocody et la commune de Marcory, Abidjan était dotée de deux ponts, récemment rénovés, baptisés des noms de « Félix Houphouët-Boigny » (1958) et de « Charles de Gaulle » (1967). En août 2023, le pont Alassane Ouattara a été inauguré entre Cocody et le Plateau et enjambe le chenal de la baie de Cocody sur 630 mètres (1 630 mètres au total), dont 200 mètres à haubans, une première dans le pays. D'un coût de 113 milliards de francs CFA, en partie financé par une dette acquise auprès de la Banque islamique de développement (BID), et réalisé par l'entreprise chinoise CRBC, il a été inauguré quelques mois avant le « 4^e pont » d'Abidjan. La voie express du « 4^e pont » relie Yopougon, plus grande commune de Côte d'Ivoire avec plus de deux millions d'habitants, et le Plateau, sur 7,2 km, en partie financée avec la Banque africaine de développement (BAD).

Ces infrastructures s'inscrivent dans le projet de développement et de préservation de la baie de Cocody et de la lagune Ébrié. En attendant le métro d'Abidjan, qui en est au tout début de sa mise en œuvre, elles améliorent la mobilité dans la capitale économique, notoirement congestionnée, dans le cadre du Projet de transport urbain d'Abidjan (PTUA). Six échangeurs doivent aussi, à terme, contribuer à changer la vie des automobilistes. La seconde phase de l'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise, a ainsi été inauguré en août 2024 dans la commune abidjanaise de Treichville.



PARCOURIR

avec succès les routes
du monde !

Depuis 1969, l'OIC reste le catalyseur d'une logistique nationale moderne et durable au service du transport de marchandises par les importateurs et exportateurs ; œuvrer pour la défense des intérêts des chargeurs auprès des administrations et des transporteurs permet à l'OIC de contribuer à la promotion et au développement du commerce international, vecteur d'attractivité pour la Côte d'Ivoire.



Abidjan-Treichville / Zone Portuaire / Rue le Havre

01 BP 3709 Abidjan 01



+225 27 21 59 87 77



+225 27 21 25 27 20



www.oic.ci - info@oic.ci





Amadou Koné,
ministre des Transports

« LES PROJETS EN COURS TRANSFORMENT LA COMPÉTITIVITÉ DE NOTRE ÉCONOMIE »

Quels grands chantiers en cours doivent permettre d'améliorer les conditions de la pratique du commerce à travers le pays, ainsi qu'avec les voisins de la Côte d'Ivoire ?

Le secteur des transports représente entre 7 et 12 % du PIB de la Côte d'Ivoire. C'est donc un secteur important. Depuis son accession à la magistrature suprême, le président de la République, Alassane Ouattara, en a fait une priorité. En effet, la Côte d'Ivoire dispose d'un réseau de transport moderne, sûr, efficace et durable, afin de répondre aux besoins croissants de la population, tout en répondant aux défis économiques, sociaux et environnementaux du pays. Notre vision s'articule en plusieurs axes stratégiques dont la sécurité routière, le rajeunissement du parc automobile, la formation, le renforcement du transport de masse avec les projets du métro d'Abidjan et du BRT (Bus Rapid Transit), l'extension et la modernisation des ports et aéroports. Nous avons commencé à mettre en œuvre ces projets et les résultats se font déjà sentir. La Côte d'Ivoire doit être un modèle de développement pour la région en matière de transport. Les projets en cours, pour certains, transforment en profondeur l'accessibilité, la fluidité du trafic et la compétitivité de notre économie.

Qu'en est-il de la compétitivité des ports d'Abidjan et San-Pédro, ainsi que de l'ambition de faire de la Côte d'Ivoire un hub maritime en Afrique de l'Ouest ?

Les ports d'Abidjan et de San-Pédro ont bénéficié de plusieurs investissements en vue de leur modernisation. Concernant le premier, ce sont, entre autres, la construction du môle du port de pêche, du remblaiement de la baie de Biétry, de l'élargissement et de l'approfondissement du canal de Vridi, de la construction de nouveaux terminaux (Roll-on/Roll-off, conteneurs, céréalier et minéralier). Ces investissements ont permis de réaliser un trafic global de 41 millions de tonnes de marchandises en 2024, contre 34,7 en 2023 et 28,6 en 2022. La mise en exploitation du deuxième terminal à conteneurs a permis de booster le trafic transbordement pour atteindre une progression record de 1007,3 %. La zone franche portuaire attire les investissements et diversifie les activités. Le port autonome de San-Pédro, quant à lui, leader mondial du cacao, a bénéficié de l'ouverture d'un terminal industriel polyvalent (TIPSP), renforçant les filières exportatrices et créatrices d'emplois. Tous ces investissements positionnent, aujourd'hui, ces ports comme des éléments clés de l'économie ivoirienne et font du pays un véritable hub maritime sous-régional.



La relance d'Air Côte d'Ivoire et la rénovation de l'aéroport international FHB d'Abidjan nourrissent aussi des objectifs en termes de développement. Quels résultats pouvez-vous mettre en avant ?

Créée en 2012, Air Côte d'Ivoire affiche une situation satisfaisante marquée par l'atteinte de l'équilibre financier et l'amorce d'un cycle de rentabilité. Malgré la recrudescence de

remous sociaux-politiques dans la sous-région, la compagnie nationale, qui affiche un résultat d'exploitation positif depuis 2021, a enregistré, à la fin de l'exercice social 2023, un bénéfice de 658 millions de francs CFA. Air Côte d'Ivoire, compagnie leader en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, a enregistré les performances suivantes : une flotte composée de 13 avions dont un Airbus A330, trois Airbus A320, cinq Airbus A319 et quatre bombardiers Q400 ; l'autorisation de l'aviation civile américaine à organiser des vols directs sur les États-Unis d'Amérique ; un réseau de 23 villes desservies, dont 5 en Côte d'Ivoire ; la création de 600 emplois directs et de 3 500 emplois indirects ; 5,2 millions de passagers transportés sur la période 2012-2024, soit 40 % des passagers de l'aéroport ; un chiffre d'affaires cumulé de 1 100 milliards de francs CFA, dont 715 ont été réinjectés dans l'économie ivoirienne.

La mobilité urbaine, notamment à Abidjan, est un enjeu important, avec l'inauguration de nombreux ponts et échangeurs ces dernières années. Comment celle-ci peut-elle être encore améliorée ?

Notre vision est de mettre en place un système de transport multimodal dans le grand Abidjan avec une priorisation des transports capacitaires. Cela se traduit par le projet de construction de la ligne 1 du métro d'Abidjan, la construction du BRT Yopougon-Bingerville et le projet de développement du transport lagunaire. Nous avons donc redéfini et réorganisé les lignes de bus pour mieux desservir les zones à forte demande, en améliorant la fréquence et la ponctualité des trajets. Bassam, Bingerville et Songon en sont aujourd'hui des exemples. Cela permet de réduire l'attente pour les usagers et de rendre le service plus fiable. Les projets de métro d'Abidjan et du BRT représentent une véritable révolution pour le transport urbain, avec plusieurs impacts positifs attendus. Ils seront prêts dans le courant de l'année 2027.



Comment les autorités tentent-elles d'améliorer la sécurité routière, dont les données sont inquiétantes ?

La stratégie nationale de sécurité routière adoptée le 7 juillet 2021 en Conseil des ministres s'articule autour de trois composantes principales : l'homme, le véhicule et la route. Ces actions portent notamment sur la sensibilisation de proximité, l'instauration de la semaine nationale de la sécurité routière, la formation et l'information, la professionnalisation des acteurs, avec le certificat d'aptitude à la conduite routière (CACR), la création de la police spéciale de sécurité routière, l'instauration de la vidéo-verbalisation ou encore celle du permis à points. À l'actif du ministère, figurent aussi la réactivation de la commission technique de retrait du permis de conduire, la prise en charge des victimes des accidents, le rajeunissement du parc automobile, la mise en place du système de transport intelligent (STI) ou encore la création du bureau d'enquête et analyse des accidents (BEA). Toutes ces actions assurent une meilleure gouvernance de la sécurité routière au niveau local ■ ”





Mohamed Sangare,
directeur général adjoint
de Mantra Ivoire

« CONTRIBUER À UNE MEILLEURE MAÎTRISE DE LEUR CHAÎNE DE VALEUR PAR NOS CLIENTS »

Filiale du groupe Olam, le logisticien Mantra Ivoire améliore la compétitivité de ses clients en leur offrant des services dans le transit, la manutention, le transport, le stockage de marchandises et de conteneurs ou encore les services de prestation logistique (3PL).

« *Mantra Ivoire a accru les capacités de son parc de stockage de conteneurs depuis une demi-douzaine d'années : comment ces investissements ont-ils permis à la société d'améliorer ses activités et celles de ses clients ?* Dans le cadre de notre stratégie de développement, nous avons investi en 2019 dans ce parc d'une capacité de 1 000 conteneurs afin d'améliorer notre efficacité opérationnelle et contribuer à une meilleure maîtrise de leur chaîne de valeur par nos clients. Six années après le début de son exploitation, nous sommes très satisfaits des résultats obtenus avec les compagnies maritimes qui nous font de plus en plus confiance et avec nos clients, exerçant dans différents secteurs d'activités, qui sollicitent ce site situé à proximité des deux terminaux à conteneurs d'Abidjan. J'en profite pour vous annoncer que nous ouvrirons très prochainement un second site de stockage de conteneurs, à un kilomètre d'Abidjan Terminal et à deux kilomètres de Côte d'Ivoire Terminal. Nous sommes convaincus que cette infrastructure de support est attendue par les acteurs économiques.

De quelles autres manières Mantra Ivoire accompagne-t-elle les opérateurs économiques à travers le pays ?

Outre cette nouvelle infrastructure, nous exécutons progressivement un ensemble d'investissements planifiés renforçant notre présence logistique en Côte d'Ivoire. À Abidjan, c'est sur différents sites, dont la surface totale est supérieure à 80 000 m², que nous opérons exclusivement en zone portuaire avec sept engins de levage de conteneurs pleins et vides, des dizaines de chariots élévateurs et des camions de transport de conteneurs et de marchandises palettisées. À San-Pédro également, sur le site de l'ex-Unico, acquis avec ADM (Archer Daniels Midland), nous accompagnons nos clients exerçant dans les filières exportatrices (fèves de cacao, produits dérivés de cacao, hévéa, huile de palme, coton, manganèse, etc.). Ce site s'étend sur une superficie de plus de sept hectares.

Comment Mantra Ivoire continue-t-elle de s'inscrire dans la dynamique de croissance du pays ?

Que cela soit dans le transit, la manutention, le transport, le stockage ou encore les services de prestation logistique, les services proposés par Mantra Ivoire soutiennent la compétitivité des produits de nos partenaires sur le marché national et international. Nous continuerons naturellement à investir dans les infrastructures (entrepôts, aires de stockage de conteneurs, engins roulants et de manutentions) et dans l'amélioration de nos systèmes de gestion, en accordant une importance particulière aux systèmes numériques, afin d'assurer notre efficacité opérationnelle. Nous maintiendrons également la qualité de nos services et l'efficacité dans la gestion des procédures de dédouanement. Je vous rappelle que nous avons été récompensés à plusieurs reprises par la douane pour la qualité de nos opérations et la valeur des transactions réalisées pour le compte de nos partenaires qui nous font confiance ■ ”



OCEAN FREIGHT
FRET MARITIME

AIR FREIGHT
FRET AÉRIEN

TRANSPORT
CUSTOMS BROKERAGE

SHIPPING
TRANSIT DOUANE
CONTAINER TRADING

VENTE DE CONTENEUR
CONSIGNATION MARITIME

FREIGHT FORWARDING
SHIPBROKER



28 BP 414 Abidjan 28 COTE D'IVOIRE
Contact : +225-0554170610 / +225-0101549824
Email : Info@2alogistics.com

LES PORTS AUTONOMES D'ABIDJAN ET DE SAN-PÉDRO RENFORCENT LEUR COMPÉTITIVITÉ

D'importants travaux de modernisation et d'extension ont été réalisés ces dernières années pour améliorer la compétitivité du port autonome d'Abidjan, notamment face à ses concurrents togolais et ghanéen..

Le trafic global de marchandises au niveau du port autonome d'Abidjan (PAA) est passé de 21,7 millions de tonnes en 2012 à 34,7 en 2023, ce qui en fait le premier d'Afrique de l'Ouest en termes de volume de marchandises traitées. Avec ses deux terminaux à conteneurs, son terminal céréalier, son terminal fruitier ou encore son terminal roulier, le PAA assure 90 % des échanges extérieurs du pays. Il abrite près de 60 % du tissu industriel du pays et génère plus de 70 % des recettes douanières et des échanges extérieurs.

DOUBLEMENT DES CAPACITÉS EN TERMES DE CONTENEURS

Afin de rivaliser avec les ports de Lomé (Togo) ou de Tema (Ghana), le PAA a entrepris plusieurs travaux de modernisation et d'extension, notamment en inaugurant en décembre 2022 le deuxième terminal à conteneurs. Avec ses trois postes à quai d'un tirant d'eau de seize mètres, il peut accueillir les navires de nouvelle génération allant jusqu'à une contenance de 10 000 EPV (équivalent vingt pieds). De quoi faire passer la capacité de traitement

annuel du PAA de 1 à 2,5 millions de conteneurs. Une bonne nouvelle pour la Côte d'Ivoire, mais aussi pour les pays de la sous-région qui y font transiter leurs marchandises. La Côte d'Ivoire joue un rôle de hub portuaire pour les pays enclavés de l'hinterland (Burkina Faso, Mali, Niger) et traite ces dernières années plus de 2 millions de tonnes de marchandises par an pour ces pays, soit environ 10 % de son trafic.

Cette nouvelle infrastructure, inscrite dans le Programme national de développement (PND), a été financée grâce à un investissement global de 596 milliards de francs CFA dont 334 pour les infrastructures de terrassement, à la charge du PAA, débutées en 2015, et 262 milliards de francs CFA pour les superstructures, débutées en 2020 et financées par le concessionnaire Côte d'Ivoire Terminal.

UNE STRATÉGIE DE SPÉCIALISATION DES QUAIS

Dans le but d'achever les travaux de construction du terminal céréalier au port autonome d'Abidjan, le gouvernement a paraphé en mars 2024 un accord de prêt de 9,8 milliards de francs CFA avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Outre le terminal, le but principal de ce projet est de construire une aire de stockage et des installations connexes en mesure de répondre à la demande grandissante relative au transport, à la manutention et au stockage de produits céréaliers. L'infrastructure permet au PAA de poursuivre et de consolider sa stratégie de spécialisation des quais. Plusieurs projets en cours doivent améliorer ses capacités et son fonctionnement. C'est le cas de l'extension du quai fruitier, du projet de transport lagunaire des marchandises par barge, de la construction du pont de Vridi, afin d'améliorer la fluidité dans l'espace portuaire, ou encore de la construction de cinq parkings de camions poids lourds ■



Évolution du trafic global au port autonome d'Abidjan
(en millions de tonnes)

	2012	2024
Trafic global	21,6	40
National	17,1	28,6
Transit	1,6	2,9
Transbordement	2,9	8,6
Navires	2 914	2 595
Conteneurs EVP	633 917	1 646 304

(Sources : Ministère du Transport ; port autonome d'Abidjan)

FOCUS

AGRO-INDUSTRIE ET MINES : LES AMBITIONS DU PORT AUTONOME DE SAN-PÉDRO

Situé au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, le port autonome de San-Pédro (PASP) est le premier port mondial d'exportation de cacao. Le trafic global de marchandises y a atteint 7,4 millions de tonnes en 2024 contre 1,2 en 2010. L'activité a bénéficié de la mise en service d'une chambre froide pour l'exploitation des produits de la mer, en août 2020, et d'un terminal industriel polyvalent de 270 mètres de quais inauguré en septembre 2022.

Le port s'est doté d'un schéma directeur de développement, à l'horizon 2035, organisé autour de sept projets structurants. Parmi ceux-ci, figurent la construction d'infrastructures portuaires nécessaires au traitement de divers produits (minerais, engrais, produits pétroliers et cimentiers) et l'aménagement d'une zone économique et industrielle dans la zone portuaire. L'objectif est de créer de la valeur immobilière pour encourager l'implantation d'unités industrielles et de stockage, ainsi que d'une zone franche industrielle et commerciale.

Un terminal industriel construit avec Arise

Fruit du partenariat stratégique entre l'État de Côte d'Ivoire et ARISE Ports & Logistics, le terminal industriel polyvalent de San-Pédro (TIPSP) a été, en septembre 2022, la première infrastructure des composantes de ce schéma directeur de développement mise en service.

Avec ses équipements de manutention, il est capable d'accueillir des navires de type Panamax pouvant transporter jusqu'à 80 000 tonnes.

La réalisation de la seconde phase de ce terminal permettra la construction d'un autre quai de 230 mètres et le renforcement des équipements de manutention. Les autres composantes du schéma directeur en cours d'exécution concernent notamment le déplacement et l'extension du terminal à conteneurs, la réalisation d'une zone économique industrielle ou encore la construction d'un terminal polyvalent commercial.

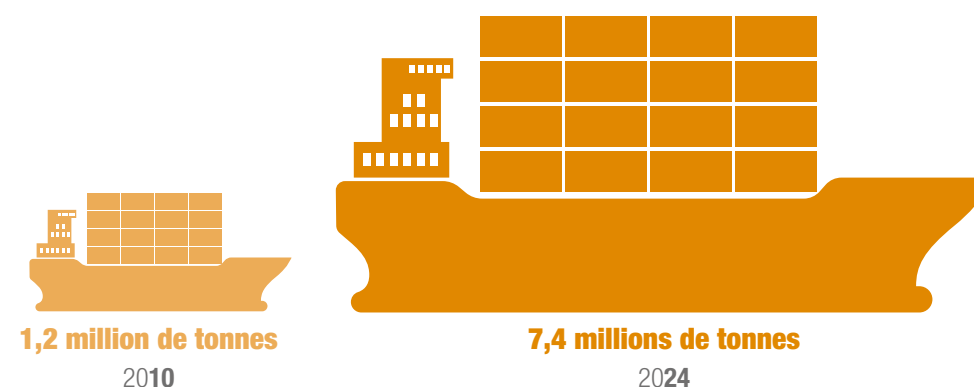
Une ambition minière

Par son positionnement géographique, le port de San-Pédro ambitionne d'être le port le plus accessible pour les opérateurs du Mali (avec le corridor San-Pédro-Bamako), de la Guinée forestière et de l'Est libérien, distant d'une centaine de kilomètres. Le port de San-Pédro pourrait également connaître un développement important si l'État et les opérateurs économiques parviennent à exploiter l'énorme potentiel minier de son arrière-pays, riche en fer, en or et nickel.

Cela nécessitera notamment la construction d'un chemin de fer pour leur exportation.



Trafic global au port autonome de San-Pédro



(Source : ministère des Transports)

CÔTE D'IVOIRE TERMINAL
ABIDJAN

NOUS CONNECTONS LA CÔTE D'IVOIRE AU MONDE

Côte d'Ivoire Terminal, opérateur du 2^e terminal à conteneurs du port d'Abidjan, est un acteur clé de la compétitivité logistique en Côte d'Ivoire et dans la sous-région. Grâce à des infrastructures modernes et des équipements 100 % électriques, l'entreprise se positionne comme un hub régional sur le transbordement, tout en fluidifiant les opérations d'import-export au service de secteurs stratégiques tels que l'agro-industrie, les mines, le BTP, l'énergie et l'industrie manufacturière. Certifiée Green Terminal pour son faible impact environnemental, l'entreprise soutient activement le développement durable des chaînes de valeur agricole locales, dont le cacao, la noix de cajou et l'hévéa. Au-delà de son rôle économique, Côte d'Ivoire Terminal affirme une ambition sociale forte à travers l'inclusion, l'égalité des chances ainsi que l'insertion et le développement des compétences locales.

Visitez notre site web : www.cotedivoireterminal.com

Côte d'Ivoire Terminal



Hilaire Lamizana,
directeur général du port
autonome de San-Pédro

« NOUS AVONS MULTIPLIÉ LE VOLUME PORTUAIRE PAR SIX ENTRE 2010 ET 2024 »

Le directeur général du port autonome de San-Pédro (PASP), Hilaire Marcel Lamizana, évoque les performances records du port obtenues à la fin 2024, aussi bien en termes de volumes d'échanges que de résultats financiers. Ils se caractérisent notamment par un trafic en croissance de 500 % depuis 2010.

« Comment les volumes de marchandises traitées au PASP ont-ils évolué entre 2010 et 2024 ?

Les volumes d'échanges ont représenté 7,4 millions de tonnes de marchandises en 2024, contre 1,2 million de tonnes en 2010. Cela correspond à une progression de plus de 500 % par rapport à 2010 ! Il s'agit d'un nouveau chiffre à inscrire dans l'histoire du PASP, puisqu'il représente six fois le volume de marchandises échangées dans le port avant notre prise de fonction. Au niveau du volume du trafic import et export, nous sommes passés de 1 147 972 à 6 788 937 tonnes, soit une hausse de plus de 490 %.

Comment expliquez-vous cette croissance impressionnante du trafic portuaire ?

Cette croissance découle principalement de notre politique commerciale axée sur les filières de produits à travers la stratégie de diversification du trafic ; sur la maintenance et le développement des infrastructures portuaires, par la mise en service de nouvelles infrastructures ; et sur notre

collaboration étroite avec les opérateurs et acteurs de la place portuaire, à travers la redynamisation de la communauté portuaire de San-Pédro. Nous avons ainsi réussi à réduire le déséquilibre structurel de notre trafic, entre le niveau des importations et des exportations, en captant de nouveaux trafics tout en consolidant nos trafics traditionnels, tels que le cacao et les produits cimentiers. Cette performance est également le fruit des efforts déployés dans l'organisation, par le renforcement de l'efficacité organisationnelle de l'entreprise, dans le développement des infrastructures ou encore le renforcement de nos partenariats stratégiques, tissés au fil du temps.

Comment les segments du transbordement et du transit ont-ils évolué ?

Le trafic de transbordement et celui du transit, additionnés, est passé de moins de 5 000 tonnes en 2010 à plus de 1,8 million de tonnes en 2024. Cela témoigne de notre capacité à attirer de nouveaux flux commerciaux et à devenir un hub logistique majeur dans la région. Nous avons pu réduire le déséquilibre avéré entre l'import et l'export, constaté en 2010, avec le trafic global tenu désormais par trois principaux produits pour plus d'un million de tonnes chacun : les produits cimentiers à l'import et en transit ; le cacao et ses dérivées et les produits de minerais (nickel, manganèse et fer), à l'export et en transit. À ces segments, ayant permis de changer la structuration du trafic global, s'ajoute le trafic de marchandises en transbordement avec un peu moins d'un million de tonnes.

Par ailleurs, nos actions ont favorisé la captation du trafic de minerais de fer en provenance du Mali depuis 2023, diversifiant davantage les produits manipulés au port de San-Pédro. C'est la consolidation des trafics traditionnels (cacao, caoutchouc, huile de palme, produits cimentiers, etc.) et la captation de nouveaux trafics (noix de cajou en 2012, engrais en 2013, coton repris en 2013 après une vingtaine d'années d'interruption, nickel en 2018 et manganèse en 2019) qui ont permis l'accroissement du trafic origine-destination qui s'est établi à 5 396 464 tonnes à fin 2024, soit une hausse de 372 % par rapport à



son niveau de 2010 (1 143 973 tonnes). Ainsi, à la fin 2024, le trafic total de marchandises au PASP est composé de quatre segments : l'export (53 % contre 74 % en 2010), l'import (20 % contre 19 % en 2010) le transbordement (qui reste à 8 %) et le transit (19 % contre pratiquement 0 % en 2010).

Les résultats financiers du PASP ont aussi progressé de manière positive, de quelle façon ?

Nos actions entre 2011 et 2024 ont consisté à mettre en place une approche managériale rigoureuse combinée à des mesures de rationalisation des charges. Cela a amélioré nos performances financières, malgré la persistance de tarifs de redevances portuaires n'ayant pas enregistré de fluctuation à la hausse depuis 18 ans à San-Pédro. La politique de rationalisation des charges (notamment le cost killing) que nous avons mis en place, la prise de mesures de gestion financière rigoureuse ajoutées à la bonne performance opérationnelle (surtout le trafic import-export) ont favorisé l'amélioration des agrégats financiers, y compris le rétablissement de l'équilibre financier.

La situation financière qui s'était donc fortement dégradée avant le 30 avril 2011 (des créances clients recouvrables estimées à 2,4 milliards de francs CFA, une trésorerie nette immédiatement liquide négative à -554 millions de francs CFA, un stock de dette totale de 2,4 milliards de francs CFA,

un résultat net déficitaire de 34 millions de francs CFA) est totalement assainie aujourd'hui. Principalement, le chiffre d'affaires s'est accru de 207 % passant de 4,46 milliards de francs CFA en 2010 à 13,72 en 2024. Par ailleurs, par son activité portuaire, le bureau des douanes a collecté plus de 200 milliards de francs CFA en moyenne sur les cinq dernières années contre 102 en 2010. De façon générale, aujourd'hui, l'activité portuaire a permis de collecter plus de 500 milliards de francs CFA de recettes douanières et fiscales pour l'économie nationale.

Comment les résultats du PASP ont-ils impacté l'écosystème économique régional ?

Il faut noter que l'un de nos objectifs était de faire de San-Pédro un hub économique sous régional. Ainsi, l'intensification des activités du port a favorisé le développement rapide de la ville et de la région avec des infrastructures et des structures sociales de base, une urbanisation galopante, un commerce florissant, de vastes plantations de cultures de rente dans sa zone d'influence économique, un secteur des services en pleine évolution, une augmentation du nombre d'emplois directs et indirects, un tissu industriel « biens composites » en essor et toutes autres commodités afférentes en croissance.



■ ■ ■

La région de San-Pédro est, aujourd'hui, la plus riche de la Côte d'Ivoire, après celle d'Abidjan. Le port autonome de San-Pédro, en tant que structure étatique, assume aussi son rôle citoyen dans la région. Nous traduisons nos ambitions en actions dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'appui aux structures décentralisées et déconcentrées, de l'appui à la jeunesse et à l'autonomisation de la femme... Nous sommes convaincus des potentialités de la région et voulons, à notre échelle, faire notre part à tous les niveaux. Nos actions sociales en faveur des populations locales ont été distinguées par le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale.

Quels sont les projets du PASP à moyen et long termes ?

Le PASP demeure dans la dynamique de la réalisation des projets d'extension et de modernisation du site. La première phase vise à consolider, à moyen terme, le rôle du PASP comme catalyseur du développement économique, mais surtout à le positionner comme le maillon final d'un corridor de transit ouest-ivoirien vers les pays limitrophes (le Liberia, la Guinée et le Mali). Pour cette phase, il s'agira de déplacer et étendre le terminal à conteneurs actuel, de construire un terminal polyvalent commercial et céréalier, une plateforme logistique intégrée à Odienné, un terminal industriel polyvalent, aménager une zone économique et industrielle de 330 hectares. Quant à la seconde phase, elle vise à faire du PASP un véritable port minéralier avec l'exploitation des mines de fer des monts Gao, Klahoyo et Nimba avec les constructions du chemin de fer San-Pédro-Man et d'un terminal ou d'un wharf minéralier et celles d'un terminal hydrocarbures, d'une plateforme logistique pétrolière,

de ports de pêche artisanale, semi-industrielle et de plaisance. La mise en œuvre de ce programme enregistre des avancées majeures avec le soutien constant du gouvernement ivoirien et du président du conseil d'administration du PASP, Yaya Dembélé.

Quel serait votre mot de conclusion ?

Le port de San-Pédro est une infrastructure essentielle pour le développement et la compétitivité économique de la Côte d'Ivoire. L'amélioration de l'offre des services portuaires est un défi majeur à relever pour l'économie ivoirienne, en vue de contribuer durablement à la création de richesse pour l'amélioration du niveau de vie des populations de la région ouest de la Côte d'Ivoire et l'intégration sous-régionale. Pour y parvenir, il est important d'accroître les investissements dans les infrastructures portuaires et les équipements modernes, en vue d'accroître la performance des opérations et l'efficacité des processus métiers par la digitalisation. Nous continuons de poser les fondamentaux de cette croissance de la performance du port qui se résument à la mise en œuvre du programme d'extension et de modernisation du PASP. Cela, conformément à la dynamique de croissance économique prônée par le président de la République, Alassane Ouattara. C'est donc un bilan très positif que nous enregistrons, à mettre à l'actif du président de la République, du chef du gouvernement et de notre tutelle technique, le ministre des Transports, Amadou Koné ■ ”



Port Autonome de San Pedro
Un partenaire qui avance avec le monde



Au cœur des transformations de la Côte d'Ivoire



Présent en Côte d'Ivoire dans la logistique et le transport (AGL Côte d'Ivoire), le transport ferroviaire (Sitarail), la réparation navale (Carena) et la manutention portuaire à travers Abidjan Terminal et Côte d'Ivoire Terminal, AGL emploie aujourd'hui plus de 5 000 collaborateurs ivoiriens, à travers notamment ses agences à Abidjan, San Pedro, Bouaké, Noé, Ferkessédougou et Ouangolodougou. AGL est l'opérateur logistique multimodal de référence en Afrique, offrant des solutions logistiques globales, sur mesure et innovantes à ses clients africains et internationaux. L'entreprise fait désormais partie du Groupe MSC, 1er armateur mondial.



Myriam Ouassenan,
directrice générale
SEA-invest
Côte d'Ivoire

« UNE CHAÎNE LOGISTIQUE À FORTE VALEUR AJOUTÉE EN CÔTE D'IVOIRE »

Présent dans 23 ports sur deux continents, SEA-invest est un opérateur majeur de terminaux vraciers. Également actif à Abidjan et San-Pédro dans la logistique portuaire, il contribue au développement de l'économie ivoirienne.

Comment SEA-invest contribue-t-il au développement et à l'essor des ports d'Abidjan et de San-Pédro ?

Le groupe SEA-invest est au service du développement socio-économique en Côte d'Ivoire depuis 2008. Il est un des leaders de la manutention portuaire, plus particulièrement du vrac, et acteur clé de la logistique au niveau mondial. Le groupe a travaillé de sorte à disposer d'une chaîne logistique à forte valeur ajoutée en Côte d'Ivoire. SEA-invest dispose de huit filiales réparties entre Abidjan et San-Pédro. Nous sommes concessionnaires du terminal minéralier et nous opérons en tant que terminal vracier d'Abidjan. Il faut noter que, depuis 2018, des investissements majeurs de modernisation du terminal existant ont été réalisés de concert avec le port autonome d'Abidjan, notamment sur l'approfondissement de tous les quais à 12 mètres. De plus, une solution de transbordement dans la lagune d'Abidjan

à travers le transport de commodités en vrac par barge a été lancée en 2022, de façon à bénéficier d'un tirant d'eau acceptable dans le canal de Vridi, soit 16 mètres. Nous disposons d'une agence de consignation des navires, SEA-invest Shipping Agency (SISA), pour accueillir les acteurs majeurs de l'industrie maritime à Abidjan, avec laquelle nous réalisons environ 300 escales par an. Pour la logistique hors port, SEA-invest logistique est dédié à la manutention, à l'ensachage et au stockage des produits destinés à l'agriculture. Plus de 300 000 tonnes d'engrais sont manutentionnées tous les ans. Au cœur du port autonome de San-Pédro, nous avons également inauguré, en 2023 en partenariat avec le port d'Anvers international, une base logistique de 1,58 hectare dédiée au traitement des engrais en vrac pour servir les besoins agricoles en Côte d'Ivoire et dans la sous-région. Toujours à San-Pédro, à travers notre base logistique, nous traitons 400 000 tonnes d'engrais chaque année. Le groupe SEA-invest possède en Côte d'Ivoire une capacité globale de stockage de 385 852 m², dont 60 % de hangars et 40 % de terre-pleins, répartis entre les deux villes portuaires du pays. Depuis 2008, c'est plus de 200 milliards de francs CFA qui ont été investis, générant plus de 1 000 emplois. Notre vision est d'être un vecteur majeur du développement économique des zones où nous opérons, à travers l'émergence d'un savoir-faire local et la contribution au développement socio-économique du pays.

Que disent les résultats récents de SEA-invest en Côte d'Ivoire ?

Les investissements et développements majeurs ont permis de réaliser, en 2024, un chiffre d'affaires global de 60,989 milliards de francs CFA, réparti entre Abidjan (59,193 milliards) et San-Pédro (1,796 milliard), sur la manutention, le stockage, le transport, la consignation maritime et la logistique pétrolière. Aujourd'hui, le terminal vracier d'Abidjan peut traiter les navires du type Supramax, Post-Panamax et Capesize, de plus de 150 000 tonnes, contre 50 000 tonnes par le passé, avec une cadence minimum de 20 000 tonnes/jour et par quai.

Ce dispositif a permis de réaliser une performance remarquable de plus de 7 millions de tonnes en 2024. En 2025, plus de 37 navires de plus de 70 000 tonnes ont fait escale au terminal contre aucun en 2024. En août dernier, nous avons traité un navire Capesize de 126 000 tonnes avec une performance de déchargement à quai de quatre jours. Tous ces acquis donnent la possibilité aux utilisateurs d'accroître encore le tonnage chargé sur les navires qui transitent par le terminal et de réduire les temps d'attente sur rade.

Quels sont les projets majeurs, à court et moyen termes, de SEA-invest en Côte d'Ivoire ?

Nous comptons lancer, en 2026, la phase 2 de l'aménagement de la base logistique de Yopougon, une zone stratégique à proximité des acteurs clés de l'industrie ivoirienne. 40 000 milliards de francs CFA seront investis au total sur cette base. À San-Pédro, le groupe a récemment obtenu une concession de 15 ans sur un terrain de 1,5 hectare dans l'optique d'y construire une base logistique dédiée au concentré de spodumène, élément qui entre dans la fabrication du lithium, lui-même utilisé notamment dans le marché automobile, dans le cadre de la transition énergétique mondiale. Au total, 50 milliards de francs CFA d'investissements sont prévus à l'horizon 2026 et plus de 500 nouveaux emplois seront créés.

À quels défis SEA-invest fait-il face en termes de RSE dans ses activités ivoiriennes ?

Concernant la RSE, deux axes majeurs se déclinent. Premièrement, la mise en œuvre de notre politique QHSE (Qualité, hygiène, sécurité et environnement) à travers un personnel engagé et coopérant, et la réduction de l'impact environnemental à travers des équipements de dernière génération. Deuxièmement, notre stratégie touche les aspects sociaux et économiques de notre groupe de façon spécifique et plus généralement les collectivités locales. Elle implique des actions visant à améliorer le bien-être des employés, notamment en termes de santé,

de sécurité et de développement des compétences, en exigeant à la fois une conduite éthique et transparente dans la gouvernance, notamment en matière de lutte contre la corruption et de respect des droits de l'homme. Elle a donc pour objectif final d'améliorer la compétitivité de notre organisation de façon générale, et de manière spécifique d'attirer et de fidéliser les clients, les fournisseurs et l'ensemble de nos partenaires. Pour ce qui concerne les communautés, notre stratégie offre des possibilités de transformation des conditions de vie via des projets de développement communautaires et culturels. À ce titre, en avril 2025, nous avons contribué à la réalisation de la clôture de l'école primaire publique Dominique Ouattara dans la commune d'Adiaké, en vue de sécuriser le périmètre éducatif de nos enfants. Également, depuis des années, nous prenons part au Élé festival d'Adiaké dans le cadre de la promotion culturelle. À Treichville, commune portuaire, les communautés ont bénéficié de plusieurs financements pour le nettoyage de certains quartiers de la commune et pour l'organisation d'activités sportives. La société SEA-invest s'engage à être un moteur du changement et un soutien pour le développement des communautés des zones où elle opère ■ ”



SEA-invest

Abidjan - Plateau, 7, Boulevard de l'Indénie
Immeuble Marina View - 4^e étage
01 BP 2132 Abidjan 01
Std : (+225) 27 20 27 58 08
Fax : (+225) 27 20 32 15 48
www.sea-invest.com



TIC : UN RÉSEAU ROBUSTE PARMI LES MOINS CHERS D'AFRIQUE DE L'OUEST

Avec 184 % de taux de pénétration, le marché de la téléphonie mobile ivoirien est aussi l'un des moins chers d'Afrique. Mais cette qualité ferait aussi peser un risque sur la capacité des opérateurs à assurer les investissements nécessaires à venir.

Avec un taux de pénétration de la téléphonie mobile de 184,6 % au 30 septembre 2024, selon l'Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), le marché ivoirien est très mature. De leur côté, bien que le nombre d'abonnés aux services de la téléphonie fixe, largement dominé par Orange (97 % de parts de marché) face à MTN, ne cesse de décroître, celui de l'internet fixe augment régulièrement, et a même doublé depuis 2019 pour atteindre 495 000 usagers, Orange remportant là encore la mise avec 90 % de parts de marché.

GUERRE DES PRIX

La concurrence a conduit les opérateurs mobiles à une guerre des prix qui fait du marché ivoirien le moins cher de la sous-région. Ceux-ci semblaient avoir trouvé un tarif minimal pour les nombreux services offerts (voix, data, mobile money, etc.), afin de générer des bénéfices tout en respectant leurs devoirs d'investissements. Mais l'arrivée de l'opérateur Wave, en avril 2021, avec des prix défiant toute concurrence dans le paiement mobile, en même temps que l'explosion des coûts des charges fixes et la baisse des revenus sur les services « voix »,

TIC : un réseau robuste parmi les moins chers d'Afrique de l'Ouest

a contribué à déséquilibrer le marché. Cela a amené l'ARTCI à intervenir dans les tarifications. « Les actions de régulation menées, notamment pour promouvoir et instaurer une concurrence saine et équitable, ont permis une baisse relative des tarifs rendant ainsi les services numériques plus accessibles à un grand nombre d'Ivoiriens », jugeait, elle-même, l'agence dans son rapport annuel 2024.

||||| Indicateurs majeurs des TIC (en millions d'abonnements, sauf précision)

Abonnement	2019	2021	2023	2024
Téléphone mobile	37,3	44,56	53,6	58,7
Internet téléphone mobile	/	21,78	29,2	34,5
Mobile money	/	/	25,2	26
Internet fixe (en milliers)	218,8	337	424,9	511
Abonnés tél fixe (en milliers)	271,7	265,4	244,4	244,7

(Source : ARTCI, chiffre d'affaires)

UN INDICE D'ABORDABILITÉ INFÉRIEUR AU SEUIL RECOMMANDÉ

« En matière de services data (...), en 2022, l'indice d'abordabilité de la Côte d'Ivoire était de 1,71 contre 6,8 pour la moyenne de la CEDEAO », indique l'ARTCI. Elle ajoute qu'en 2023, cet indice « est passé à 1,54, en dessous du seuil d'abordabilité recommandé par l'Union internationale des télécoms et la Banque mondiale, soit 2. » Pour autant, l'ARTCI estime que « le chiffre d'affaires global pour l'année 2023 de 1 200 milliards de francs CFA (+8,5 % sur une année), dont plus de 75 % issus des services mobiles (voix sur mobile, internet mobile, sms), traduit la bonne santé du marché des télécommunications. » Pas alarmiste, elle estime que « cette performance est soutenue par d'importants investissements réalisés par les opérateurs et fournisseurs de services numériques. » Ceux-ci se sont élevés à 244,4 milliards de francs CFA en 2023 et 1 700 milliards sur la période de 2016 à 2023, notamment dans les infrastructures, afin d'« étendre la couverture réseau et assurer l'amélioration de la qualité de services fournis aux populations. » ■

||||| La téléphonie mobile par opérateurs 2024
(en millions d'abonnements et en millions de francs CFA)

	Téléphone mobile	Internet mobile	Chiffre d'affaires	Investissements
Orange	30,4	13,6	600 060	103 173
MTN	16,3	11,9	300 027	46 784
Moov	11,9	8,8	228 358	50 960

(Source : ARTCI)

||||| Fibre optique nationale et bande passante internationale (au 30 septembre 2024, en kilomètres et en MBPS)

Fibre optique nationale

Global : 30 303

Orange : 12 296

Moov : 5 800

Ansut : 5 207

MTN : 4 612

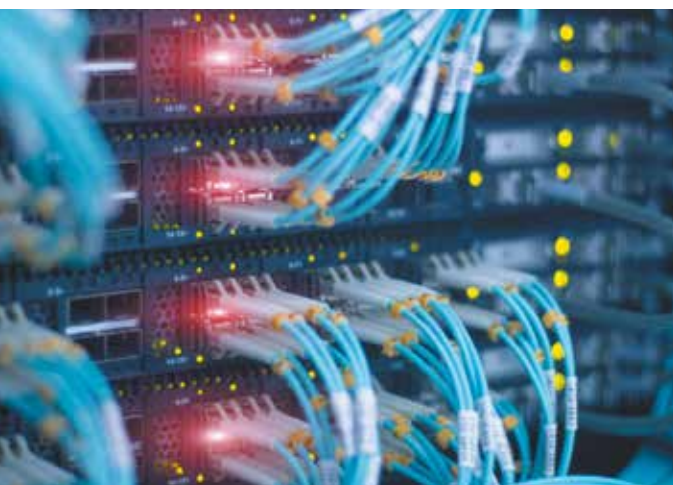
Awale : 2 388

Bande passante internationale

Installée : 1 964 320

Utilisée : 1 453 957

(Source : ARTCI)



INDICE DE RÉSILIENCE INTERNET : SEULE L'AFRIQUE DU SUD FAIT MIEUX QUE LA CÔTE D'IVOIRE

Avec son indice, Internet Society Pulse mesure la probabilité que des pannes d'Internet survienne sur un réseau national donné. L'institution considère comme étant résiliente une connexion « qui maintient un niveau de service acceptable face aux défauts et aux défis du fonctionnement normal ». Elle prend en compte 25 indicateurs, parmi lesquels la connectivité mobile, la portée de la fibre optique, le téléchargement fixe et mobile, la sécurisation des serveurs internet, l'hygiène de routage, la diversité, l'abordabilité et la structure du marché ou encore le nombre de noms de domaines. Du point de vue de cet outil, seule l'Afrique du Sud fait mieux que la Côte d'Ivoire sur le continent. Avec un niveau de résilience globale de 42 %, la Côte d'Ivoire se classe à égalité avec le Maroc et le Kenya, la moyenne africaine se situant à 34 % et celle de l'Europe à 57 %.

Résilience globale 42 %, dont :

Infrastructure 24 %

Mesure l'existence et la disponibilité de l'infrastructure physique qui fournit la connectivité Internet.

Performance 45 %

Mesure la capacité du réseau à fournir aux utilisateurs finaux un accès continu et fiable aux services internet.

Sécurité 53 %

Mesure la capacité du réseau à résister à des perturbations intentionnelles ou involontaires grâce à l'adoption de technologies et de meilleures pratiques en matière de sécurité.

Préparation au marché 45 %

Mesure la capacité du marché à s'autoréguler et à fournir des prix abordables aux utilisateurs finaux en maintenant un marché diversifié et concurrentiel.

CONSTRUIRE L'AFRIQUE NUMÉRIQUE : SOUVERAINETÉ, INNOVATION, DÉVELOPPEMENT

veone

NOTRE POSITIONNEMENT

VEONE est un groupe africain engagé dans la construction d'une industrie numérique souveraine, au service des gouvernements, des institutions publiques et des grandes entreprises stratégiques.

Depuis plus de 15 ans, VEONE développe des solutions digitales ouvertes et souveraines, en s'appuyant sur la maîtrise des technologies open source pour accompagner les priorités de transformation, de compétitivité et d'autonomie numérique du continent.

NOTRE STRUCTURE

- 3 filiales pays : VEONE Côte d'Ivoire, VEONE Bénin, VEONE SAS (France)
- 2 franchises régionales : Burkina Faso, Guinée

NOTRE AMBITION

Contribuer durablement à l'émergence d'une Afrique numérique souveraine, compétitive et inclusive, en apportant des solutions technologiques de confiance, maîtrisées localement et alignées sur les objectifs de développement national et continental.

NOTRE ENGAGEMENT

- Accompagner la modernisation des États et des grandes organisations par des plateformes numériques souveraines et sécurisées
- Déployer des infrastructures cloud souveraines en Afrique, maîtrisées localement
- Développer une industrie logicielle africaine innovante et durable
- Former une nouvelle génération de talents numériques africains à travers des programmes de formation d'excellence
- Soutenir la souveraineté, la résilience et la compétitivité numérique des économies africaines

QUELQUES CHIFFRES

- Présence consolidée dans 5 pays (filiales et franchises)
- Conduite de projets alignée sur les standards internationaux (PMBOK, Agile/Scrum, ISO 21500)
- Ingénierie logicielle conforme aux meilleures pratiques de sécurité et de qualité (OWASP, PCI-DSS, ISO/IEC 27001)
- Engagement pour l'innovation souveraine et durable à travers les technologies open source
- Taux de satisfaction client : 98 %



AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE



VISION

Assurer une régulation proactive et participative, pour une économie numérique forte et durable, catalyseur du développement.

AMBITION

Être un régulateur multidimensionnel impartial pour garantir l'inclusion numérique, tout en protégeant le consommateur.

VALEURS



Proactivité



Intégrité



Solidarité



Transparence



Expertise

MISSION

L'innovation, la concurrence et la qualité dans les services numériques et postaux
L'accès inclusif aux infrastructures et aux services numériques et postaux
La sécurité numérique
La protection des consommateurs

POUVOIRS

POUVOIR NORMATIF de définition et de mise en œuvre des normes juridiques, économiques et techniques afin de garantir l'exercice d'une concurrence effective, loyale, et durable tout en protégeant les intérêts des parties prenantes (les Consommateurs, les Opérateurs et l'État).

POUVOIR DE CONTRÔLE du respect de la réglementation.

POUVOIR DE PERQUISITION ET DE SAISIE des équipements ou installations.

POUVOIR D'ENQUÊTE et de constatation des infractions à la réglementation.

POUVOIR DE SANCTIONS administratives et pécuniaires.

POUVOIR DE RÈGLEMENT DES LITIGES en premier ressort entre opérateurs ou entre opérateurs et consommateurs des services de Communications électroniques.

COMPÉTENCES

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Gestion des ressources rares
Gestion de la concurrence
Gestion des litiges
Gestion des habilitations

AUTORITÉ DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Information et sensibilisation
Protection des droits
Mise en conformité
Contrôle et sanction

AUTORITÉ DE RÉGULATION EN MATIÈRE POSTALE

Gestion des habilitations
Gestion de la mise en œuvre du SPU
Gestion des litiges,

GOVERNANCE DE L'INTERNET

Registre National du nom de Domaine (.ci)
Point d'Echange National d'Internet (CIVIX)
Régulation en matière de Confiance Numérique



VIVRE EN CÔTE D'IVOIRE

• Premiers pas en Côte d'Ivoire >>>

144



PREMIERS PAS EN CÔTE D'IVOIRE

OÙ LOGER À ABIDJAN

Abidjan ne manque pas d'hôtels d'affaires et d'établissements de charme, récemment inaugurés ou rénovés, à même de conjuguer loisirs et culture. En voici une liste d'incontournables, non exhaustive.

Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire

Établissement emblématique de la Côte d'Ivoire et de sa capitale économique, cette structure est composée de deux bâtiments, dont l'un, de cent mètres de hauteur, est visible au loin, de l'autre côté de la lagune Ebrié. Le Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire dispose de 426 chambres et suites spacieuses, d'un spa, d'un cinéma 3D ou encore d'une immense piscine extérieure. Côté affaires, l'hôtel est équipé de seize salles de conférences et d'un palais des congrès de 1 650 places ! Très présent à Abidjan, le groupe Accor, auquel il appartient, y dispose également d'un Pullman, d'un Mövenpick, de deux Novotel et d'un Appart'hôtel !
www.accorhotels.com

Hôtel Tiama, Abidjan

Situé au cœur du Plateau, l'hôtel Tiama offre un lieu de résidence idéal à Abidjan, en mesure de vous accueillir autour de sa piscine à un jet de pierre des principales institutions économiques et administratives du pays. Également l'une des plus anciennes structures hôtelières de Côte d'Ivoire, l'hôtel, qui a toujours su se renouveler jusqu'à fêter en 2022 ses 50 ans d'existence, propose 137 chambres récemment rénovées, allant de la standard à la Suite Executive.

www.hotel.tiama.ci



Côte d'Ivoire
Inspirante Terre d'Hospitalité

Côte d'Ivoire
Tourisme
OFFICE NATIONAL DU TOURISME

UNE AVENTURE, UNE RETRAITE UNE EXPERIENCE

Que vous soyez à la recherche d'une montée d'adrénaline, d'une relaxation profonde, ou d'un peu des deux, la CÔTE D'IVOIRE vous offre une bulle de décompression avec Abidjan et ses parcs urbains. Vous profitez de cette reconnexion avec la nature dans le jardin botanique de Bingerville, la réserve naturelle de Dahlia Fleur, le Centre National de Floristique sis à Cocody, et dans le Parc National du Banco.

AIMÉE, la tortue du haut de ses 126 ans, BOGA le chimpanzé, et CAN l'éléphant vous attendent au ZOO. Alors, allons au ZOO !

L'Ouest invite les amateurs de slow tourisme à explorer la forêt primaire du Parc National de Taï, qui résiste à l'action humaine. Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982, 1 300 espèces de plantes ainsi que 1 000 espèces animales y sont conservées. Ou, pour plus d'émotions, gravir la Dent de Man ou traverser un pont de liane en gardant l'équilibre reste le challenge.

Relaxation à Assinie avec une petite balade en bateau dans le Parc National des Îles Ehotilé, un ensemble de six îles, avant de lézarder au soleil et enfin savourer du poulet braisé les pieds dans le sable fin.

GRAND-BASSAM, UN TRÉSOR HISTORIQUE
Vous fait vivre l'authenticité de la période coloniale.

Place de la République, Immeuble Ex-EECI
01 BP 8538 ABIDJAN 01 - Tél : +225 27 20 25 16 00

Cocody Ambassades derrière
la Banque Mondiale - Tél : +225 27 22 22 41 10

WWW.TOURISMECOTEDIVOIRE.CI



Noom Hôtel Abidjan Plateau

Difficile de rater sa silhouette composée de 24 étages plantés sur les rives de la lagune Ebrié, côté Plateau. Le Noom Hôtel Abidjan Plateau a été inaugurée en 2021 par le groupe panafricain Mangalis, qui dispose également depuis 2017 du Seen Hôtel Abidjan Plateau. Définitivement tourné vers la modernité à travers son design, le Noom propose 179 chambres et suites et 21 appartements meublés, mais aussi une piscine à débordement extérieure qui domine le sud de la capitale depuis le septième étage, un fitness center, un spa et plus de 3 000 m² de salles de conférence et de réception modulables.

<https://www.mangalis.com/hotels/noom-hotel-abidjan-plateau>

Azalai Hôtel Abidjan

Inauguré en 2017 dans la commune de Marcory par le groupe panafricain Azalai Hôtels, l'Azalai Hôtel Abidjan est idéalement situé entre le quartier d'affaires du Plateau, rendu encore plus proche par le nouvel échangeur routier, les deux complexes commerciaux de la capitale et l'aéroport international. Sur quatorze étages, il dispose de 200 chambres spacieuses (38 m² minimum) offrant une vue spectaculaire sur la ville.

<https://www.azalai.com/azalai-hotel-abidjan>

Radisson Blu Hôtel Abidjan Airport

Établissement cinq étoiles inauguré en 2016, le Radisson Blu Hôtel Abidjan Airport est rapidement devenu l'un des points névralgiques des rencontres d'affaires au plus haut niveau. Il offre une solution idoine aux hommes d'affaires de passage dans la capitale. Il est composé de 261 chambres et suites et de treize salles de réception dont les plus grandes ont une capacité maximale de 650 personnes.

www.radissonblu.com



PORTEO

GROUP

Pour l'Afrique de demain

PORTEO est un groupe panafricain né en Côte d'Ivoire, engagé dans la construction d'infrastructures stratégiques qui transforment durablement les territoires. Présent dans sept pays, nous maîtrisons toute la chaîne de valeur, du sol à la solution. Nous accompagnons l'émergence d'une Afrique souveraine, connectée et résiliente.

www.porteo-group.com





EXCURSIONS, DE QUELQUES HEURES À UN WEEK-END

Visite du parc national du Banco

Situé aux portes d'Abidjan, en bordure de l'autoroute du Nord, ce vestige de l'immense forêt primaire qui recouvrait l'ensemble de la région offre 84 km de pistes de découverte sur 3500 hectares. Le parc national du Banco abrite de nombreuses espèces de papillons, de singes ou encore d'oiseaux et un arboretum riche de plus de 626 espèces dont 26 déclarées rares en Afrique de l'Ouest. Sans oublier un kosipo (arbre) vieux de plus de 500 ans. Des travaux de rénovation y ont été financés au début de la décennie à hauteur de 5,9 milliards de francs CFA par le gouvernement japonais et le Fonds mondial pour l'environnement. Ils ont porté notamment sur la sécurisation des entrées du parc, sur l'aire de détente aux abords du plan d'eau, sur le site de la rivière des silures ou encore sur des installations solaires.

Visite de l'île Boulay

L'île Boulay est un lieu de villégiature recherché en raison de sa nature préservée, de son isolement, mais aussi de sa proximité immédiate avec le centre-ville d'Abidjan (quinze minutes en bateau). L'île Boulay est située dans la lagune d'Abidjan, à proximité immédiate du port autonome. Pour s'y rendre, il est possible de prendre des transports publics depuis le quartier de Yopougon ou alors de réserver les services, plus chers, d'un transporteur privé. Certains hôtels qui tendent à se développer dans la « baie des milliardaires » proposent ce service. La balade fournit un exemple des magnifiques excursions que l'on peut faire sur une bonne partie de la côte atlantique ivoirienne, jusqu'à Jacqueville et Grand-Lahou, à l'ouest, où la lagune côtoie continuellement l'océan.

Promenade à Grand-Bassam

Ancienne capitale de Côte d'Ivoire (1893 à 1900), située à une quarantaine de kilomètres à l'est d'Abidjan, Grand-Bassam dispose de superbes plages sur le littoral atlantique et sur la lagune Ébrié. Inscrits depuis 2012 au patrimoine mondial de l'Unesco, ses quartiers d'anciennes maisons laissent apparaître les vestiges de son passé glorieux, économique, administratif et portuaire. Avec leurs maisons dotées de galeries, de vérandas et de jardins, ils témoignent du style urbain colonial de la fin du XIX^e siècle. La ville, qui compte environ 100 000 habitants, ne s'endort pas sur son passé et se modernise. Ses plages de sable, la richesse de son artisanat et ses nombreux hôtels et restaurants en font chaque week-end la destination préférée de milliers d'Abidjanais.

Week-end à Assinie

Par-delà Grand-Bassam se trouvent les paysages de rêve d'Assinie, station balnéaire que l'on peut rejoindre en bateau depuis Abidjan. Entre lagune et océan, c'est une bande de terre de 15 km devenue le lieu de villégiature privilégié de la jet-set abidjanaise. De magnifiques structures hôtelières et villas sont construites côté océan, sur une fine langue de sable fin et blanc, ou du côté de la lagune Aby, qu'il faut rejoindre par barque. Plusieurs beaux hôtels y sont installés, parmi lesquels le Coucoué Lodge et l'African Queen Lodge, mais aussi de nombreux établissements qui pratiquent des prix plus raisonnables et donnent accès à cet environnement idéal pour la baignade et les sports nautiques.

FORMALITÉS ET SANTÉ

Un visa est requis pour la plupart des voyageurs arrivant en Côte d'Ivoire. Celui-ci peut être obtenu auprès de la représentation diplomatique ivoirienne compétente. Il peut également être délivré à l'arrivée à l'aéroport sous réserve d'avoir commencé la procédure de demande en ligne sur le site de la Société nationale d'édition de documents administratifs et d'identification (www.snedai.com).



Le RWC est une marque établie qui offre l'accès à une communauté dynamique de voyageurs d'affaires, d'entrepreneurs et de leaders de l'industrie en Afrique pour travailler, recevoir et organiser des événements.

Le RWC réinvente l'expérience de travail en Afrique de l'Ouest en proposant des espaces de travail haut de gamme dans un Club Business Premium.



- Coworking
- Bureaux privés
- Domiciliation
- Location de salles
- Bureaux sur-mesure

Immeuble Arc-en-ciel, Avenue Chardy, Plateau, Abidjan, Côte d'Ivoire
Téléphone : +225.25.20.00.46.00 - Whatsapp : +225.07.59.32.76.03
helloabidjan@royalworkclub.com - www.royalworkclub.com



@royalworkclub





Les ressortissants de la CEDEAO sont exemptés de visa pour un séjour inférieur à un mois, de même que les ressortissants des pays suivants : Centrafrique, Congo, Maroc, Mauritanie, Seychelles, Singapour, Tchad, Tunisie et Philippines.

La vaccination contre la fièvre jaune est exigée à l'entrée sur le territoire ivoirien. Les vaccinations contre les hépatites A et B et la fièvre typhoïde sont recommandées, ainsi qu'un traitement de prévention du paludisme.

Y ALLER

De nombreuses compagnies aériennes desservent l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny depuis le monde entier : Air France, Lufthansa, Emirates, Turkish Airlines, Ethiopian Airlines, Brussels Airlines, Qatar Airways, Swiss International Air Lines, Delta, Air Canada, Air Sénégal, Air Algérie, Kenya Airways, Tunis Air, Egyptair...

CONDITIONS CLIMATIQUES

À Abidjan et sur la côte, le climat est subtropical, avec des températures variant de 25 à 32 degrés et un taux d'humidité compris entre 80 et 90 %. La période la plus agréable s'étend de novembre à mi-mars, l'une des deux saisons sèches. À mi-hauteur du pays, le climat est de type tropical humide, avec des températures allant de 14 à 33 degrés et un taux d'humidité de 60 à 70 %. Le Nord du pays connaît, quant à lui, un climat de type soudanais, chaud et sec, avec un vent sec et frais de décembre à février, l'harmattan.

MONNAIE

Comme dans tous les pays africains de la zone franc, le franc CFA est la monnaie en Côte d'Ivoire. Son taux de change avec l'euro est fixe : 1 euro = 655,957 francs CFA

DÉCALAGE HORAIRE :

GMT + 00h00 ■

Une *mission* pour
le développement
de la croissance
et de l'économie.



COMMITTED TO CONNECTING
AFRICA WITH THE WORLD



CMA CGM COTE D'IVOIRE
MARCORY ZONE 4C, RUE CLEMENT ADER
GALERIE SQUARE CENTER 01 BP 3749 ABIDJAN 01
225 2721235900



Patrick Delaide,
directeur d'exploitation
de l'hôtel Tiam

« 50 ANS DE RÉSILIENCE ET DE PRESTIGE AU CŒUR D'ABIDJAN »

Depuis son ouverture en octobre 1972 par les familles Omais et Khalil, l'hôtel Tiam est devenu un symbole de luxe et de résilience à Abidjan. Situé au Plateau, le quartier des affaires, il a su traverser un demi-siècle de turbulences économiques et sociales pour devenir une référence dans le secteur hôtelier. Certifié ISO 9001-2015, Tiam est reconnu pour ses prestations d'excellence et son rôle clé dans l'économie locale. En célébrant ses 50 ans, l'hôtel s'affirme plus encore comme un pilier de l'histoire moderne d'Abidjan.

« Comment Tiam fait-il face à la concurrence accrue ces dernières années ? »

L'hôtel Tiam a opté pour des investissements stratégiques dans ses infrastructures, ses services et la formation de ses équipes. La récente rénovation de ses chambres et la création de nouveaux espaces reflètent son engagement à rester à la pointe de l'innovation. L'hôtel a également modernisé ses outils technologiques, avec des systèmes de réservation en ligne conviviaux et des solutions de gestion hôtelière avancées, afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle et d'améliorer l'expérience client. Tiam a renforcé ses efforts de marketing par des campagnes ciblées, en développant une présence active sur les réseaux sociaux et en établissant des partenariats avec des entreprises locales, des leaders d'opinion et des influenceurs pour accroître sa visibilité. Parallèlement, un service clientèle attentif, un programme de fidélisation dynamisé et une écoute proactive

des retours clients constituent les piliers de sa stratégie. L'hôtel s'engage également en matière de responsabilité sociale et environnementale, avec des pratiques durables visant à réduire son empreinte écologique et par des initiatives communautaires pour contribuer au bien-être général.

L'hôtel accompagne les ambitions portées par la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire »...

Dans le cadre de cette initiative nationale, Tiam soutient pleinement les ambitions du pays en matière de tourisme de loisirs et d'affaires. L'hôtel attire aussi bien les touristes internationaux en quête de luxe que les voyageurs d'affaires, grâce à ses infrastructures de qualité adaptées aux entreprises, renforçant ainsi la réputation d'Abidjan en tant que hub économique régional. Récemment certifié 5 étoiles et désigné meilleur hôtel du pays par TripAdvisor, Tiam continue de se distinguer par l'excellence de ses prestations.

L'hôtel Tiam a accueilli l'équipe nationale de football égyptienne lors de la phase de qualification de la Coupe d'Afrique des Nations 2023...

Ce fut un moment mémorable pour l'hôtel. Nous avons su démontrer, lors du séjour des Égyptiens, des Angolais et des invités VIP de la CAF, notre capacité à répondre à leurs exigences. L'hôtel a assuré une gestion efficace des réservations, une sécurité renforcée, des repas adaptés aux besoins des athlètes, ainsi que des espaces dédiés pour les réunions d'équipe et la préparation physique. La présence des stars du football a attiré l'attention des médias internationaux, offrant ainsi au Tiam un coup de projecteur sans précédent sur la scène mondiale ■



Boulevard de la République - 04 BPM 643 Abidjan 04 Plateau
reservation@hotel.tiam.ci

BOOKING Site

**BOOK YOUR STAY IN 3 CLICKS
AND ENJOY EVERY MOMENT
AT TIAMA HOTEL**

www.hotel.tiam.ci

APPO	<i>African Petroleum Producers' Organization</i>
ARTCI	<i>Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire</i>
ASACI	<i>Association des sociétés d'assurance de Côte d'Ivoire</i>
BAD	<i>Banque africaine de développement</i>
BCEAO	<i>Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest</i>
BIC	<i>Bureau d'information sur le crédit</i>
BID	<i>Banque islamique de développement</i>
BOAD	<i>Banque ouest-africaine de développement</i>
BRVM	<i>Bourse régionale des valeurs mobilières</i>
CAN	<i>Coupe d'Afrique des nations</i>
CCDR	<i>Rapport national sur le climat et le développement</i>
CEDEAO	<i>Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest</i>
CEPICI	<i>Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire</i>
CIMA	<i>Conférence internationale des marchés d'assurance</i>
CMB	<i>Compagnie minière du Bafing</i>
CRCA	<i>Commission régionale de contrôle des assurances</i>
FAO	<i>Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture</i>
FEMUA	<i>Festival des musiques urbaines d'Anoumabo</i>
FIDA	<i>Fonds international de développement agricole</i>
FMI	<i>Fonds monétaire international</i>
FRD	<i>Facilité pour la résilience et la durabilité</i>
GUCE	<i>Guichet unique du commerce extérieur</i>
IC	<i>Société Ivoire Coltan</i>
IDE	<i>Investissements directs étrangers</i>
IMMSA	<i>Société ivoire manganèse mines SA</i>
JICA	<i>Agence japonaise de coopération internationale</i>

MASA	<i>Marché des arts du spectacle vivant</i>
MEDC/FEC	<i>Mécanisme élargi de crédit/Facilité élargie de crédit</i>
NOCI	<i>Compagnie nickel de l'Ouest Côte d'Ivoire</i>
OMD	<i>Objectif du millénaire pour le développement</i>
OMS	<i>Organisation mondiale de la santé</i>
ONU	<i>Organisation des Nations unies</i>
PAA	<i>Port autonome d'Abidjan</i>
PIF	<i>Projet d'investissement forestier</i>
PND	<i>Plan national de développement</i>
PONAPEDA	<i>Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture</i>
REDD	<i>Réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts</i>
SACO	<i>Société africaine de cacaco</i>
SELAB	<i>Sommet de l'élevage d'Abidjan</i>
SFI	<i>Société financière internationale</i>
SGCI	<i>Société générale de Côte d'Ivoire</i>
SILA	<i>Salon international de la littérature d'Abidjan</i>
SODEMI	<i>Société pour le développement minier de la Côte d'Ivoire</i>
SIREXE	<i>Salon international des ressources extractives et énergétiques</i>
TIPSP	<i>Terminal industriel polyvalent de San-Pédro</i>
UEMOA	<i>Union économique et monétaire ouest-africaine</i>
UMOA	<i>Union monétaire ouest-africaine</i>
WACA	<i>West Africa Coastal Areas Management Program</i>

2A LOGISTICS & TRADING

Transport
Directeur général
Joseph AHOSSI
www.2alogistics.com
N° de page : 125

AFFECTIO MUTANDI

Conseil en responsabilité sociétale
Président-directeur général
Pierre-Samuel GUEDJ
www.affectiomutandi.com
N° de page : 117

AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Transport et logistique
Directeur général
Asta Rosa CISSÉ
www.aglgroupe.com
N° de page : 133

AFRICA RE

Réassurances
Directeur général
Dr Corneille KAREKEZI
www.africa-re.com
N° de pages : 62-63

**AFRIKA BANQUE
CÔTE D'IVOIRE**

Banque
Directeur général
Habib BLEDOU
<https://afrikabanque.ci>
N° de page : 57

AIR CÔTE D'IVOIRE

Compagnie aérienne
Directeur général
Laurent LOUKOU
www.aircotedivoire.com
N° de page : 3° de couverture

AMBASSADE D'ISRAËL

Représentation diplomatique
Ambassadeur
Simon SEROUSSI
www.abidjan.mfa.gov.il
N° de page : 115

AMSA ASSURANCES

Assurances
Directeur général
Samba YATASSAYE
www.amsaassurancesci.com
N° de page : 67

ANSTAT

(Agence nationale de la statistique)
Statistique & Analyse économique
Directeur général
Thiekoro DOUMBIA
www.anstat.ci
N° de pages : 28-29

ARTCI (Autorité de régulation

des télécommunications)
Télécommunications
Directeur général
Lakoun OUATTARA
www.artci.ci
N° de pages : 140-141

**ATLANTIC FINANCIAL
GROUP**

Banque
Directeur général AFG Holding
Sionlé YEO
www.afgholding-sa.com
N° de page : 33

ATLANTIQUE ASSURANCES

Assurances
Directeur général
Estelle Tagnongoh TRAORÉ
www.atlantique-assurances.net
N° de page : 69

AZALAI

Hôtel
Directeur général
de Salam Management Services
Donald AKA
www.azalai.com
N° de pages : 96-97

BIOSYNERGIE

Santé
Directeur général
Dr Koré ZOULOU
www.biosynergie.ci
N° de page : 102-103

CCIFCI (Chambre de Commerce

et d'Industrie France Côte d'Ivoire)
Association d'entreprises /
Promotion économique
Président :
Dominique MALEZIEUX
Directeur général
Amaury POURKIER
www.ccifci.org
N° de page : 91

CGRAE (Caisse générale de retraite

et des agents de l'État)
Caisse de retraite
Directeur général
Abdrahmane BERTE
www.cgrae.ci
N° de page : 39

CIAPOL

(Centre ivoirien antipollution)
Environnement & Antipollution
Directeur général
Bernard Ossey YAPO
<https://ciapol.ci>
N° de page : 105

CIMAF (Ciment de l'Afrique)

Matériaux de construction
Directeur général
Abdelali TEMSAMANI
<https://cimentsafrique.com>
N° de page : 79

CITI

Banque
Directrice générale
Viviane BAKAYOKO
www.citigroup.com
N° de page : 150

CMA CGM

Transport
Directeur général
Alae RAHMOUNE
www.cma-cgm.com
N° de page : 151

CNPS (Caisse nationale

de prévoyance sociale)
Santé
Directeur général
Denis Charles KOUASSI
www.cnps.ci
N° de page : 17

COFINA (Compagnie financière

africaine)
Microfinance
Directeur général
Jean-Luc KONAN
www.cofinacotedivoire.com
N° de page : 61

CÔTE D'IVOIRE TERMINAL

Transport
Directeur général
Koen de BACKKER
<https://cotedivoireterminal.com>
N° de page : 129

ENSEA (École nationale supérieure

de statistique et d'économie
appliquée d'Abidjan)
Enseignement supérieur
Directeur général
Dr Hugues K. KOUADIO
<https://ensea.ed.ci>
N° de pages : 70-71

EPC GROUP

Mines
Directeur Afrique EPC Groupe
Jean-Jacques KOUA
www.epc-groupe.com
N° de page : 83

ERC FRANCE

Fabricant d'additifs carburant
Directeur général
Gabriel HOURI
www.erc-france.fr / www.erc-online.de
page 161

ERIUM

Énergie
Directeur général
Alexandre DUFOUR
www.erium.fr
N° de page : 116

ÉTUDE NOTARIALE ADZEU

Notaire
Maître Arthur Raoul ADZEU
etudeadzeu@notaire.ci
N° de page : 38

FARAH POLYCLINIQUE

Santé
Président-directeur général
Dr Oualid ZAHREDDINE
www.polycliniquefarah.com
N° de page : 45

FORVIS MAZARS

Audit
Associé directeur
Zana KONÉ
www.forvismazars.com.ci
N° de page : 27

GESTOCI (Société de Gestion

des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire)
Hydrocarbures
Directeur général
Ibrahima DOUMBIA
www.gestoci.ci
N° de page : 113

INP-HB

(Institut national polytechnique
Félix Houphouët-Boigny)
Enseignement supérieur & recherche
Directeur général
Moussa DIABY
www.inph.edu.ci
N° de page : 90

**LAGUNE EXPLORATION
AFRIQUE**

Mines
Directeur général
Moumini BICTOGO
www.laguneexploitationafrique.net
N° de page : 23

**LE CONSEIL
DU CAFÉ-CACAO**

Café cacao
Directeur général
Yves Brahim KONE
www.conseilcafecacao.ci
N° de page : 87

LMC GROUP

Conseil et formation
Directeur général
Konan Roger N'GUESSAN
info@lmcgroup.net
N° de page : 49

MANTRA IVOIRE

Transport
Directeur général adjoint
Mohamed SANGARE
mantraivoire@olamnet.com
N° de page : 124

**MINISTÈRE
DES TRANSPORTS**

Transport
Ministre
Amadou KONÉ
www.transports.gouv.ci
N° de pages : 122-123

**MINISTÈRE DU TOURISME
ET DES LOISIRS**

Tourisme
Ministre
Siandou FOFANA
www.tourisme.gouv.ci
N° de page : 94

NOOM MANGALIS HÔTEL

Hôtel
Directeur général
Richard ROBAIX
www.mangalis.com
N° de page : 11





NOVARTIS

Santé
Directeur général
Manon COULIBALY
www.novartis.com
N° de page : 101

OFFICE NATIONAL DU TOURISME

Tourisme
Directrice générale
Malékah MOURAD-CONDÉ
www.tourismecotedivoire.ci
N° de pages : 95 et 145

OFT (Observatoire de la fluidité des transports)

Transport
Secrétaire général
Dr Mohamed KOUYATÉ
<http://fluiditetransport.gouv.ci>
N° de page : 13

OIC (Office ivoirien des chargeurs)

Transport
Directeur général
Sidibé ISSOUFOU
www.oic.ci
N° de page : 121

OPTIMUM INTERNATIONAL

Formation & Conseil RH
Directeur général
Oumar TRAORÉ
www.optimuminternationalci.com
N° de page : 107

ORANGE CÔTE D'IVOIRE

Télécommunications
Directeur général
Mamadou COULIBALY
www.orange.ci
N° de pages : 18-19

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Organisation internationale
Directeur pays
Dominique KADJA
<https://unglobalcompact.org>
N° de pages : 50-51

PISAM (Polyclinique internationale Sainte-Anne-Marie)

Santé
Président-directeur général
Éric DJIBO
www.groupepissam.com
N° de page : 100

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Port
Directeur général
Hien Yacouba SIE
www.portabidjan.ci
N° de pages : 24-25 et 4° de couverture

PORT AUTONOME DE SAN-PÉDRO

Port
Directeur général
Hilaire LAMIZANA
<https://sanpedro-portci.com>
N° de pages : 130 à 132

PORTEO GROUP

Construction
Directeur général
Hassan DAKHLALLAH
www.porteo-group.com
N° de page : 147

ROYAL WORK CLUB

Coworking
Directeur
Robin NICOLET
www.royalworkclub.com
N° de page : 149

SEA-INVEST

Transport
Directrice générale
Myriam OUASSENAN
www.sea-invest.com
N° de pages : 134-135

SIFCA GROUP

Agro-industrie
Président du CA
Alassane DOUMBIA
<https://groupe-sifca.com>
N° de page : 2° de couverture

SOCIÉTÉ DE CIMENT DE CÔTE D'IVOIRE

Ciment
Directeur général
Nahoua Bakary YEO
<https://sc-ci.com>
N° de page : 82

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CÔTE D'IVOIRE

Banque
Directeur général
Patrick BLAS
<https://societegenerale.ci>
N° de page : 55

TIAMA

Hôtel
Directeur d'exploitation
Patrick DELAIDE
www.hotel.tiama.ci
N° de pages : 152-153

UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine)

Organisation ouest-africaine
Commissaire DEMEN
Paul Koffi KOFFI
www.uemoa.int
N° de page : 32

VEONE CORP

Télécommunications
Directrice générale
Faycalath OUATTARA
www.veone.net
N° de page : 139



INVESTIR EN
CÔTE D'IVOIRE

Le Guichet Unique de l'Investissement en Côte d'Ivoire



Attraction et
accès aux
opportunités
d'investissements



Amélioration de
l'environnement
des affaires



Facilitation
à l'investissement



SCANNEZ MOI

pour accéder à notre
site internet

Direction Générale
1er et 2ème étage Immeuble MEMANOU
Boulevard Clozel, Plateau-Abidjan

X in f CEPICI_Officiel www.cepici.ci +225 27 20 31 14 00



bloc note

Lined area for notes, featuring a faint map of Côte d'Ivoire in the background.



Le leader des additifs concentrés

Devenez le partenaire d'ERC en Côte d'Ivoire et Afrique de l'Ouest

- FABRICANT DEPUIS 30 ANS
- 285 FORMULATIONS DÉPOSÉES
- CRÉATEUR D'ADDITIFS
- 10 MILLIONS DE LITRES D'INGRÉDIENTS ACTIFS CONCENTRÉS PAR AN
- 460 KILOTONNES D'ÉCONOMIE DE CO²
GRÂCE À DES ADDITIFS DE PREMIÈRE QUALITÉ



ERC, leader de la fabrication d'additifs carburant et de produits techniques automobiles, recherche partenaire pour développer sa gamme Premium sur le réseau de la distribution automobile en Côte d'Ivoire et Afrique de l'Ouest.

Envoyez votre candidature



ERC France - 6 rue de l'Épinette - ZAC Croix Saint-Claude
77340 Pontault-Combault

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no handwriting or other markings on the paper.

doing**business**in Côte d'Ivoire | Édition 2025

**À PARTIR DE NOTRE HUB D'ABIDJAN,
CONNECTEZ 20 VILLES D'AFRIQUE ET BIENTÔT PARIS**



L-VOOD V-9280/CSP/D/25



www.aircotedivoire.com





Une Référence Internationale



UN HUB PORT EN AFRIQUE



Site Web: www.portabidjan.ci - E-mail: info@paa.ci - Facebook: facebook.com/portabidjan

